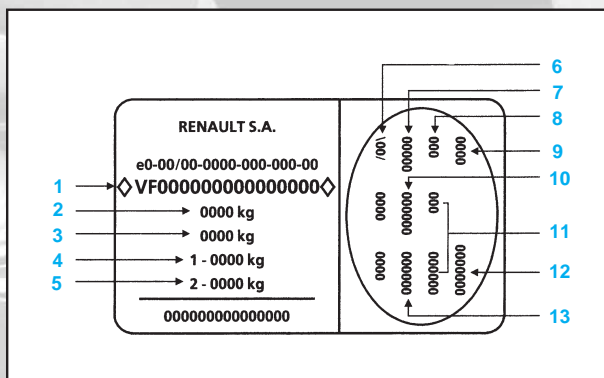


CARACTÉRISTIQUES

Identifications intérieures

- La plaque d'identification du véhicule est placée sur le pied milieu Droit sous la gâche de porte.



- Pression de gonflement à froid pour une utilisation pleine charge et sur autoroute (en bar) :

- Avant..... 2,3
- Arrière..... 2,1

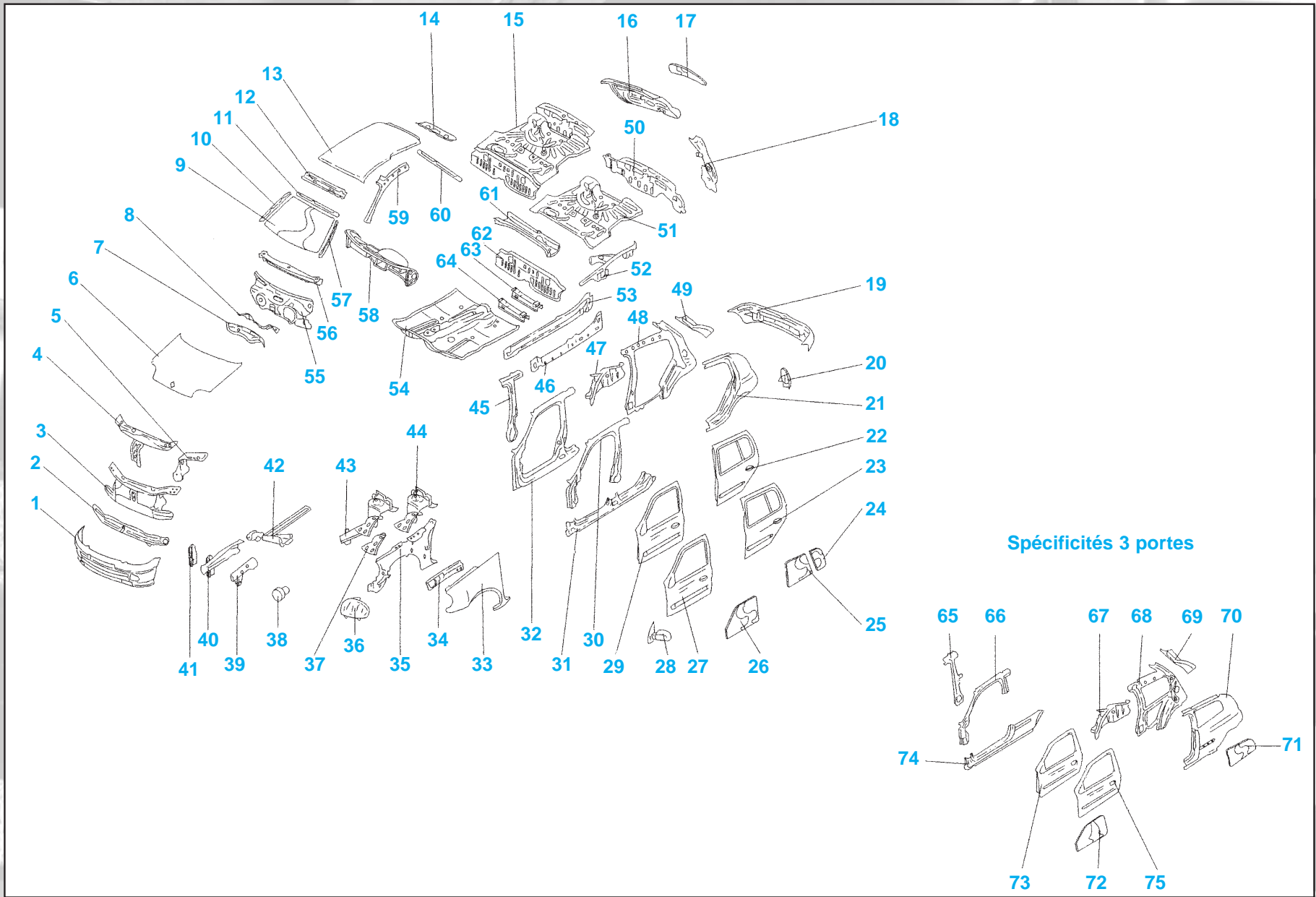
- 1 : Type Mines du véhicule et numéro dans la série du type
- 2 : MTMA (Masse Totale Maxi Autorisée de véhicule)
- 3 : MTR (Masse Totale Roulante - véhicule en charge avec remorque)
- 4 : MTMA essieu Avant
- 5 : MTMA essieu Arrière
- 6 : Caractéristiques techniques du véhicule
- 7 : Référence peinture
- 8 : Niveau d'équipement
- 9 : Type de véhicule
- 10 : Code sellerie
- 11 : Complément de définition équipement
- 12 : Numéro de fabrication
- 13 : Code habillage intérieur

COMPOSITION DE LA CARROSSERIE

- | | | | | | |
|----|--|----|-------------------------------|----|-------------------------------|
| 1 | Bouclier AV | 26 | Vitre porte AV | 53 | Fermeture bas de caisse |
| 2 | Traverse inférieure AV | 27 | Panneau porte AV | 54 | Plancher central |
| 3 | Face AV | 28 | Rétroviseur ext. | 55 | Tablier |
| 4 | Traverse supérieure AV | 29 | Porte AV | 56 | Traverse inf. de baie |
| 5 | Tôle de phare | 30 | Haut de caisse | 58 | Planche de bord |
| 6 | Capot AV | 31 | Bas de caisse | 59 | Montant de baie |
| 7 | Tôle de fermeture cloison de chauffage | 32 | Côté de caisse partie AV | 60 | Traverse centrale de pavillon |
| 8 | | 33 | Aile AV | 61 | Traverse centrale AR |
| 9 | Cloison de chauffage | 34 | Renfort côté d'auvent | 62 | Traverse de plancher AR |
| 10 | Pare-brise | 35 | Côté d'auvent | 63 | Traverses de siège AV |
| 11 | Enjoliveurs de pare-brise | 36 | Phare | | |
| 12 | | 37 | Partie AV passage de roue AV | | |
| 13 | Pavillon | 38 | Feu A.B. | | |
| 14 | Traverse AR de pavillon | 39 | Tôle de fermeture longeron AV | | |
| 15 | Plancher AR assemblé complet | 40 | Longeron AV | | |
| 16 | Hayon AR | 41 | Support de berceau | | |
| 17 | Glace de hayon | 42 | Partie AR longeron AV | | |
| 18 | Tôle de feu AR | 43 | Demi-bloc AV | | |
| 19 | Bouclier AR | 44 | Passage de roue AV | | |
| 20 | Feu AR | 45 | Doublure pied milieu | | |
| 21 | Aile AR | 46 | Renfort bas de caisse | | |
| 22 | Porte AR | 47 | Passage de roue AR | | |
| 23 | Panneau porte AR | 48 | Doublure aile AR | | |
| 24 | Vitrres porte AR | 49 | Gouttière sup. | | |
| 25 | | 50 | Jupe AR | | |
| | | 51 | Plancher AR | | |
| | | 52 | Longeron AR | | |

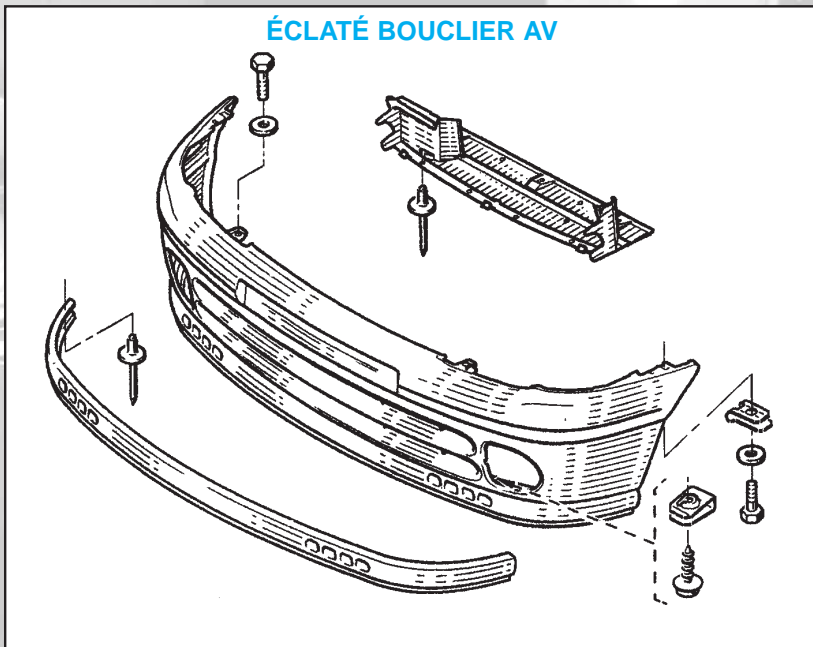
Spécificités 3 portes

- 65 Doublure pied milieu
- 66 Haut de caisse
- 67 Passage de roue AR
- 68 Doublure aile AR
- 69 Gouttière sup.
- 70 Aile AR
- 71 Glace de custode
- 72 Glace de porte AV
- 73 Porte AV
- 74 Bas de caisse
- 75 Panneau de porte AV



ÉLÉMENTS AMOVIBLES

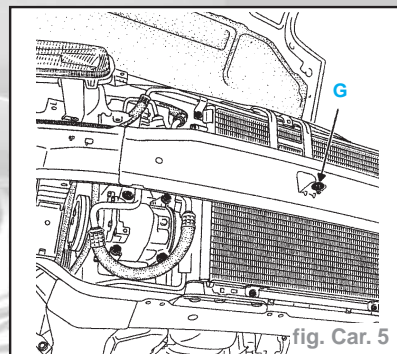
Bouclier avant



- Ôter le bouclier de son emplacement sur le véhicule.

REPOSE

- Avant de présenter le bouclier, s'assurer de la présence du centreur (G) qui assure le bon positionnement du bouclier par rapport au nez du véhicule (fig. Car. 5).



DÉPOSE

- Déposer (fig. Car. 1) :

- les agrafes (A) sapin du pare-boue
- la vis de fixation (B)

- Ôter le pare-boue de son logement dans le passage de roue.
 - Déposer :

- les deux vis de fixation latérale (E) (fig. Car. 3)

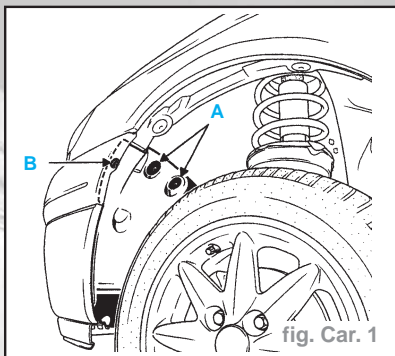


fig. Car. 1

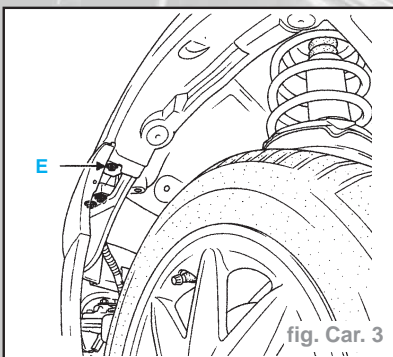


fig. Car. 3

- Déposer (fig. Car. 2) :

- les trois vis de fixation du ski (C)
- la vis de fixation inférieure (D) du pare-boue et le clips de maintien (D).

- la grille de calandre
- les deux vis de fixation (F) (fig. Car. 4)

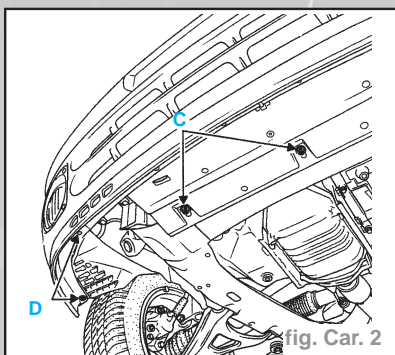


fig. Car. 2

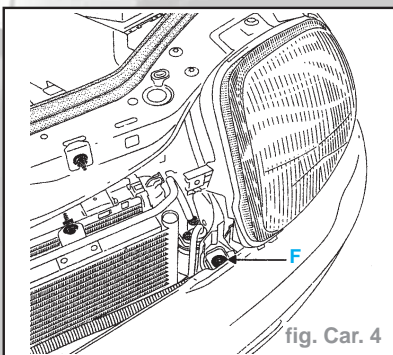


fig. Car. 4

- Débrancher le connecteur d'alimentation des phares antibrouillard.

Grille de calandre

DÉPOSE

- Déposer les vis de fixation (A) (fig. Car. 6).
 - Déclipser le barreau de calandre de son logement sur l'aile avant.

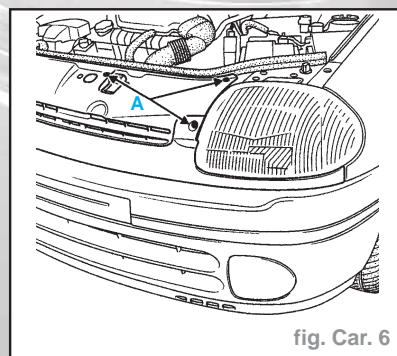


fig. Car. 6

REPOSE

Nota : le positionnement de la grille de calandre par rapport à la traverse supérieure de façade est assuré par le centreur (B) (fig. Car. 7).

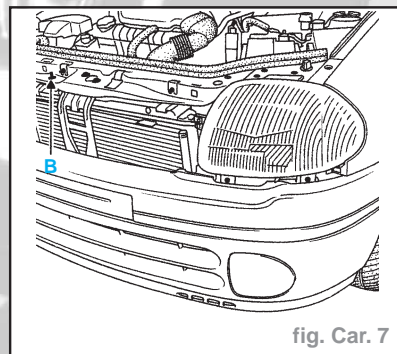


fig. Car. 7

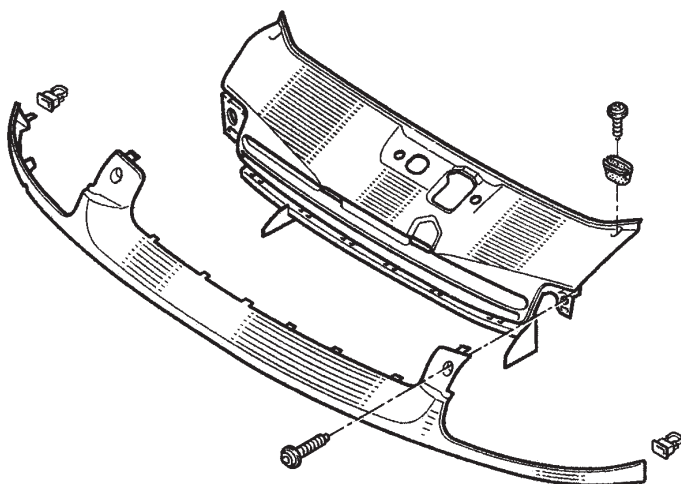
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

ÉCLATÉ CALANDRE



- son logement sur l'aile (A)
- la grille d'auvent
- le bouclier avant
- les agrafes "sapin" (A), les vis (B) et les clips (C)
- les pare-boue avant et arrière
- Ouvrir la porte et déposer les écrous de fixation (D) et (E).
- Déposer les vis (F), (G), (H), (I) et les écrous (J), (K).

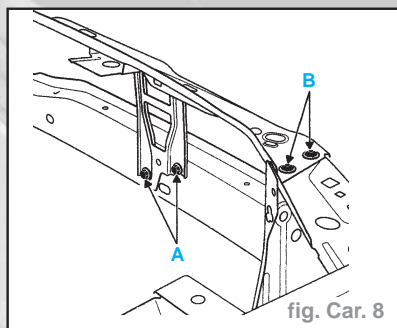
RÉGLAGE

- Monter préalablement sur l'aile les agrafes coulissantes (L) et (M).
- Monter toutes les fixations sans serrer avant de régler les jeux d'ouverture.
- Respecter l'ordre de serrage suivant :
 - vis (I), écrou (K), vis (F), écrou (J) position capot et porte fermés
 - écrou (E), écrou (D) position porte ouverte
 - vis (L) position capot ouvert
- Régler l'affleurement du bloc optique sur l'aile avec les vis (G), puis serrer ces deux vis.

Traverse supérieure avant

DÉPOSE-REPOSE

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision avant.
- C'est un élément de structure carrosserie démontable fixé par 6 vis de Ø 8 mm à empreinte (fig. Car. 8) :
 - quatre vis Torx 40 sur tôle porte-phare en (A)
 - deux vis hexagonales sur traverse inférieure extrême avant (B)



Capot

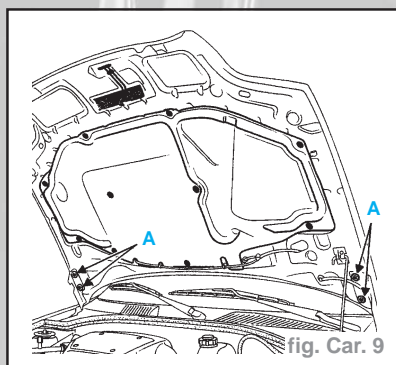
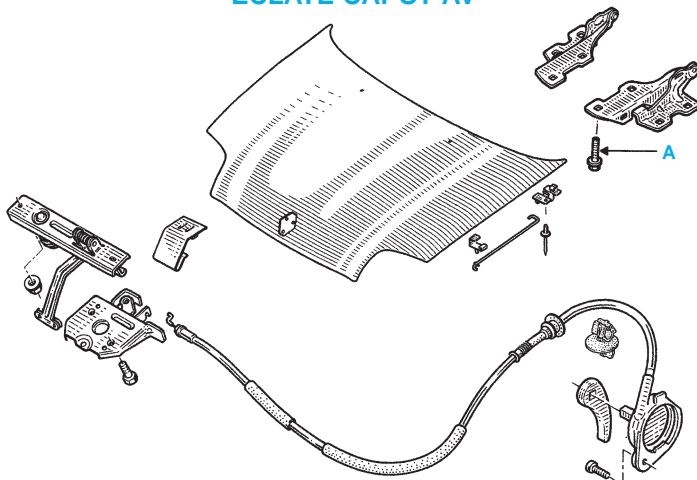
DÉPOSE

- Déconnecter le tuyau d'alimentation des gicleurs fixés sur le capot.
- Déposer (fig. Car. 9) :
 - les écrous de fixation (A) des compas sur le capot
 - le capot (deux personnes)

REPOSE

- Pour régler correctement le capot, agir sur la serrure et sur les compas de capot pour assurer les jeux d'ouvertures spécifiés.

ÉCLATÉ CAPOT AV



Aile avant

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision avant et latérale.

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer (fig. Car. 10) :
 - la grille de calandre et la déclipser de

Couples de serrage (en daN.m)

- Toutes vis de fixation de l'aile..... 0,5

Portes avant et arrière

DÉPOSE

- Mettre en place l'outil support de porte.
- Débrancher la connectique du câblage de porte en poussant le clips vers le haut.
- Déposer la vis du tirant de porte.
- Extraire les axes de charnières de porte à l'aide de l'outil Car. 1415 (fig. Car. 11).

Nota : il est nécessaire de modifier l'outil Car. 1415 (voir ci-après).

Modification de l'outil d'extraction des axes de charnières

- A l'aide d'une lime plate et d'une queue de rat, limer le bout du bec de l'outil ainsi que le fond de gorge afin d'obtenir les cotes précisées sur le schéma (fig. Car. 12).

Hayon

DÉPOSE

- Déposer l'élément aérodynamique sur le hayon (vis de fixation (A)) (fig. Car. 15).

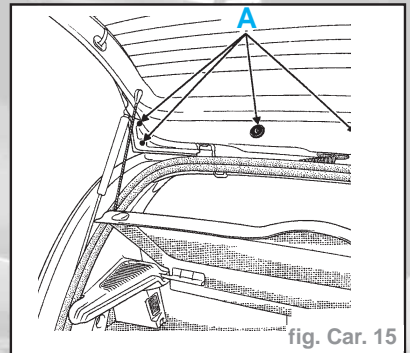


fig. Car. 15

- Tirer vers le haut l'élément aérodynamique afin de le déclipser.
- Déconnecter le troisième feu stop.
- Retirer le tuyau d'alimentation du gicleur de lunette arrière.
- Déposer la vis de fixation (E) (fig. Car. 16).

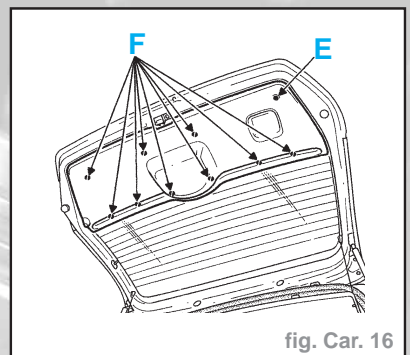


fig. Car. 16

- Déclipser la garniture à l'aide de la pince à dégrafer (clips (F)).
- Déposer la garniture de hayon.
- Déconnecter :
 - les connecteurs d'alimentation des moteurs d'essuie-vitre et de serrure de hayon
 - les cosses d'alimentation du réseau dégivrant de lunette
- Déposer :
 - le faisceau du caisson de hayon ainsi que le tuyau d'alimentation de gicleur de lunette
 - les équilibreurs de hayon et les écrous de fixation
 - le hayon

Dépose des charnières

- Retirer partiellement le joint d'étanchéité de coffre dans la zone de contact avec la partie haute de la tablette latérale (H) (fig. Car. 17).
- A l'aide d'un tournevis plat, retirer les agrafes de maintien de la garniture de pavillon (I).
- Déclipser et écarter la garniture.
- Mettre une clé plate entre la doublure et la garniture afin de tenir la garniture écartée pendant l'opération de dépose des charnières.

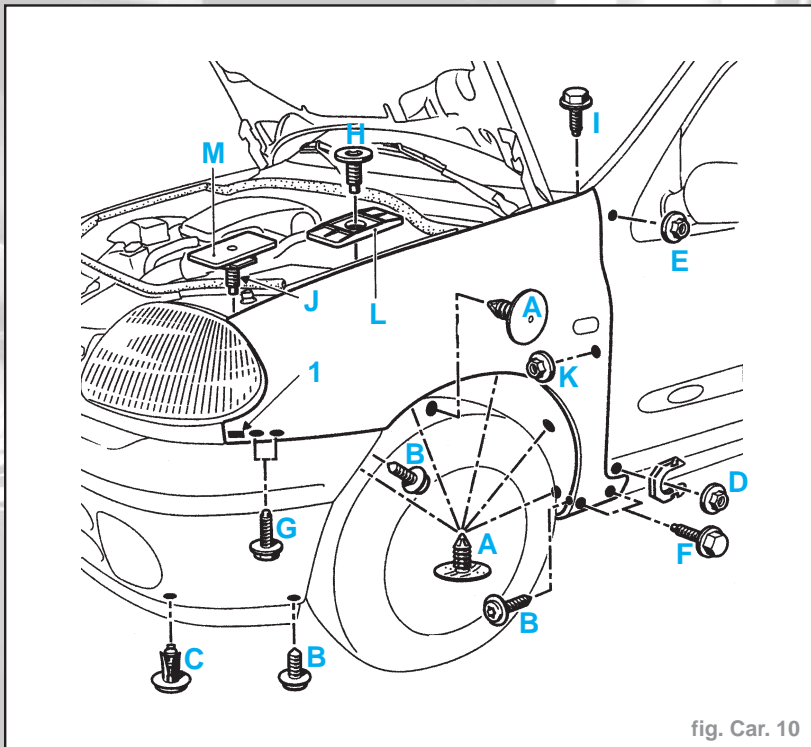


fig. Car. 10

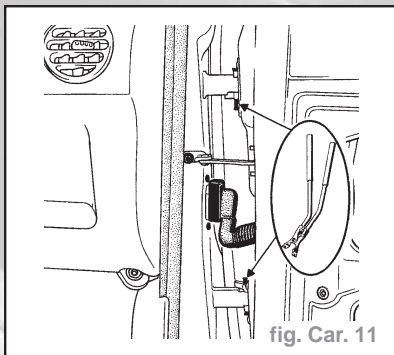


fig. Car. 11

nécessaire d'utiliser les charnières spécifiques APV vissées qui assurent le réglage en hauteur de la porte.

- Utiliser la collection MPR référence 77 01 468 331.

Réglage des portes en basculement

- Utiliser l'outil spécifique WILMONDA référence BHA (Fournisseur Z. INTERNATIONAL).
- Cet outil permet de modifier la position "X" du charnon soudé du pied avant ou milieu de caisse (fig. Car. 13).

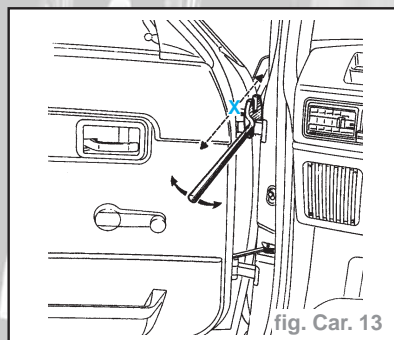


fig. Car. 13

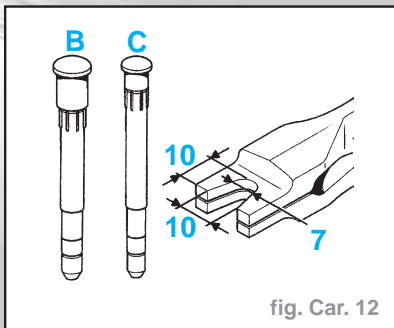


fig. Car. 12

- Suite à cette modification, il est alors possible d'extraire aussi bien les axes type X65 (B) que les axes type MEGANE (C).

REPOSE ET RÉGLAGE

- Reposer en sens inverse de la dépose et se reporter au chapitre "Jeux des ouvertures" afin d'effectuer les réglages.

Nota : lors d'un changement de porte ou bien d'un changement de caisse avec remontage des ouvrants d'origine, il est

Réglage des portes en affleurement

- Possibilité de réglage : 3 mm (fig. Car. 14).

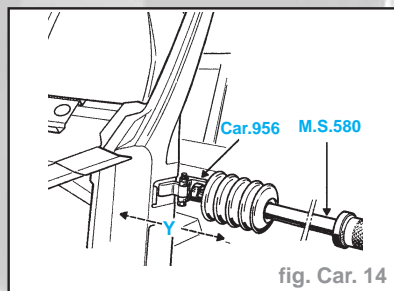


fig. Car. 14

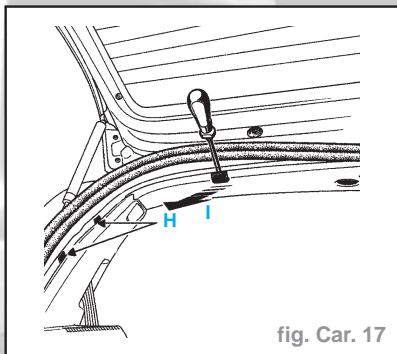


fig. Car. 17

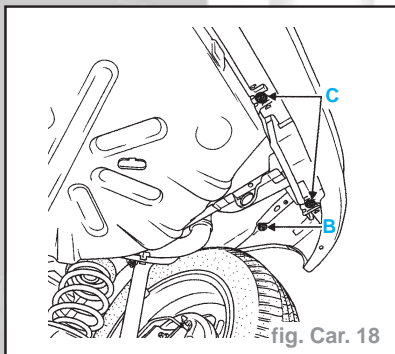


fig. Car. 18

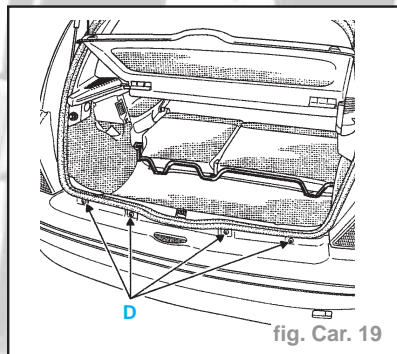


fig. Car. 19

- Écarter avec précaution la garniture de pavillon afin d'accéder aux écrous de fixation des charnières (écrous hexagonaux de 13).

REPOSE

- Lors du remontage des charnières, ne pas omettre d'assurer l'étanchéité entre celles-ci et la tôle de pavillon.
- Pour cela, utiliser le cordon de mastic de bourrage référence **77 11 170 230**.
- Pour effectuer le réglage du hayon et de sa serrure après remontage, respecter les jeux d'ouvertures.
- Ce réglage doit être effectué hayon tout équipé.

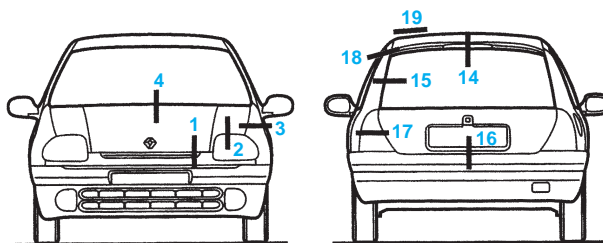
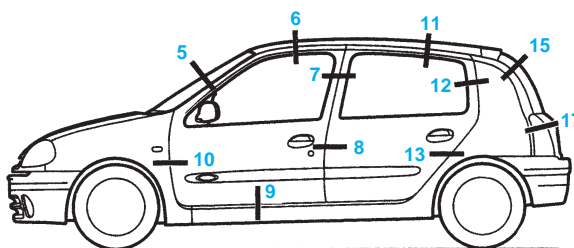
Bouclier arrière

DÉPOSE-REPOSE

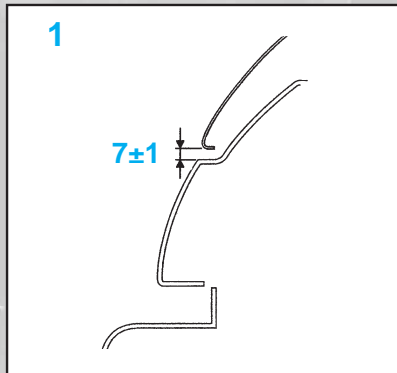
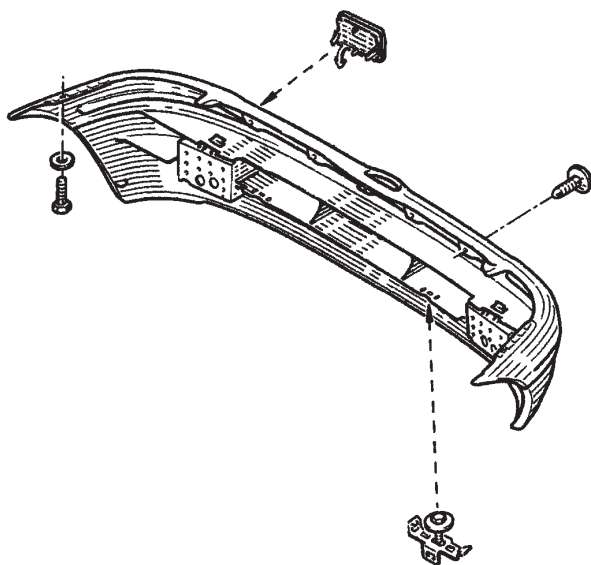
- Déposer la vis et l'écrou de fixation du pare-boue.
- Ôter le pare-boue.
- Déposer (fig. Car. 18) :
 - les deux vis de fixation latérales (B)
 - les vis de fixation intérieures (C)
- A l'aide d'un tournevis plat, déclipser l'éclaireur de plaque.
- Déconnecter et ôter l'éclaireur.
- Déposer les quatre vis de fixation (D) supérieures du bouclier et ôter celui-ci (fig. Car. 19).

Jeu des ouvertures

VERSIONS 5 PORTES



ÉCLATÉ BOUCLIER AR

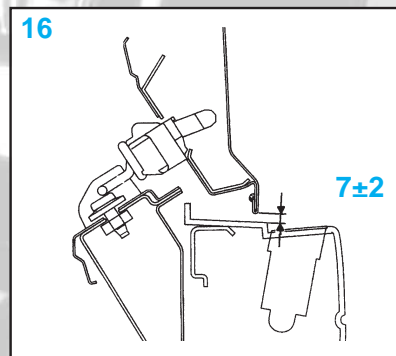
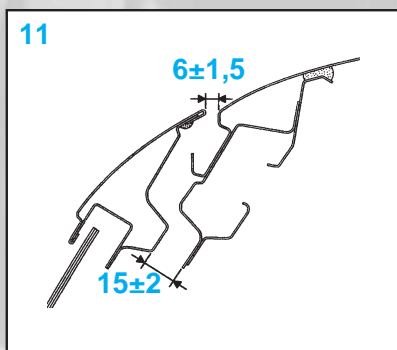
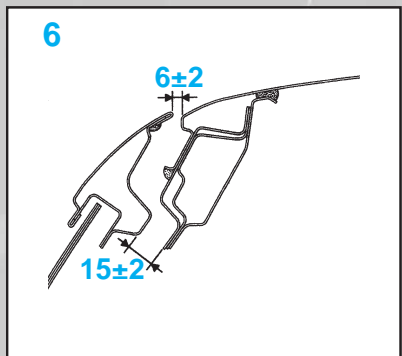
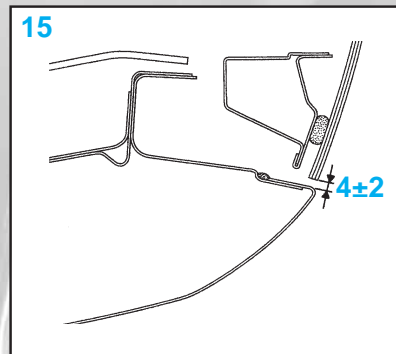
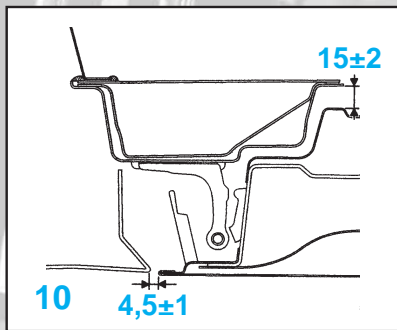
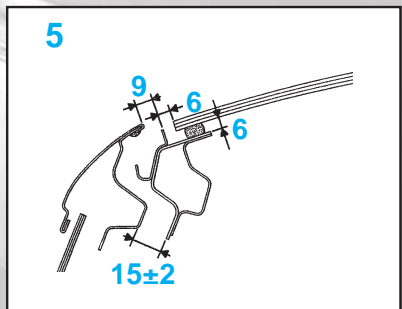
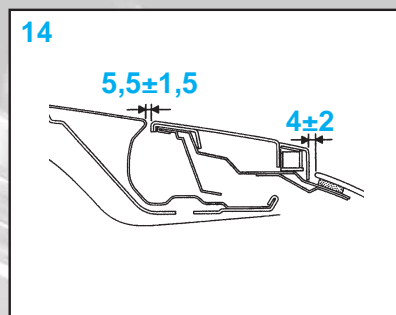
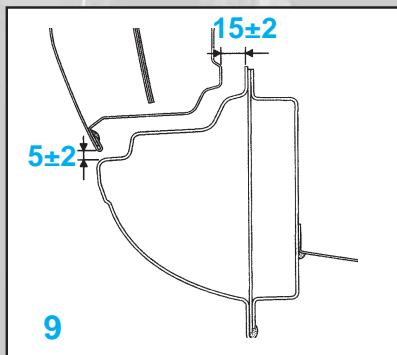
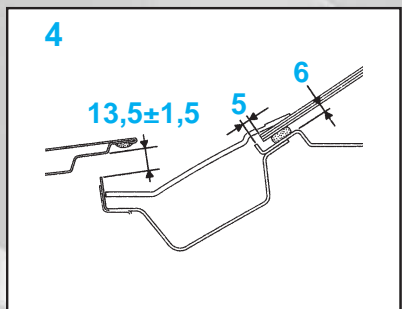
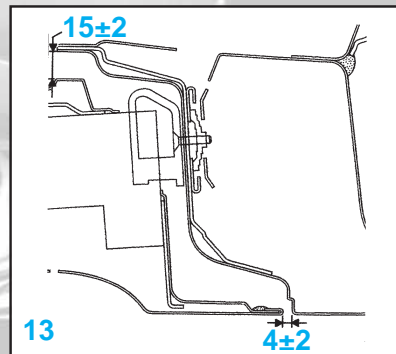
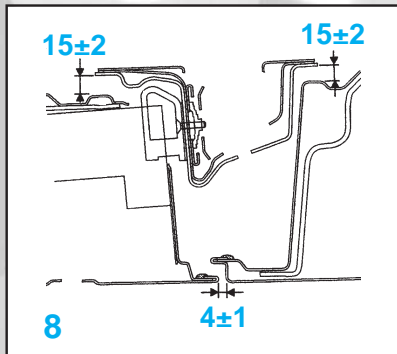
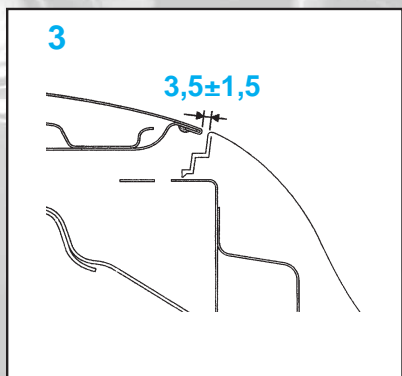
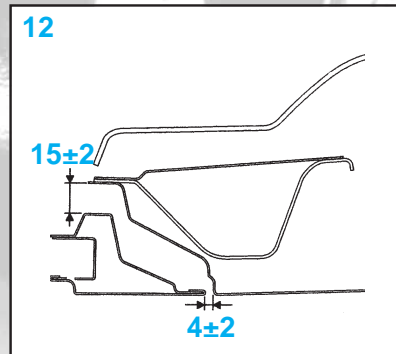
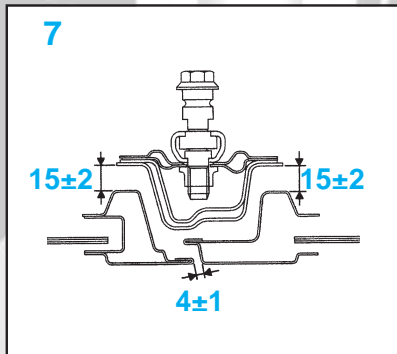
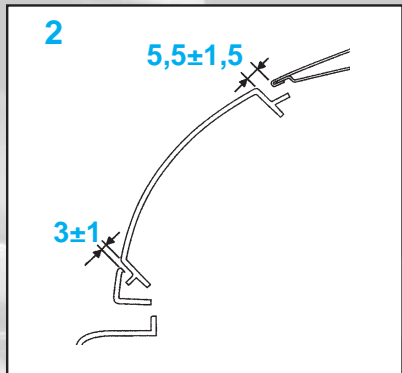


GÉNÉRALITÉS

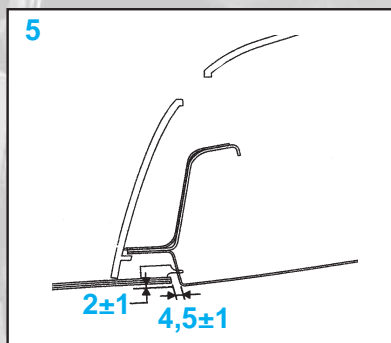
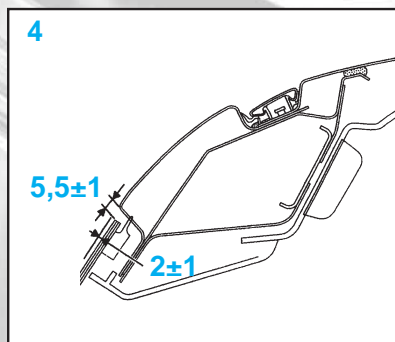
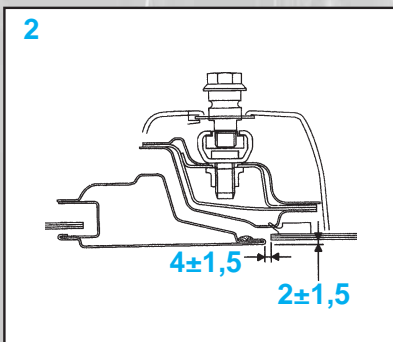
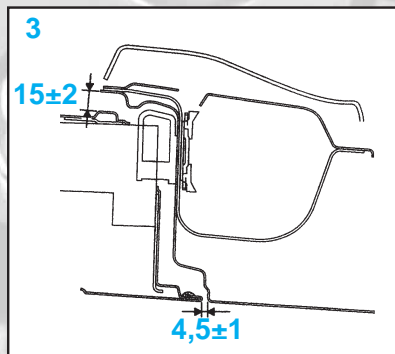
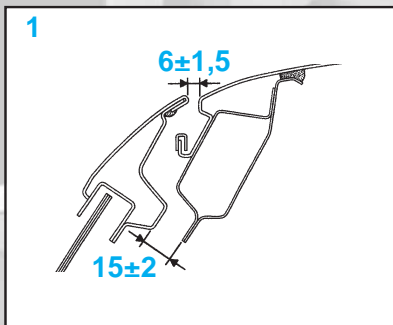
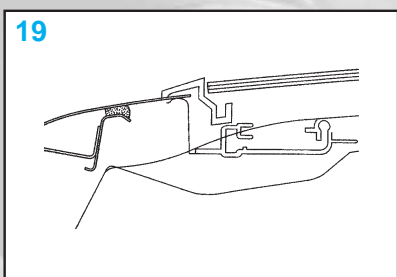
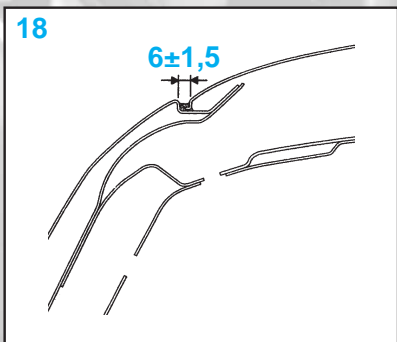
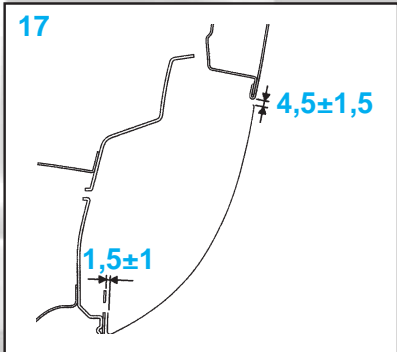
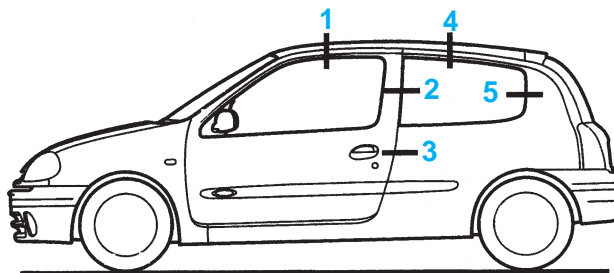
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



VERSIONS 3 PORTES



SELLERIE

Pare-brise

DÉPOSE

- Déposer :
 - les deux bras d'essuie-vitre en utilisant l'outil **Elé. 1294-01**
 - les deux demi-grilles d'auvent
 - les cales de maintien (A) (fig. Car. 20)
 - les enjoliveurs latéraux (à l'aide de la pince à dégraffer)
 - l'enjoliveur supérieur et son support

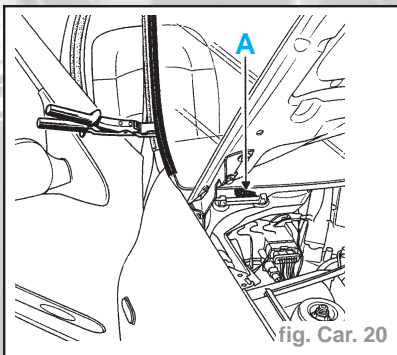


fig. Car. 20

- Chasser celui-ci à l'aide d'un petit tournevis plat.
- Mettre en place la protection de planche de bord **Car. 1482**.

Découpe du joint de colle

- Coller une bande de tirtot sur toute la périphérie du pare-brise afin de protéger la laque dans les zones de passage du câble.
- Passer le fil de découpe à l'aide de l'aiguille passe-fil.
- Mettre en place l'outil de piquage et la poignée de traction.
- Comme moyen de découpe, vous pouvez utiliser également l'outil de découpe vitrage pneumatique.

REPOSE

Collage et pose du pare-brise

- Mettre en place :
 - l'enjoliveur supérieur neuf et son support correctement chaussé sur le pare-brise
 - les cales de maintien inférieures
- Juste après la pose du mastic sur le pare-brise, le présenter au-dessus de son logement mur la baie et le centrer en mettant en butée l'enjoliveur extérieur sur le bord supérieur (au niveau de la tôle de pavillon).
- Coucher le pare-brise dans son logement en s'assurant que la partie basse de celui-ci est bien en contact avec les cales de maintien.
- Remonter les enjoliveurs latéraux et les autres pièces précédemment déposées.

Repose des porte-raclettes

- S'assurer que le moteur est bien en position arrêt fixe avant de reposer les porte-raclettes.
- Nettoyer les cannelures sur les axes

des porte-raclettes à l'aide d'une brosse métallique.

- Reposer les porte-raclettes, remettre des écrous neufs et les serrer au couple de **18 N.m (± 15 %)** à l'aide d'une clé dynamométrique.

Collection d'étiquettes airbag

- Un véhicule équipé d'un coussin airbag conducteur sera identifié par un autocollant placé dans l'angle inférieur du pare-brise, côté conducteur.
- Avec l'équipement coussin airbag passager, un deuxième autocollant est placé dans l'angle inférieur du pare-brise côté passager et conducteur.
- L'ensemble de ces étiquettes est disponible dans une collection sous la référence **P.P.R. 77 01 205 442** (fig. Car. 21).

- Passer le fil de découpe à l'aide de l'aiguille passe-fil.

- Mettre en place l'outil de piquage et la poignée de traction.

- Comme moyen de découpe, vous pouvez utiliser également l'outil de découpe vitrage pneumatique.

REPOSE

Collage et pose de la lunette

- Mettre en place les enjoliveurs latéraux neufs sur le hayon.

Nota : - Ces enjoliveurs comportent des cales d'épaisseur qui assurent l'affleurement du vitrage avec les panneaux d'ailes arrière.

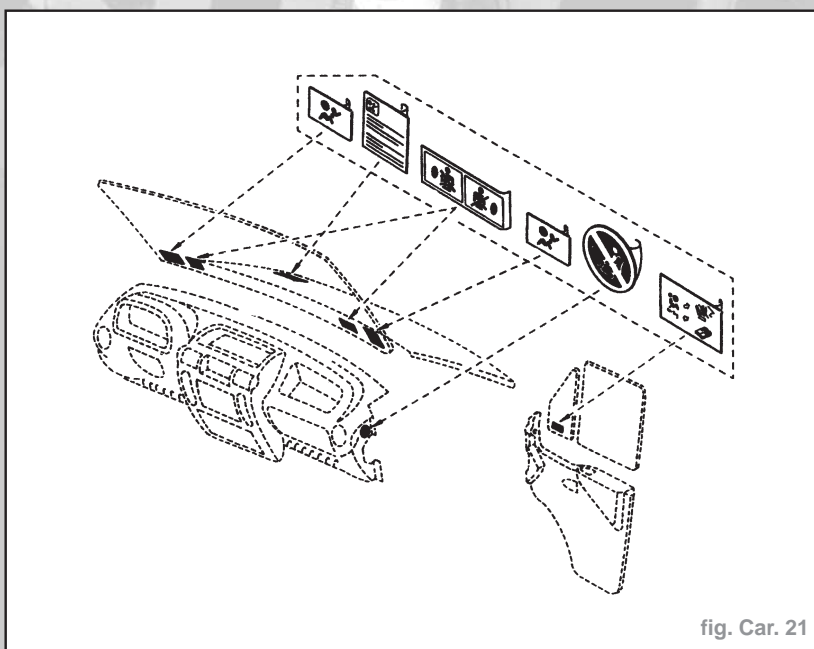


fig. Car. 21

Lunette arrière

DÉPOSE

- Déposer le bras d'essuie-vitre en utilisant l'outil **Elé. 1294-01**.
- Garniture de hayon (fig. Car. 16) :
 - déposer la vis de fixation (E)
 - à l'aide de la pince à dégraffer, déclipser la garniture en (F)
 - ôter la garniture
- Déposer les enjoliveurs latéraux.
- A l'aide de la pince à dégraffer, déclipser le cache écrou de fixation de l'axe de moteur essuie-vitre en prenant la précaution de glisser un chiffon entre le verre et l'embase de la pince.

Découpe du joint colle

- Coller une bande de tirtot sur toute la périphérie du pare-brise afin de protéger la laque dans les zones de passage du câble.

- Remplacer les obturateurs montés sous la lunette qui ont été agressés pendant l'opération de découpe (ces obturateurs sont livrés dans le kit M.P.R. de remplacement de lunette).

- Juste après la pose du mastic sur la lunette, la présenter au-dessus de son logement sur le hayon et la centrer en mettant en place le pion (C) dans son logement sur le bord de tôle du hayon (fig. Car. 22).

- Coucher la lunette en s'assurant que les parties latérales reposent correctement sur les cales d'épaisseur des joints.

- Remonter le cache-écrou de fixation de l'axe d'essuie-vitre et les autres pièces précédemment déposées.

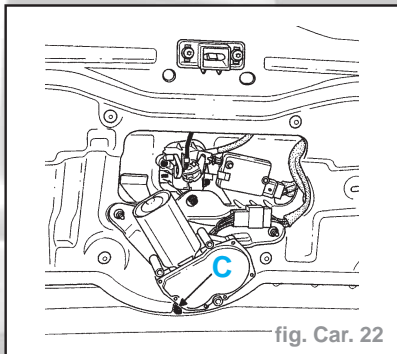


fig. Car. 22

Repose du porte-raclette

- S'assurer que le moteur est bien en position arrêt fixe avant de reposer les porte-raclettes.
- Nettoyer les cannelures sur les axes des porte-raclettes à l'aide d'une brosse métallique.
- Reposer le porte-raclette et le positionner sur la lunette à l'aide du repère marqué sur la sérigraphie.
- Remettre des écrous neufs et les serrer au couple de **10 N.m (± 20 %)** à l'aide d'une clé dynamométrique.

Vitre de porte avant

DÉPOSE

- Déposer la garniture de porte avant.
- Déposer le lécheur intérieur de vitre.
- Descendre la vitre de façon à avoir accès au chariot de guidage de lève-vitre.
- Ôter la fourchette de fixation (A) et dégager la vitre de l'axe du chariot (1) (fig. Car. 23 et 24).

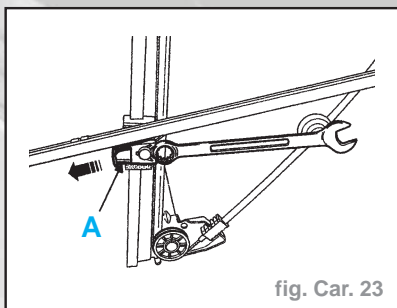


fig. Car. 23

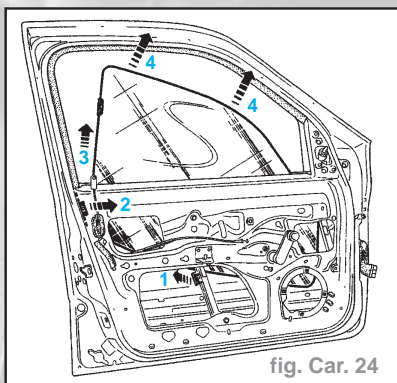


fig. Car. 24

- Coucher la vitre en bas du caisson de porte et dégager le patin de vitre du coulisseau.

- Uniquement dans cette position (2), ôter la vitre du caisson de porte (3) et (4).

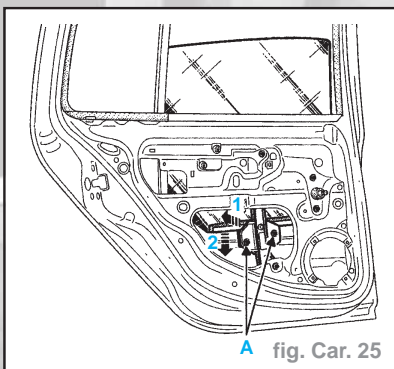
REPOSE

- Pour reposer la vitre, procéder dans le sens inverse des opérations de dépose.

Vitre de porte arrière

DÉPOSE

- Déposer :
 - la garniture de porte arrière
 - le lécheur intérieur de vitre
 - le lécheur extérieur de vitre
- Descendre la vitre aux 3/4.
- Déposer les deux vis de fixation (A) (fig. Car. 25).



A fig. Car. 25

- Descendre la vitre en bas de caisson de porte (1) et (2).
- Dégager le coulisseau de vitre.
- Déposer (fig. Car. 26) :
 - la vis de fixation supérieure (B) du montant fixe
 - l'écrou de fixation inférieure (C) du montant fixe

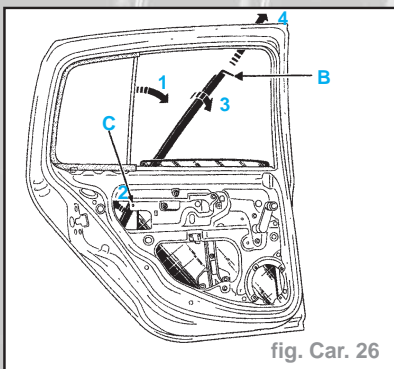


fig. Car. 26

- Basculer le montant vers l'avant (1) et dégager le goujon soudé (2).
- Tourner d'un quart de tour le montant (3) afin de pouvoir le sortir du caisson (4).
- Ôter la vitre du caisson de porte.

REPOSE

- Lors de la repose des vis de fixation (A), avant de les serrer, remonter la vitre en butée haute (fig. Car. 25).
- Serrer les vis en passant une clé à pipe par les ajourrages du caisson, prévus à cet effet.

- La vitre est alors correctement positionnée par rapport au chariot de guidage.
- Prendre soin de chausser correctement le montant fixe au niveau de l'encadrement de vitre fixe et veiller au bon positionnement de la lèvre du coulisseau qui le recouvre côté vitre coulissante.

Mise en place du bas de vitre

- Respecter la cote (X) de **18 mm** pour chausser correctement le bas de vitre (fig. Car. 27).

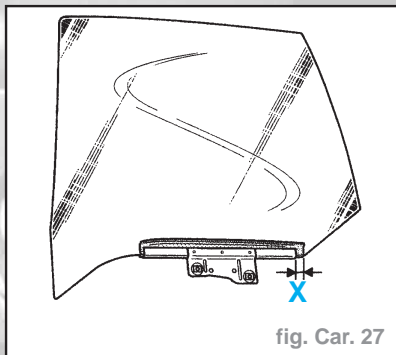


fig. Car. 27

Vitre de custode

DÉPOSE

- Attention :** - La glace de custode comporte un joint d'aspect sur toute sa périphérie. Ce joint n'est pas détaillé au M.P.R.
- Dans le cas d'une dépose-repose de la glace, suivre la méthode décrite ci-après pour ne pas agresser le joint lors de la dépose de la glace.
 - Déposer :
 - la garniture de pied milieu
 - la garniture inférieure de pied milieu et de custode
 - la tablette arrière

Remplacement de la glace - découpe du joint colle

- Coller une bande de tirot sur toute la périphérie de la glace afin de protéger la laque dans les zones de passage du câble.
- Passer le câble de découpe à l'aide de l'aiguille passe-fil.
- Le câble ne peut être inséré que dans le coin (A) de la glace. En effet, le pied milieu comporte un épaulement (B) qui rend impossible le passage du câble dans le reste de cette zone (fig. Car. 28 et 29).

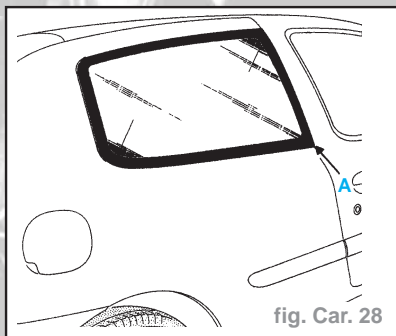


fig. Car. 28

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

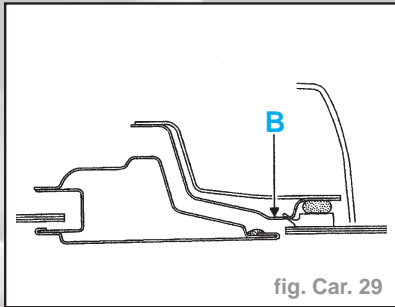


fig. Car. 29

- Mettre en place l'outil de piquage et la poignée de traction.
- Découper le cordon de colle.
- Comme moyen de découpe, vous pouvez utiliser également l'outil de découpe vitrage pneumatique.

Dépose-pose de la glace

- La glace comporte un enjoliveur (C) faisant partie intégrante du surmoulage (D) de la glace (E) (fig. Car. 30).

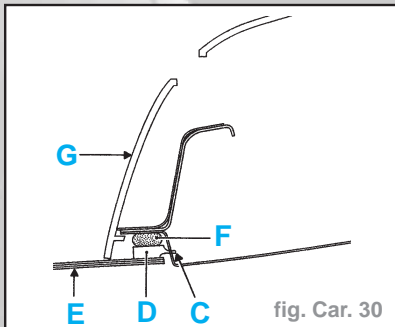


fig. Car. 30

- Cordon de colle (F).
- Garniture intérieure (G).
- Cet enjoliveur comporte une lèvre apparente (C) sur toute la périphérie de la glace.
- Pour préserver cet enjoliveur lors du passage du câble de découpe, il est nécessaire de prendre les dispositions préalables suivantes :
 - A l'aide d'un ruban de masquage avec barrette rigide de 10 mm, protéger la lèvre souple de l'enjoliveur sur toute la périphérie de la glace.

Nota : insérer la barrette rigide en plastique (H) que comporte ce ruban adhésif entre la lèvre souple (C) et la tôle peinte du panneau d'aile (I) (fig. Car. 31).

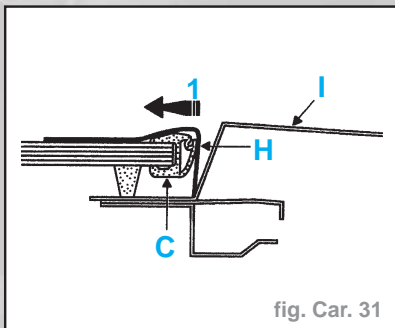


fig. Car. 31

- Celui-ci assure le retrait de la lèvre qui est alors maintenue écartée (1) lors du passage du câble de découpe.

- Opérer à la découpe du cordon de colle en tirant la poignée de traction (côté extérieur) bien parallèle au bord de la glace pour limiter l'agression du surmoulage.

Découpe spécifique du cordon de colle à l'aide de l'outil pneumatique de dépose vitrage

Rappel : pour déposer les vitrages surmoulés comme cette glace de custode (E), il faut utiliser une lame (J) spécifique WK24ZR qui n'agresse pas le surmoulage (D) de la glace (fig. Car. 32).

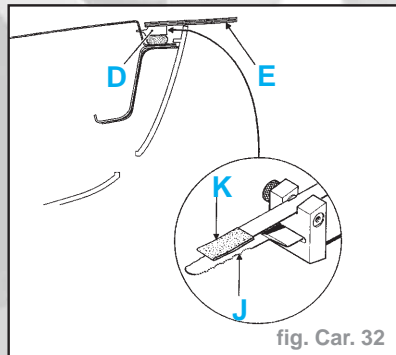


fig. Car. 32

- En effet, les dents agressives de la lame sont orientées côté feuillure et l'autre face est légèrement bombée de façon à limiter l'agression du surmoulage.
- Le guide droit (K) à monter sur l'outil doit prendre appui sur le verre afin de caler la lame la plus proche possible de la feuillure lors de l'opération de découpe du cordon de colle.

Nota : il est important de recouvrir l'extrémité du guide (K) de trois pastilles de VELCRO sur chaque face du guide (livré dans le kit) pour un positionnement optimal de la lame.

REPOSE

Collage et pose de la vitre de custode

- Juste après dépose du mastic colle sur la glace, présenter celle-ci au-dessus de son logement sur le panneau d'aile et la centrer en respectant les jeux d'aspect (voir paragraphe correspondant).

Garniture de porte avant

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer :
 - le cache vis de rétroviseur
 - la grille de haut-parleur
 - la poignée de fermeture de porte
 - la vis de fixation de la poignée sur le caisson de porte
- Ôter (fig. Car. 33) :
 - l'arrêt de gaine (B) du câble de commande
 - l'extrémité du câble de la poignée (C)
- Déposer la vis de fixation de la poignée de fermeture.
- Soulever et tirer celle-ci vers l'arrière afin de la dégager de son logement sur la garniture (fig. Car. 34).

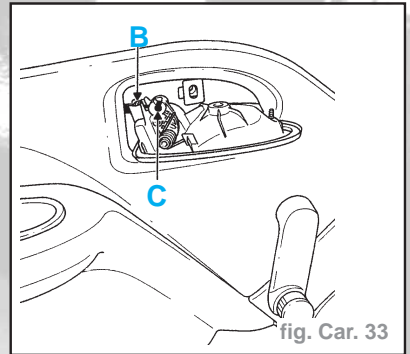


fig. Car. 33

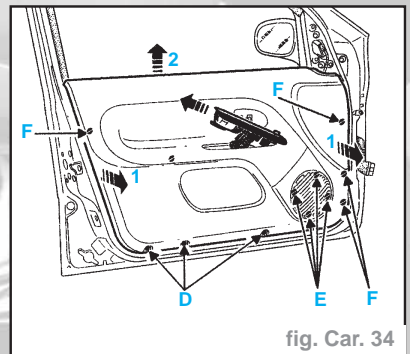


fig. Car. 34

- Débrancher les connecteurs d'alimentation des commandes rétroviseurs.
- Déposer :
 - les trois vis de fixation inférieures (D)
 - les quatre vis de fixation du haut-parleur (E)
- A l'aide d'une pince à dégraffer, déclipser (1) la garniture (F) et déposer la commande manuelle de vitre (s'il y a lieu).
- Soulever la garniture (2) afin de la retirer de son logement sur le lécheur intérieur de porte.

Nota : sur la version E, pour avoir accès aux connecteurs d'alimentation de commande rétroviseurs, il faut uniquement déposer la grille de haut-parleur.

Particularités version 3 portes

- Avant de déposer la garniture de porte, déclipser la garniture (1) de montant de porte (G) et soulever celle-ci (2) pour la déclipser (H) (fig. Car. 35).

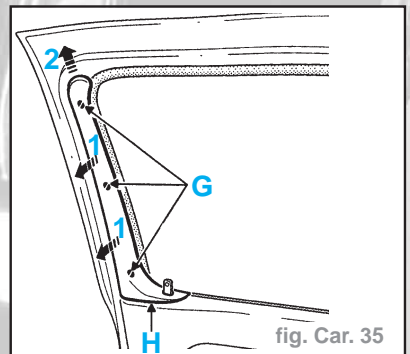


fig. Car. 35

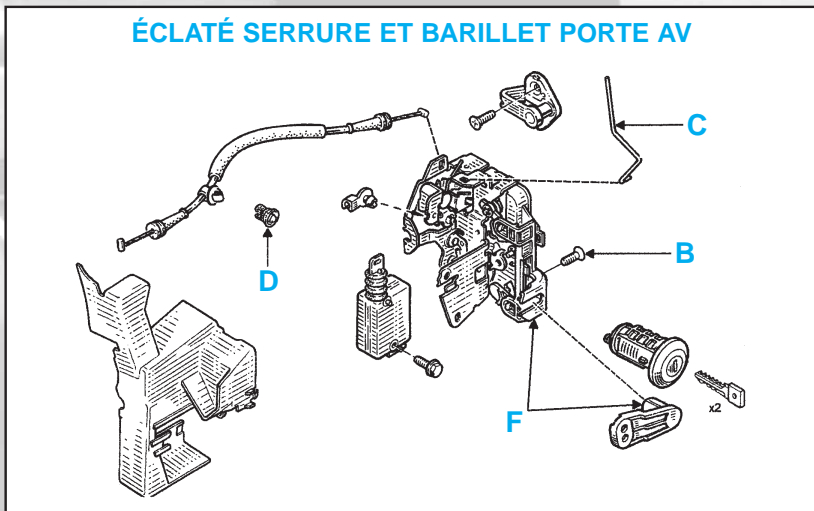
- Il est impératif lors d'une dépose, ou lors d'un changement de porte, de remettre du mastic d'étanchéité préformé entre le caisson de porte et la garniture.

- Lors d'un changement de porte, il est conseillé d'utiliser une collection d'agrafes spécifiques porte.

- Ôter le câble de commande intérieure de l'agrafe de maintien (D).
 - Retirer la patte d'invulnérabilité (E).
 - Ôter l'agrafe de maintien du connecteur d'alimentation du moteur de serrure et ôter celui-ci.

Serrure et barillet de porte avant

ÉCLATÉ SERRURE ET BARILLET PORTE AV



- Déposer (fig. Car. 36) :

- la garniture de porte avant
- l'absorbeur de choc

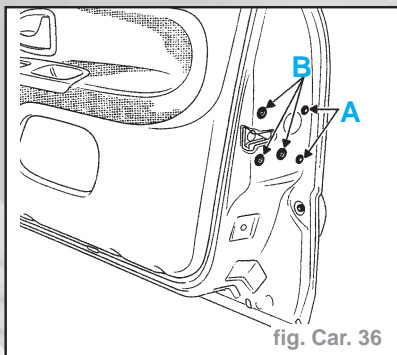


fig. Car. 36

Nota : la commande d'ouverture de porte intérieure est assurée par un câble gainé.

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer :

- les deux vis de fixation (A) de la patte d'invulnérabilité
- les trois vis de fixation (B) de la serrure sur le caisson de porte

- Dégraffer la tringle de commande d'ouverture de porte extérieure (C) (fig. Car. 37).

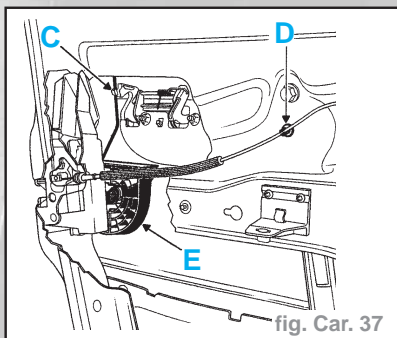


fig. Car. 37

- Basculer (1) la serrure vers le panneau de porte afin de la dégager du doigt de commande (F) de barillet (voir éclaté).

- Ôter la serrure (2) du caisson de porte (fig. Car. 38).

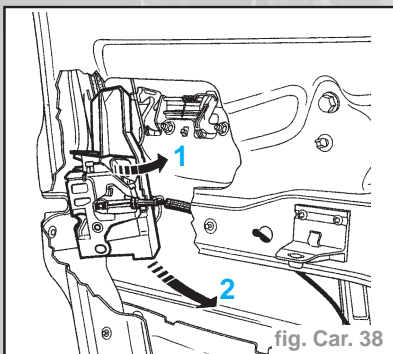


fig. Car. 38

- Faire tourner d'un quart de tour l'agrafe de maintien et la retirer de son logement sur le corps du barillet.
 - Ôter le barillet du panneau de porte.

Lève-vitre de porte avant

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer la garniture de porte avant.
 - Déposer la vitre de porte avant et le lécheur intérieur de vitre (voir opération correspondante) (fig. Car. 24).
 - Déposer (fig. Car. 39) :

- les deux vis de fixation du rail de guidage (A)
- les trois vis de fixation du moteur (B)

Attention : les points de fixation du lève-vitre à commande manuelle (C) ne sont pas les mêmes que les points de fixation (B) du lève-vitre avec système d'entraînement motorisé (fig. Car. 40).

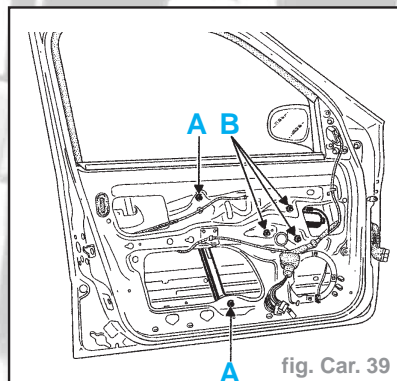


fig. Car. 39

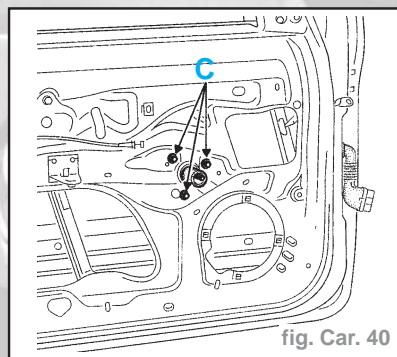


fig. Car. 40

- Déposer le connecteur d'alimentation du moteur lève-vitre s'il y a lieu.
 - Retirer le lève-vitre par l'ajourage du caisson de porte.

Planche de bord

- Pour déposer la planche de bord, il est nécessaire de déposer préalablement la colonne de direction.
 - Pour déposer celle-ci, suivre la méthode décrite ci-après.

DÉPOSE

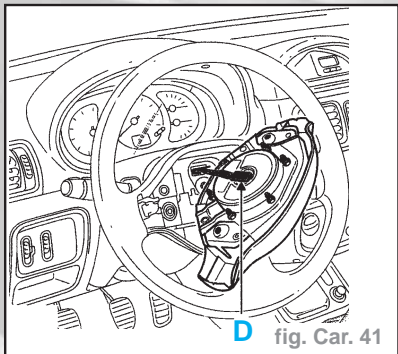
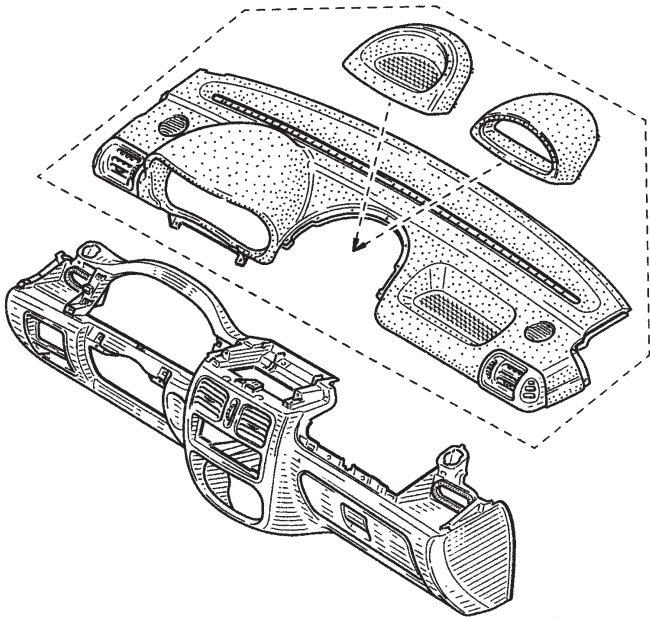
Attention : il est interdit de manipuler les systèmes pyrotechniques (airbags et prétensionneurs) près d'une source de chaleur ou d'une flamme, il y a risque de déclenchement.

Important : toutes les interventions sur les systèmes airbags et prétensionneurs doivent être effectuées par du personnel qualifié ayant reçu une formation.

Important : lors de toute dépose de volant, il est impératif de débrancher le connecteur de l'airbag (D). L'airbag est muni d'un connecteur qui se met en court-circuit lorsqu'il est débranché de façon à éviter tout déclenchement intempestif (fig. Car. 41).

- Débrancher la batterie.
 - Véhicules équipés d'airbag : déposer le coussin d'airbag conducteur par ses deux vis étoile (T30) (couple de serrage : 0,5 daN.m) situées derrière le volant et débrancher son connecteur (D).
 - Véhicules sans airbag : déposer le cache central du volant (clipsage).

ÉCLATÉ PLANCHE DE BORD



- Déposer :
 - la vis du volant
 - le volant après avoir mis les roues droites
 - les demi-coquilles (trois vis)
- Débrancher les manettes (essuie-vitre et éclairage) et le connecteur du commutateur rotatif (véhicules équipés d'airbag).

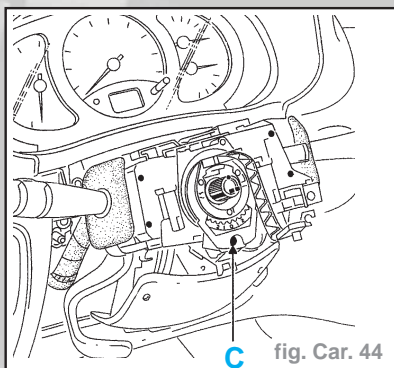
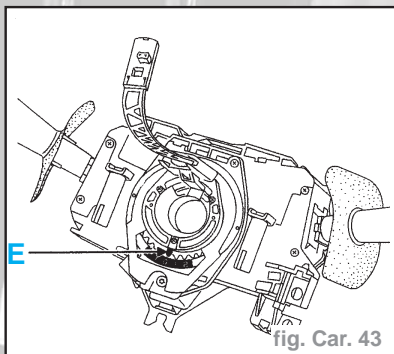
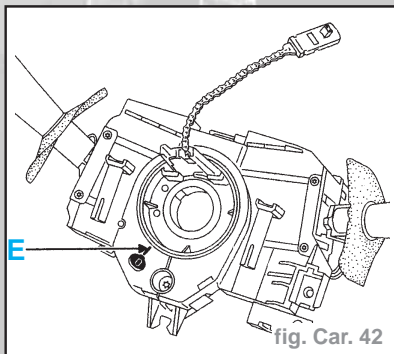
Particularités véhicules avec airbag

- Avant la dépose de l'ensemble, il est impératif de repérer la position du contact tournant :
 - en s'assurant que les roues soient droites au démontage afin de positionner la longueur du ruban au centre
 - en vérifiant que le repère "O" du contact tournant est bien positionné en face de l'index fixe (E).

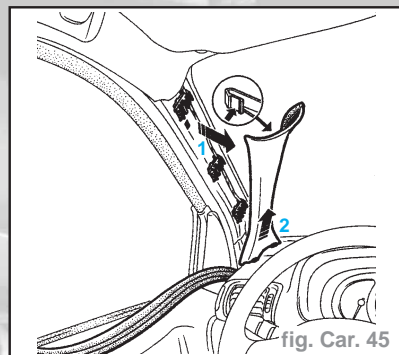
Montage VALEO (fig. Car. 42)

Montage LUCAS (fig. Car. 43)

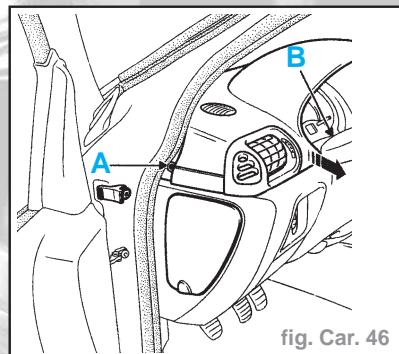
- Desserrer la vis (C) puis taper d'un coup sec sur le tournevis pour débloquer le cône et dégager l'ensemble de la colonne de direction (fig. Car. 44).



- Déposer la casquette, pour cela retirer :
 - au préalable les garnitures des montants de pare-brise. Pour ce faire, dégager suffisamment la garniture afin d'appuyer sur l'agrafe supérieure, écarter ensuite le montant (1) et le dégrafer de la casquette (2) (fig. Car. 45)



- les deux vis latérales (A) (fig. Car. 46)



- les deux vis sous le tableau de bord (B)
- les trois vis du dessus (près du pare-brise) et déposer complètement la casquette

- Déposer la bague réceptrice antidémarrage du contacteur de démarrage.
- Déposer le tableau de bord (quatre vis) et débrancher les connecteurs.
- Débrancher le connecteur du contacteur de démarrage.
- Côté compartiment moteur, déposer :
 - la manche à air
 - les écrous de fixation du vase d'expansion et le déplacer afin d'accéder à la chape rabattable de colonne de direction.
- Déposer la vis à came de la chape rabattable.
- Retirer les six vis de fixation de la colonne de direction et tirer sur le soufflet de tablier.
- Déposer la colonne de direction.
- Déposer :
 - la trappe d'accès au boîtier fusibles
 - les vis de fixation inférieures (G) (fig. Car. 47)
 - les vis de fixation (H)

Dépose du coussin d'airbag passager (selon équipement)

- Débrancher le connecteur (I) et déposer les vis de fixation (J) du coussin (fig. Car. 48).

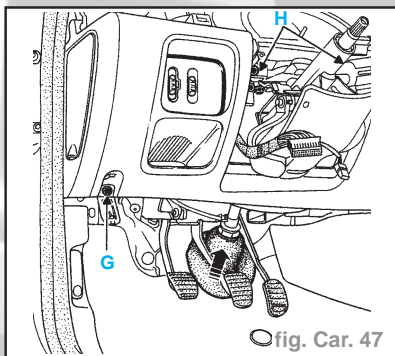


fig. Car. 47

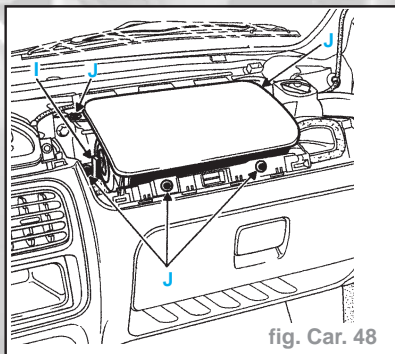


fig. Car. 48

- Déposer les deux vis de fixation (K) du boîtier de commande chauffage et déclipser celui-ci de son logement sur la planche de bord (fig. Car. 49).

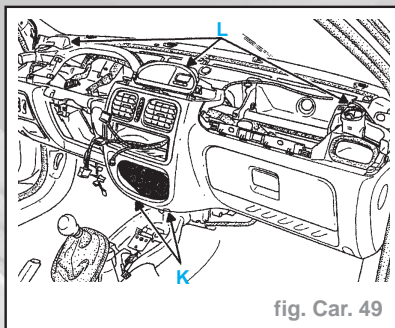


fig. Car. 49

- Retirer :
 • les trois vis de fixation supérieures (L) de la planche de bord
 • l'autoradio
 - Débrancher le connecteur d'alimentation de l'afficheur central (si équipé).
 - Déposer la vis de fixation (M) (fig. Car. 50).

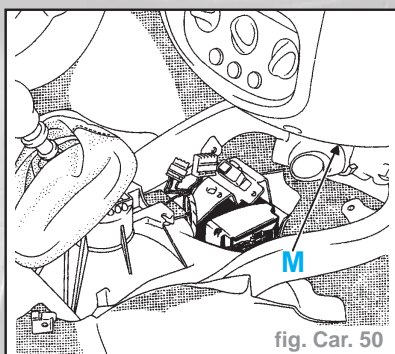


fig. Car. 50

- Soulever légèrement la planche de bord afin de la dégager des pions de maintien au niveau des vis de fixation (L) (voir ci-avant).
 - Écarter la planche côté droit (1) (fig. Car. 51).
 - Faire coulisser le manchon (2) afin de pouvoir retirer le côté gauche de la planche (fig. Car. 51 et 52).

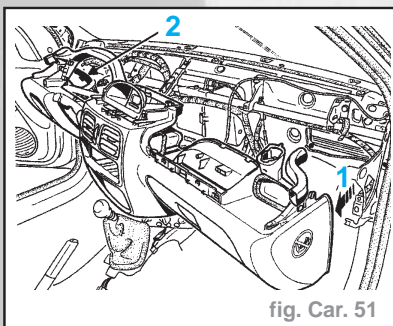


fig. Car. 51

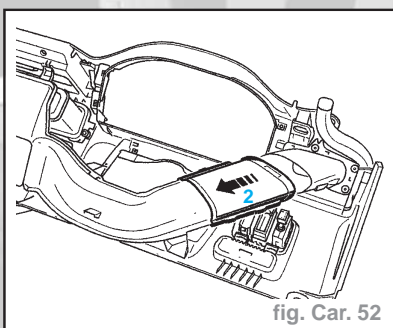


fig. Car. 52

Nota : ce manchon passe derrière la poutre métallique, le faire coulisser comme précisé sur l'illustration permet alors de désolidariser la planche de bord de la poutre.

- Retirer la planche de bord de l'habitacle (deux personnes).

Nota : lors d'un changement de caisse ou de faisceau de planche de bord, il faut remonter le faisceau de façon que celui-ci chemine sous la planche comme indiqué sur l'illustration (fig. Car. 53).

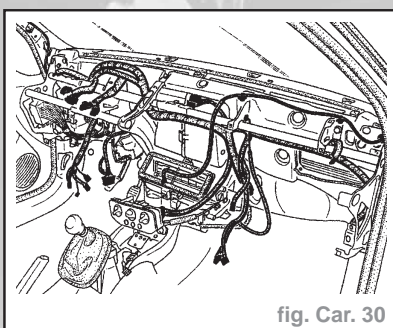


fig. Car. 30

REPOSE

- Remettre en place la planche de bord ainsi que le boîtier de commande de chauffage.
 - Mettre en place la colonne de direction. Pour cela, suivre les préconisations suivantes.

- Engager le soufflet sur le tablier en ayant au préalable, relié les oreilles et la chape rabattable à l'aide d'une ficelle.
 - Tirer sur la languette, couper la ficelle afin de mettre en place le soufflet.
 - Pour le reste des pièces, procéder en sens inverse de la dépose.
 - Veiller à ce que tous les connecteurs soient bien rebranchés.

Particularités de la repose

- S'assurer que les roues sont toujours droites.
 - Vérifier que le contact tournant est bien positionné en vérifiant que le repère "O" du contact tournant est bien positionné en face de l'index fixe (E) (véhicules airbag) (fig. Car. 54).

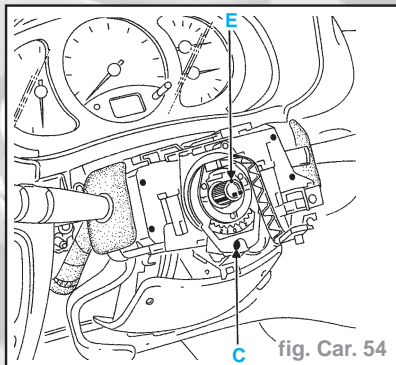


fig. Car. 54

- Engager l'ensemble sur la colonne de direction et brancher les différents connecteurs.
 - Effectuer le reste de la repose et ne bloquer la vis (C) qu'une fois les deux demi-coquilles reposées, de façon à positionner les manettes dans l'alignement du tableau de bord et de la planche de bord.
 - Cette opération est facilitée par un découpage donnant accès à la vis (C) dans la demi-coquille inférieure.
 - Changer la vis de volant après chaque démontage (vis préencollée).
 - Respecter le couple de serrage (4,5 daN.m).

Couples de serrage (en daN.m)

- Vis à came de chape rabattable..... 2,5
- Vis de volant de direction 4,5
- Écrous de fixation colonne 2
- Vis de fixation coussin airbag..... 0,5

Particularités des véhicules airbag

Important : avant de reconnecter le coussin airbag conducteur, il est nécessaire d'appliquer la procédure de contrôle de fonctionnement du système :

- vérifier que le témoin airbag au tableau de bord est allumé contact mis,
- connecter un allumeur inerte au connecteur du coussin airbag conducteur et vérifier que le témoin s'éteint,
- couper le contact, connecter le coussin airbag à la place de l'allumeur inerte et fixer le coussin sur le volant (couple de serrage 0,5 daN.m),
- mettre le contact, vérifier que le témoin s'allume 3 secondes à la mise du contact puis s'éteint et reste éteint.

- Si le témoin ne fonctionne pas comme indiqué ci-dessus, contrôler le système à l'aide de l'appareil XRBAG (Elé. 1288).

Attention : tout manquement à ces prescriptions pourrait provoquer une mise hors état de fonctionnement normal des systèmes, voire un déclenchement intempestif de ceux-ci.

- Lors d'un changement de planche de bord équipée d'un airbag passager, il est impératif de remettre en lieu et place (sur le côté de la planche de bord) l'étiquette de préconisation ci-dessus. Cette étiquette est disponible dans la collection **M.P.R. référence 77 01 205 442**.

Chauffage

Câbles de commande

DÉPOSE

- La dépose des câbles de commande peut être effectuée sans déposer la planche de bord.
- Déposer :
 - le cendrier
 - la console centrale
 - le tableau de commande ainsi que le câble concerné
- Côté bas droit de l'habitacle :
 - déposer les agrafes de maintien (E) (fig. Car. 55).

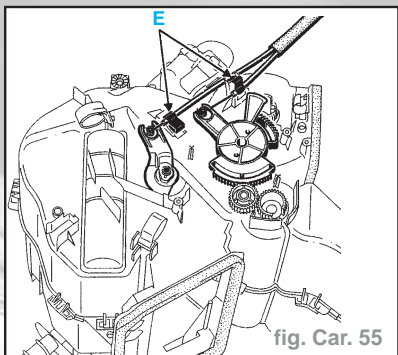


fig. Car. 55

REPOSE

- Mettre en place les câbles sur le tableau de commande.
- Placer les arrêts de gaines (M) (fig. Car. 56).

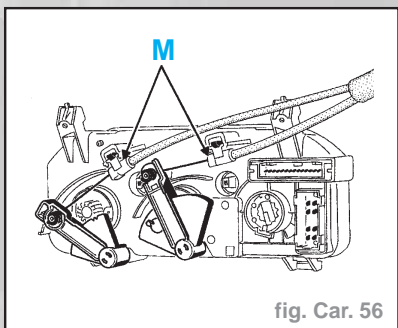


fig. Car. 56

RÉGLAGE

- Mettre le rotateur du tableau de commande et son volet associé en butée.

- Engager le câble sur le volet du boîtier répartiteur.
- Remettre en place les clips de maintien (E).
- Vérifier le fonctionnement des commandes.
- Reposer le tableau de commande sur la planche de bord.
- Remettre en place la console centrale.

Filter à particules

DÉPOSE

- Déposer :
 - la demi-grille d'avant droite
 - le capotage de protection du filtre à particules
- Extraire le filtre à particules en pliant légèrement celui-ci (fig. Car. 57).

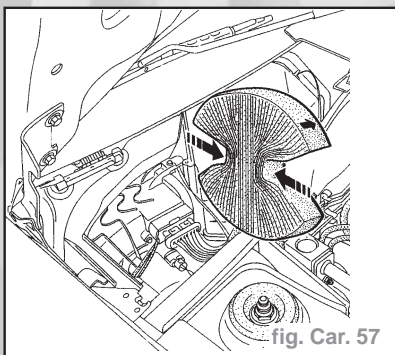


fig. Car. 57

REPOSE

- Remettre en place le filtre à particules en procédant de la même manière que pour la dépose.

Nota : faire attention au bon sens de montage du filtre à particules (les deux flèches (A) dans le même alignement) (fig. Car. 58).

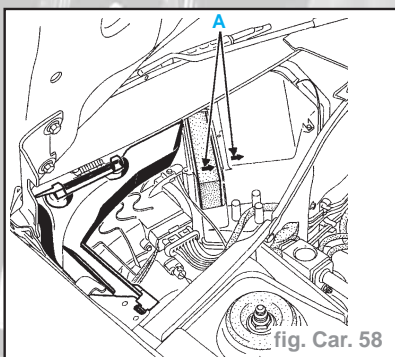


fig. Car. 58

Boîtier répartiteur

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer :
 - la vis du volant
 - le volant après avoir mis les roues droites

Attention : suivre les préconisations pour la manipulation des airbags.

- Déposer :
 - les demi-coquilles de colonne de direction

- les deux garnitures de montant de pare-brise
- la casquette de planche de bord
- le tableau de bord
- le bloc manettes de commande d'essuie-vitre et d'éclairage
- la console central
- les deux vis de fixation du tableau de commande de chauffage (3) (fig. Car. 59)

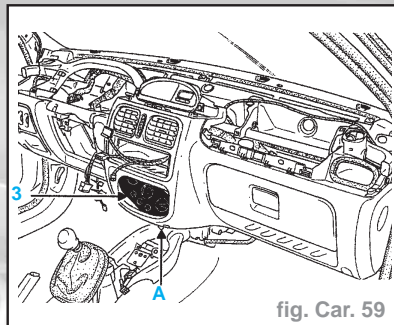


fig. Car. 59

- l'autoradio (si équipé)
- l'airbag passager (selon montage)
- la colonne de direction
- les sept vis de maintien de la planche de bord
- la vis (A) sur le boîtier répartiteur située sous la planche de bord
- Extraire la planche de bord.
- Déposer les vis de maintien de la poutre (B) et écarter celle-ci (fig. Car. 60).

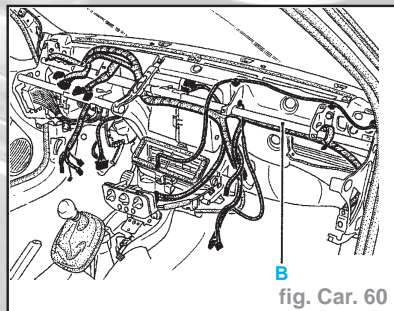


fig. Car. 60

Côté compartiment moteur

- Placer un pince durit et débrancher les colliers rapides des durits de chauffage
- Placer un déflecteur et souffler le restant de liquide à l'air comprimé.
- Déposer :
 - les bras d'essuie-glaces en utilisant l'outil **Elé. 1294-01**
 - le joint supérieur de boîte à eau ainsi que la grille d'entrée d'air extérieure
 - le dispositif de soufflage d'air
 - les vis de fixation (1) du boîtier répartiteur (fig. Car. 61)

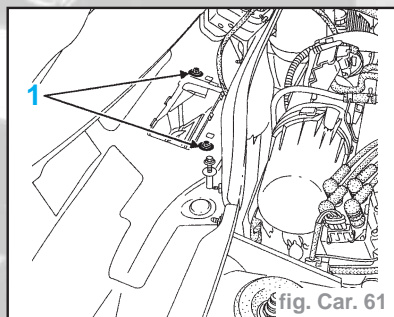


fig. Car. 61

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Dans l'habitacle

- Déposer :
 - le boîtier répartiteur
 - le radiateur de chauffage

REPOSE

- Vérifier :
 - le bon passage des câblages derrière la planche de bord
 - le bon accouplement des conduits d'air afin d'éviter les bruyances
- Remplacer la vis du volant (vis préencollée, couple de serrage : **4,5 daN.m**).

Important : avant de reconnecter le coussin airbag il est nécessaire d'appliquer la procédure de contrôle de fonctionnement du système :

- vérifier que le témoin airbag au tableau de bord est allumé contact mis
- connecter un allumeur inerte au connecteur du coussin airbag et vérifier que le témoin s'éteint
- couper le contact, connecter le coussin airbag à la place de l'allumeur inerte et fixer le coussin sur le volant
- mettre le contact, vérifier que le témoin s'allume trois secondes à la mise du contact puis s'éteint et reste éteint

Radiateur

DÉPOSE

- La dépose du radiateur de chauffage s'effectue après avoir déposé le dispositif de soufflage d'air, la planche de bord et le boîtier de répartition d'air.

Côté compartiment moteur

- Placer un pince durit et débrancher les colliers rapides des durits de chauffage.
- Placer un déflecteur et souffler le restant de liquide à l'air comprimé.
- Déposer la vis de bride des tuyaux de chauffage sur le tablier.

Côté habitacle

- Écarter les quatre clips de maintien (E) et extraire le radiateur (fig. Car. 62).

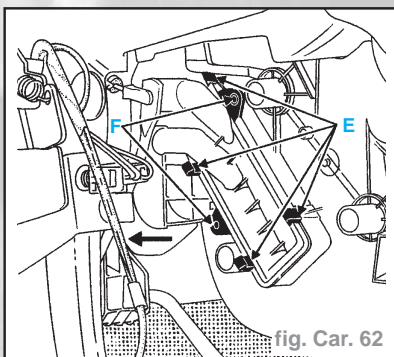


fig. Car. 62

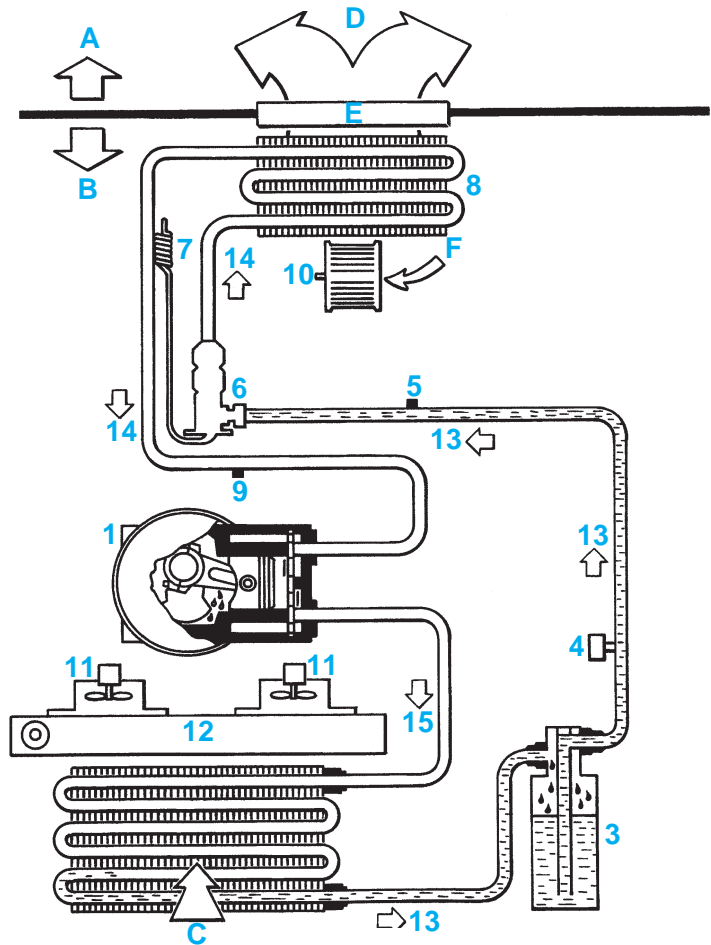
REPOSE

- Procéder à l'inverse de la dépose.
- Mettre en place deux vis de fixation (F) sur le corps du boîtier s'il y a eu rupture des clips.

Conditionnement d'air

GÉNÉRALITÉS

- Voie 7 **Témoin fonctionnement CA**
- Voie 8 **Témoin fonctionnement recyclage**
- Voie 9 **+ Feux de position**



A : Habitacle - **B :** Compartiment moteur - **C :** Air extérieur - **D :** Vers boîtier de mixage d'air - **E :** Tablier d'avent - **F :** Air extérieur ou recyclé - **1 :** Compresseur - **2 :** Condenseur - **3 :** Bouteille déshydratante - **4 :** Pressostat tri fonction - **5 :** Purge haute pression - **6 :** Détendeur - **7 :** Régulation thermostatique du détendeur - **8 :** Évaporateur - **9 :** Purge basse pression - **10 :** Motoventilateur de soufflage - **11 :** Motoventilateur de refroidissement - **12 :** Radiateur moteur - **13 :** Liquide haute pression - **14 :** Vapeur basse pression - **15 :** Vapeur haute pression

Ingrédients

- Huile pour compresseur **SANDEN SP 10 (P.A.G.) : 135 cms**
- Fluide réfrigérant **R134a : 650 ± 35 g**
- Compresseur **SANDEN SD 7V**

CALCULATEUR

- Affectation des connecteurs (fig. Car. 63).

Connecteur 15 voies (A)

- Voie 1 **Non utilisée**
- Voie 2 **Information fonctionnement CA**
- Voie 3 **Recyclage on/off**
- Voie 4 **Masse calculateur CA**
- Voie 5 **+ 12V accessoires (fusible GMV)**
- Voie 6 **+ 12V APC (fusible stop)**

- Voie 10 **Commande lunette arrière dégivrante**
- Voie 11 **Témoin fonctionnement lunette arrière dégivrante**
- Voies 12/13/14/15 **Non utilisée**

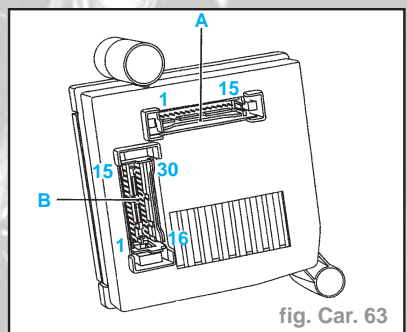


fig. Car. 63

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Connecteur 30 voies (B)

Voie	Désignation
1	+ 12V APC (fusible stop)
2	Commande compresseur
3	Information diagnostic L
4	Information tension GMV
5	Non utilisée
6	Information diagnostic K
7	Non utilisée
8	Information PMH
9	Capteur de pression fluide réfrigérant
10	Capteur de pression fluide réfrigérant
11	Signal capteur de pression fluide réfrigérant
12	Sonde évaporateur
13	Information puissance absorbée
14	Non utilisée
15	Non utilisée
16	+ 12V PAC (fusible stop)
17	Commande compresseur
18	Information coupure CA
19	Non utilisée
20	Non utilisée
21	Liaison ralenti accéléré
22	Commande petite vitesse GMV
23	Commande grande vitesse GMV
24	Commande lunette arrière dégivrante
25	Non utilisée
26	Moteur recyclage CA
27	Moteur recyclage CA
28	Non utilisée
29	Sonde évaporateur
30	Non utilisée

Airbags et prétensionneurs de ceintures de sécurité

FONCTIONNEMENT DES PRÉTENSIONNEURS ET AIRBAGS

- A la mise du contact, le témoin de contrôle de ces systèmes s'allume quelques secondes et s'éteint.
- Le boîtier électronique est alors en veille et va prendre en compte les décélérations du véhicule grâce au signal mesuré par deux décéléromètres électroniques intégrés.
- Lors d'un choc frontal de niveau suffisant, l'un d'eux déclenche l'allumage simultané des générateurs pyrotechniques des deux prétensionneurs de ceinture de sécurité.
- Sous l'effet des gaz générés par le système, un piston se déplace dans son cylindre entraînant avec lui un câble relié à la boucle centrale correspondante qui permet de rétracter la ceinture de sécurité (voir "Prétensionneurs").
- Si le choc frontal est plus important, le deuxième décéléromètre électronique déclenche l'allumage des générateurs de gaz pyrotechniques qui gonfle les airbags conducteur et passager (selon équipement).

- Ces systèmes ne se déclenchent pas lors :
 - d'un choc latéral
 - d'un choc arrière
- Lors de son déclenchement, un générateur de gaz pyrotechnique produit une détonation ainsi qu'une légère fumée.

Important : ces systèmes doivent impérativement être vérifiés à l'aide de l'outil **XR BAG** à la suite :

- d'un accident n'ayant pas entraîné de déclenchement,
- d'un vol ou tentative de vol du véhicule,
- avant la vente d'un véhicule d'occasion.

TÉMOIN LUMINEUX AU TABLEAU DE BORD

- Ce témoin contrôle les prétensionneurs et les airbags conducteur et passager.
- Il doit s'allumer quelques secondes à la mise du contact puis s'éteindre (et rester éteint).
- Son non allumage à la mise du contact ou allumage lorsque le véhicule roule, signale une défaillance dans le système.

BOÎTIER ÉLECTRONIQUE

- Un seul type de boîtier est monté sur ces véhicules.
- Celui-ci devra être configuré en fonction de l'équipement du véhicule (voir configuration).
- Ces boîtiers comportent :
 - deux décéléromètres électroniques
 - un circuit d'allumage pour les différents systèmes pyrotechniques
 - une réserve d'énergie
 - un circuit de diagnostic et de mémorisation des défauts détectés
 - un circuit de commande du témoin d'alerte au tableau de bord
 - une interface de communication K - L via la prise diagnostic

Important : - Avant la dépose du boîtier électronique :

- verrouiller le boîtier à l'aide de la valise **XR25** par la commande G80* (sélecteur **ISO sur 58 code D49 fiche n°48**)
- lorsque cette fonction est activée, toutes les lignes de mise à feu sont inhibées, le témoin airbag au tableau de bord et les barregraphes **11 et 16 gauche** de la valise **XR25** s'allument (les boîtiers électroniques neufs sont livrés dans cet état)

Nota : après un déclenchement, le boîtier se verrouille automatiquement.

- Pour sa repose, il est impératif de procéder à sa fixation sur le véhicule avant de rebrancher son connecteur (couple de serrage : **0,8 daN.m**).
- La flèche sur le boîtier doit être orientée vers l'avant du véhicule.
- Après avoir branché son connecteur, effectuer un contrôle à l'aide de la valise **XR25**.
- Si tout est correct, déverrouiller le boîtier électronique par la commande **G81***

Localisation du boîtier électronique

- Il est situé sur le tunnel dans la console centrale (fig. Car. 64).

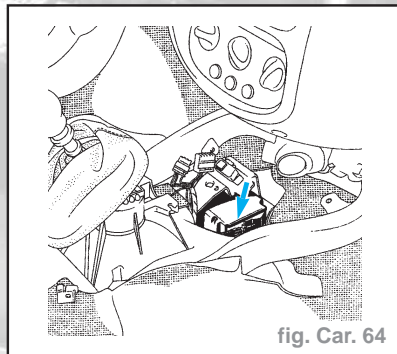


fig. Car. 64

Particularités de remplacement

- Ce type de boîtier peut accepter jusqu'à trois déclenchements maximum. Il n'est donc pas nécessaire de la remplacer systématiquement après chaque déclenchement d'airbag(s) ou prétensionneurs.
- En cas de déclenchement, le témoin airbag au tableau de bord s'allume et le boîtier électronique se verrouille automatiquement.
- A l'aide de la valise **XR25** fiche diagnostic **n°48** il est possible de visualiser le déclenchement par l'allumage des barregraphes **11 droit et 16 gauche**.
- Si le barregraphe **1 gauche** n'est pas allumé :
 - remplacer les éléments déclenchés et défectueux
 - vérifier l'absence de défaut à l'aide de la valise **XR25** (fiche diagnostic **n°48**)
- Lorsque tout est correct, déverrouiller le boîtier électronique par la commande **G81***, le système est à nouveau opérationnel (le barregraphe **11 droit et 16 gauche** s'éteignent).
- Si le barregraphe **1 gauche** est également allumé, cela indique soit :
 - que le boîtier a déclenché trois fois les prétensionneurs seuls ou les prétensionneurs et airbag(s)
 - une défaillance interne au boîtier électronique
- Dans ce cas, remplacer le boîtier électronique.
- Lors de la repose du boîtier neuf, il est impératif de procéder à sa fixation sur le véhicule avant de rebrancher son connecteur (couple de serrage : **0,8 daN.m**).
- La flèche sur le boîtier doit être orientée vers l'avant du véhicule.
- Après avoir branché son connecteur, effectuer un contrôle à l'aide de la valise **XR25** et procéder à une configuration si celui-ci ne possède pas d'airbag passager.
- Si tout est correct, déverrouiller le boîtier électronique par la commande **G81*** (le barregraphe **16 gauche** s'éteint).

Configuration

- Les boîtiers neufs sont livrés configurés "airbag passager".
- Si le véhicule n'en possède pas, il sera nécessaire de configurer le boîtier électronique sans airbag passager.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- A l'aide de la valise **XR25** (fiche n°48), taper le mode commande **G20*0*** (le barregraphe **19 gauche** doit s'éteindre).
- Pour configurer le boîtier avec airbag passager, taper le mode commande **G20*1*** (le barregraphe **19 gauche** doit s'allumer).
- Dans le cas où la configuration du boîtier ne correspond pas à l'équipement du véhicule, le voyant airbag reste allumé.

Nota : l'alimentation du boîtier électronique et des allumeurs est normalement réalisée par la batterie du véhicule.

- Néanmoins, une capacité de réserve d'énergie est incluse au boîtier électronique en cas de débranchement de la batterie en début de choc.

Attention : - Lors d'une intervention sur le véhicule (échappement, carrosserie, etc.), ne pas utiliser de marteau ou ne pas transmettre de choc au plancher sans avoir retiré le fusible airbag et attendu **2 secondes** la décharge automatique de la capacité de réserve du boîtier (voir désignation des fusibles).

- Lors de l'installation d'un accessoire électrique en après-vente (haut-parleur, boîtier alarme ou tout appareil pouvant générer un champ magnétique), celui-ci ne devra pas être posé dans l'environnement proche du boîtier électronique airbag(s)/prétensionneurs.

Branchement

Remarque : le connecteur **30 voies** du boîtier électronique a la particularité de mettre en court-circuit les différentes lignes de mise à feu dès qu'il se trouve débranché. En effet, des shunts situés en face de chaque ligne prétensionneurs ou airbags évitent le déclenchement intempestif de ces systèmes (par effet d'antenne par exemple).

Connecteur 30 voies jaune
(branchement le plus complet)

Voie	Désignation
1	+ prétensionneur conducteur
2	- prétensionneur conducteur
3	+ prétensionneur passager
4	- prétensionneur passager
5	+ après contact
6	Masse
7	Témoin airbag tableau de bord
8	Non utilisée
9	Ligne diagnostic K
10	+ airbag conducteur
11	- airbag conducteur
12	Non utilisée
13	+ airbag passager
14	- airbag passager
15	Non utilisée
16	Shunt
17	Shunt
18	Shunt
19	Shunt
20	Masse
21	Shunt
22	Shunt
23	Ligne diagnostic L
24	Non utilisée
25	Shunt
26	Shunt
27	Non utilisée
28	Shunt
29	Shunt
30	Non utilisée

Intervention sur les câblages de mise à feu

- En cas d'anomalie constatée sur un de ces câblages, l'élément doit impérativement être remplacé et non réparé.
- Ce dispositif de sécurité ne peut tolérer aucune intervention classique de réparation des câblages ou connecteurs.

Attention : lors de la pose du câblage neuf, s'assurer que celui-ci ne soit pas agressé et que son hygiène d'origine soit bien respectée.

LES PRÉTENSIONNEURS DE CEINTURE

Description

- Ils sont fixés sur le côté des sièges avant.
- Un prétensionneur comporte (fig. Car. 65) :
 - une boucle de ceinture spécifique (A)
 - un générateur de gaz pyrotechnique avec son allumeur (B)

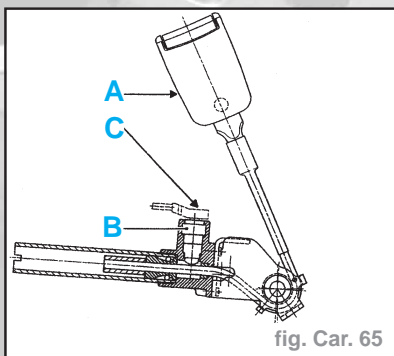


fig. Car. 65

- Lors de son déclenchement, le système peut rétracter la boucle jusqu'à **70 mm** (maximum).
- Les éléments d'un prétensionneur ne peuvent pas être dissociés.

Nota : ce système est opérationnel après la mise du contact.

Dépose

Attention : il est interdit de manipuler les systèmes pyrotechniques (prétensionneur ou airbag) près d'une source de chaleur ou d'une flamme, il y a risque de déclenchement.

Important : - Avant la dépose d'un prétensionneur, verrouiller le boîtier électronique à l'aide de la valise **XR25** par la commande **G80*** (sélecteur **ISO sur 58 code D49**).

- Lorsque cette fonction est activée, toutes les lignes de mise à feu sont inhibées, le témoin airbag au tableau de bord et les barregraphes **11 et 16 gauche** de la valise **XR25** s'allument (fiche diagnostic n°48).

Nota : après un déclenchement, le boîtier se verrouille automatiquement.

- Déposer :
 - le connecteur du prétensionneur situé sous le siège avant
 - l'ensemble prétensionneur après avoir déposé sa garniture de protection

Important : avant la mise au rebut d'un prétensionneur non déclenché, il est impératif de procéder à sa destruction en suivant la méthode (sauf pièces à retourner en garantie).

Repose

- Respecter le cheminement et les points de fixation du câblage sous siège.

Nota : côté prétensionneur, bien enclipser à fond le connecteur (C) (enclipsage fort).

Important : après avoir remplacé les pièces défectueuses et rebrancher les connecteurs, effectuer un contrôle à l'aide de la valise **XR25** (fiche n°48). Si tout est correct, déverrouiller le boîtier électronique par la commande **G81***.

Rappel : le boîtier électronique de ce véhicule peut accepter jusqu'à trois déclenchements maximum. Il n'est donc pas nécessaire de le remplacer systématiquement après chaque déclenchement d'airbag(s) ou prétensionneurs (voir "Boîtier électronique").

Ceintures de sécurité

- Lors d'un déclenchement de prétensionneurs, la ou les ceintures de sécurité avant doivent être systématiquement remplacées si celles-ci étaient attachées pendant la prétension (tout doute sur le port de la ceinture doit se traduire par son remplacement).
- Les contraintes physiques exercées sur la boucle se répercutent à l'enrouleur et risquent de détériorer le mécanisme ce celui-ci.

L'AIRBAG CONDUCTEUR

Description

- Il est situé dans le coussin de volant.
- Il comporte :
 - un sac gonflable
 - un générateur de gaz pyrotechnique avec son allumeur
- Ces éléments ne peuvent pas être dissociés.
- Pour se déployer, le sac gonflable déchire le couvercle du volant.

Nota : ce système est opérationnel après la mise du contact.

Rappel : - Un véhicule équipé d'un airbag conducteur sera identifié par un autocollant placé dans l'angle inférieur du pare-brise, côté conducteur et par l'inscription "airbag" au centre du volant.

- Avec l'équipement airbag passager, un deuxième autocollant est placé dans l'angle inférieur du pare-brise côté passager et l'inscription "airbag" se trouve sur la planche de bord du même côté.

- A chaque remplacement de pare-brise, ne pas oublier de coller les étiquettes adhésives mentionnant que le véhicule est équipé d'airbag(s).

- L'ensemble de ces étiquettes sont disponibles dans une collection **Réf. 77 01 205 442**.

Dépose

Attention : il est interdit de manipuler les systèmes pyrotechniques (prétensionneur ou airbag) près d'une source de chaleur ou d'une flamme, il y a risque de déclenchement.

Important : - Lors de toute dépose de volant, il est impératif de débrancher le connecteur de l'airbag (D) (fig. Car. 41).
- L'airbag est muni d'un connecteur qui se met en court-circuit lorsqu'il est débranché de façon à éviter tout déclenchement intempestif.

Important : - Avant la dépose d'un prétensionneur, verrouiller le boîtier électronique à l'aide de la valise XR25 par la commande G80* (sélecteur ISO sur 58 code D49).

- Lorsque cette fonction est activée, toutes les lignes de mise à feu sont inhibées, le témoin airbag au tableau de bord et les barregraphes 11 et 16 gauche de la valise XR25 s'allument (fiche diagnostic n°48).

Nota : après un déclenchement, le boîtier se verrouille automatiquement.

- Déposer le coussin airbag par ses deux vis étoile situées derrière le volant et débrancher son connecteur (D).

Important : avant la mise au rebut d'un coussin airbag non déclenché, il est impératif de procéder à sa destruction.

Repose

- Reconnecter le coussin d'airbag et le fixer sur le volant (couple de serrage : 0,5 daN.m).

Nota : Côté coussin, bien enclipser à fond le connecteur (D) (enclipsage fort).

Important : après avoir tout remonté, effectuer un contrôle à l'aide de la valise XR25 (fiche n°48). Si tout est correct, déverrouiller le boîtier électronique par la commande G81*.

Rappel : le boîtier électronique de ce véhicule peut accepter jusqu'à trois déclenchements maximum. Il n'est donc pas nécessaire de le remplacer systématiquement après chaque déclenchement d'airbag(s) ou prétensionneurs (voir "Boîtier électronique").

LE CONTACTEUR TOURNANT

- Le contacteur tournant assure la liaison électrique entre la colonne de direction et le volant.

- Ce contacteur est composé d'un ruban possédant des pistes conductrices (airbag) dont la longueur est prévue pour assurer 2,5 tours de volant (butée de braquage plus sécurité) de chaque côté.

Dépose

Attention : il est interdit de manipuler les systèmes pyrotechniques (prétensionneur ou airbag) près d'une source de chaleur ou d'une flamme, il y a risque de déclenchement.

Important : - Lors de toute dépose de volant, il est impératif de débrancher le connecteur de l'airbag (D) (fig. Car. 41).

- L'airbag est muni d'un connecteur qui se met en court-circuit lorsqu'il est débranché de façon à éviter tout déclenchement intempestif.

Important : - Avant la dépose d'un coussin airbag, verrouiller le boîtier électronique à l'aide de la valise XR25 par la commande G80* (sélecteur ISO sur 58 code D49).

- Lorsque cette fonction est activée, toutes les lignes de mise à feu sont inhibées, le témoin airbag au tableau de bord et les barregraphes 11 et 16 gauche de la valise XR25 s'allument (fiche diagnostic n°48).

Nota : après un déclenchement, le boîtier se verrouille automatiquement.

- Déposer :

- le coussin airbag par ses deux vis étoile situées derrière le volant et débrancher son connecteur (D)
- la vis du volant
- le volant après avoir mis les roues droites
- les demi-coquilles (trois vis)
- Débrancher les manettes (essuie-vitre et éclairage) et le connecteur du commutateur rotatif.
- Avant la dépose de l'ensemble, il est impératif de repérer la position du contact tournant :
 - en s'assurant que les roues soient droites au démontage afin de positionner la longueur du ruban au centre
 - en vérifiant que le repère "O" du contact tournant est bien positionné en face de l'index fixe (E).

Montage VALEO (fig. Car. 42)

Montage LUCAS (fig. Car. 43)

- Desserrer la vis (C) puis taper d'un coup sec sur le tournevis pour débloquer le cône et dégager l'ensemble de la colonne de direction (fig. Car. 44).

Repose

- S'assurer que les roues sont toujours droites.
- Vérifier que le contact tournant est bien positionné en vérifiant que le repère "O" du contact tournant est bien positionné en face de l'index fixe (E).

Attention : tout manquement à ces prescriptions pourrait provoquer une mise hors état de fonctionnement normal des systèmes, voire un déclenchement intempestif de ceux-ci.

- Engager l'ensemble sur la colonne de direction et brancher les différents connecteurs.

- Effectuer le reste de la repose et ne bloquer la vis (C) qu'une fois les deux demi-coquilles reposées de façon à positionner les manettes dans l'alignement du tableau de bord et de la planche de bord.

- Cette opération est facilitée par un découpage donnant accès à la vis (C) dans la demi-coquille inférieure.

- Changer la vis de volant après chaque démontage (vis préencollée) et respecter son couple de serrage (4,5 daN.m).
- Reconnecter le coussin airbag et le fixer

sur le volant (couple de serrage : 0,5 daN.m).

Nota : Côté coussin, bien enclipser à fond le connecteur (D) (enclipsage fort).

Attention : - Afin d'éviter de détruire le contacteur tournant, il est important de conserver la position fixe du volant pendant toute la durée de l'intervention.

- Tout doute sur le bon centrage de celui-ci implique une dépose de volant pour vérification.

- Dans le cas d'une intervention de dépose de la direction, du moteur, des éléments de transmission..., nécessitant de désaccoupler la crémaillère et la colonne de direction, le volant doit impérativement être immobilisé à l'aide d'un outil "bloc volant".

Important : après avoir tout remonté, effectuer un contrôle à l'aide de la valise XR25 (fiche n°48). Si tout est correct, déverrouiller le boîtier électronique par la commande G81*.

MODULE AIRBAG PASSAGER

Description

- Il est fixé dans la planche de bord face au passager avant.

- Il comporte :

- un sac gonflable
 - un générateur de gaz pyrotechnique avec son allumeur
- Ces éléments ne peuvent pas être dissociés.

Nota : ce système est opérationnel après la mise du contact.

Rappel : - Un véhicule équipé d'un airbag conducteur sera identifié par un autocollant placé dans l'angle inférieur du pare-brise, côté conducteur et par l'inscription "airbag" au centre du volant.

- Avec l'équipement airbag passager, un deuxième autocollant est placé dans l'angle inférieur du pare-brise côté passager et l'inscription "airbag" se trouve sur la planche de bord du même côté.

- A chaque remplacement de pare-brise, ne pas oublier de coller les étiquettes adhésives mentionnant que le véhicule est équipé d'airbag(s).

- L'ensemble de ces étiquettes sont disponibles dans une collection Réf. 77 01 205 442.

Accessibilité de l'allumeur

- Pour accéder à l'allumeur du module airbag passager, il est nécessaire de déposer la partie supérieure de la planche de bord.

Rappel : le contrôle de l'allumeur du module doit impérativement être effectué à l'aide de la valise XRBAG.

Dépose

Attention : il est interdit de manipuler les systèmes pyrotechniques (prétensionneur ou airbag) près d'une source de chaleur ou d'une flamme, il y a risque de déclenchement.

Important : - Avant la dépose du module airbag passager, verrouiller le boîtier électronique à l'aide de la valise XR25 par la commande G80* (sélecteur ISO sur 58 code D49).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Lorsque cette fonction est activée, toutes les lignes de mise à feu sont inhibées, le témoin airbag au tableau de bord et les barregraphes **11 et 16 gauche** de la valise **XR25** s'allument (fiche diagnostic n°48).

Nota : après un déclenchement, le boîtier se verrouille automatiquement.

- Pour déposer le module airbag passager, il est nécessaire de déposer la partie supérieure de la planche de bord.

- Déposer :

- les garnitures de montant de pare-brise
- les demi-coquilles sous volant
- les vis de fixation de la partie supérieure de la planche de bord et dégauger celle-ci
- débrancher l'allumeur

- Le module airbag passager est fixé par six vis (fig. Car. 66).

Important : lors d'un déclenchement du module airbag passager, la déformation des fixations (micro fissures) impose systématiquement le remplacement de la poutre métallique de la planche de bord.

Important : avant la mise au rebut d'un coussin airbag non déclenché, il est impératif de procéder à sa destruction.

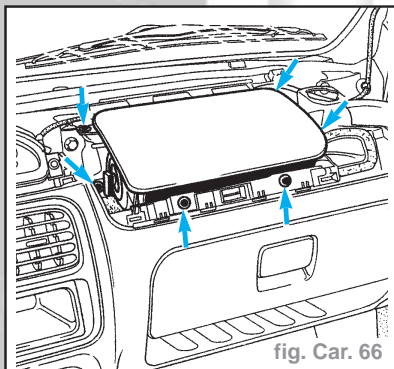


fig. Car. 66

Repose

Attention : - Respecter impérativement les consignes de sécurité qui sont à suivre pour la repose ou le remplacement du module airbag passager.

- Tout manquement à ces prescriptions pourrait provoquer une mise hors d'état de fonctionnement normal des systèmes, voire présenter un risque pour les occupants du véhicule.

- Procéder dans le sens inverse de la dépose.

Important : - Aucun corps étranger (vis, agrafe...) ne doit être oublié au montage du module airbag.

- Reconnecter le module airbag passager et le fixe (couple de serrage : **0,6 daN.m**).

- Côté module, bien enclipser à fond le connecteur (enclipsage fort).

- Coller une étiquette adhésive "témoin de violabilité du système après-vente" de couleur bleue vendue sous la référence : **77 01 205 356** à cheval sur le connecteur du module airbag.

- après avoir tout remonté, effectuer un contrôle à l'aide de la valise **XR25** (fiche n°48).

- Si tout est correct, déverrouiller le boîtier électronique par la commande **G81***.

Rappel : le boîtier électronique de ce véhicule peut accepter jusqu'à trois déclenchements maximum. Il n'est donc pas nécessaire de le remplacer systématiquement après chaque déclenchement d'airbag(s) ou prétensionneurs.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉLÉMENTS SOUDÉS

Généralités

SYMBOLISATION DES MÉTHODES

- Le dessin représente les endroits du véhicule pour lesquels une section des accostages de tôle est représentée par les schémas qui suivent (fig. Car. 67).

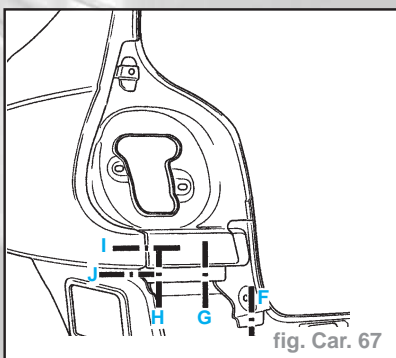
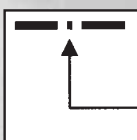


fig. Car. 67

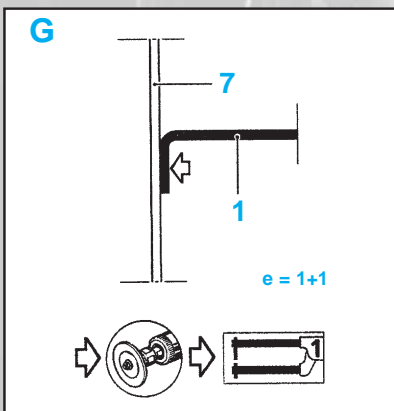


Ce trait définit l'axe des sections

Le point définit le lieu exact où se situe l'accostage des soudures



Cette lettre désigne le schéma correspondant à la section (celle-ci est reprise dans l'un des coins supérieurs de chaque schéma)



- Dans les schémas de section on trouve les indications suivantes :

La pièce noire est celle qui sera déposée dans l'opération

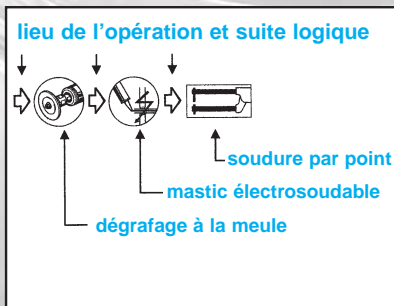
1 et 7 sont les repères des pièces correspondant à la liste de la page d'introduction

e = 1+1 sont les épaisseurs (en mm) des tôles considérées pour la soudure par point électrique

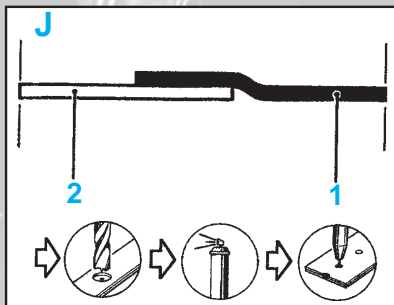
Cette flèche dans le schéma désigne la face d'accès pour le dégrafage des points de soudure (voir cas particuliers)

- Elle indique également la suite logique des opérations dans les symboles qui se trouvent sous chaque schéma.

Exemple :



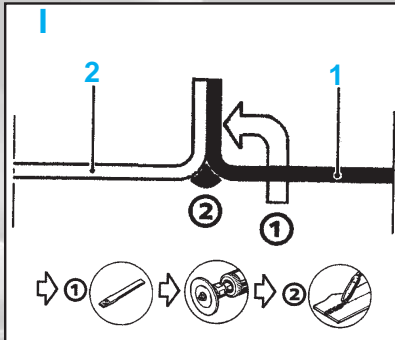
Cas particuliers



- Dans cet exemple, l'accès pour la dépose de la pièce 1 n'est pas direct. Le dégrafage des points se fera à travers la pièce 2 qui sera à conserver.

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

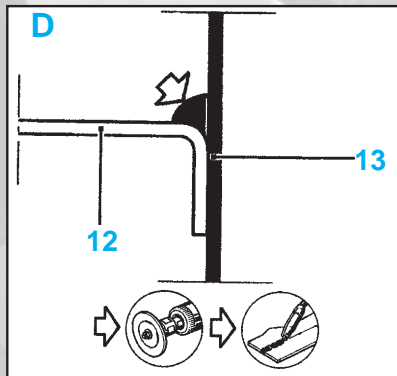
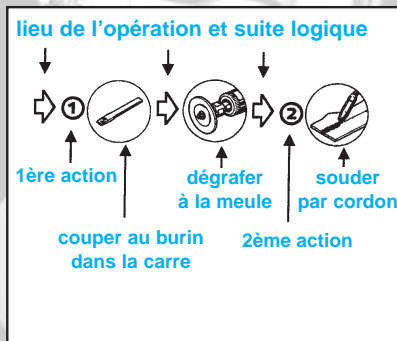
CARROSSERIE



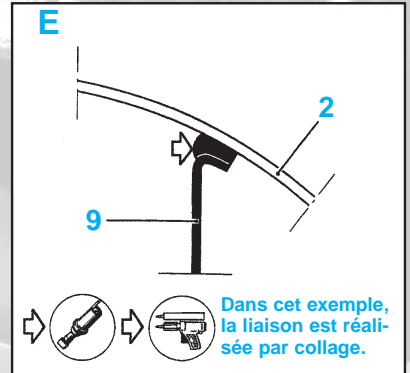
Cette flèche indique qu'il faudra découper la pièce qu'elle traverse avant d'accéder à la liaison.

- Les repères qui suivent indiquent des actions différentes :
- 1 dégrafa
- 2 soudure

Sous le schéma I



- Dans ce cas particulier, la flèche indique que la liaison est réalisée par ancrage à l'arc (MAG).



LÉGENDE DES VIGNETTES

Couper au burin	Meuler le cordon ou les points de soudure. Meuleuse droite équipée d'un disque bakélite ø 75, épaisseur 1,8 à 3,2 mm	Découper la pièce en meulant la carre ou araser les parties de points de soudure restantes - Surfaçage en finition de soudure - Meuleuse verticale munie d'un plateau caoutchouc et d'un disque fibre ø 120 à 180 mm grain P36	Sertissage des panneaux extérieurs de porte
Fraiser les points de soudure Meuleuse droite 20 000 tr/min équipée de fraise sphérique ø 10 ou 16 mm	Percer les points de soudure Forêt à dépointer. Vitesse de rotation 800 à 1000 tr/min	Débrassage	Sigle de sécurité Il signifie que l'opération de soudure en cours concerne un ou plusieurs éléments de sécurité du véhicule
Dégrafa la bande de tôle	Soudure par points de chaînette sous gaz de protection MAG Nota : pour une bonne qualité de soudure, il est conseillé d'utiliser un gaz composé d'Argon + 15% de CO2 qui est considéré comme un gaz actif (MAG)	Soudure par point de résistance électrique	Glacis d'étain Chalumeau à air chaud Température sortie de buse 600° mini Palette + baguette 33% d'étain + suif Nota : le glacis d'étain compense en grande partie les risques de déformation fusible dus aux soudures
Nettoyer les surfaces à souder Disque fibre ø 100 mm	Soudure par bouchonnage Sous gaz de protection MAG	Application de mastic électrosoudable Ce mastic est conducteur courant, intercalé entre deux tôles à souder par point, il assure l'étanchéité entre les tôles et évite la corrosion des points de soudure	
Couper à la scie Scie pneumatique alternative			

Application de peinture à base d'aluminium
Elle doit être faite sur les faces d'accostage de chacune des pièces à souder par bouchonnage. Cette peinture est conductrice de courant et résiste aux hautes températures, elle assure une protection anticorrosion autour des points de soudure



Effectuer un cordon de mastic extrudé
• pistolet à cartouche manuel ou pneumatique
• mastic de sertis ou d'accostage à un ou deux composants



Effectuer une pulvérisation de mastic
• pistolet sous pression
• mastic antigraillon et anticorrosion à deux composants



Remplacement façade avant complète

Introduction

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision avant.
- L'utilisation du banc de réparation n'est pas indispensable, sous réserve que les longerons n'aient pas été affectés par le choc.

Composition de la pièce M.P.R.

- Pièce assemblée avec :
 - traverse extrême avant
 - support d'anneau d'arrimage
 - bague taraudée
 - écrous à souder
 - élément de fermeture de traverse avant
 - traverse latérale supérieure de façade
 - traverse supérieure centrale de façade
 - renfort de support serrure
 - tôle porte-phare
 - pontet de fixation bouclier

Pièces concernées (épaisseur en mm) (fig. Car. 68 et 69)

- | | | |
|----|---|-----|
| 1 | Traverse inférieure avant..... | 1,8 |
| 2 | Support d'anneau d'arrimage | 2,5 |
| 3 | Tôle porte-phare | 1,2 |
| 4 | Longeron avant | 1,5 |
| 5 | Côté d'auvent doublure de pied. | 1,2 |
| 6 | Passage de roue | 0,8 |
| 7 | Fermeture de longeron avant..... | 1,2 |
| 8 | Support avant de berceau avant partie inférieure..... | 1,2 |
| 9 | Traverse latérale supérieure de façade..... | 1,2 |
| 10 | Renfort supérieur avant de côté d'auvent..... | 1 |

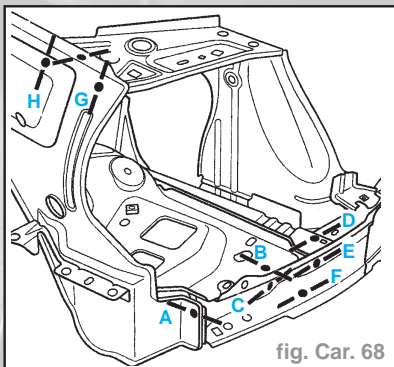


fig. Car. 68

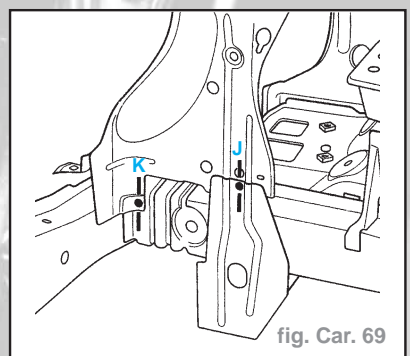
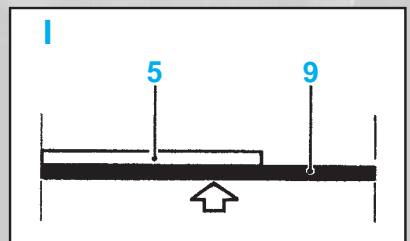
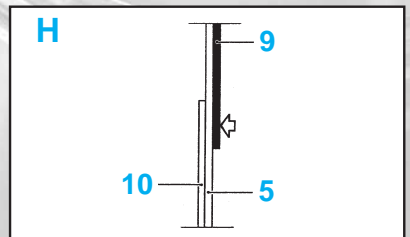
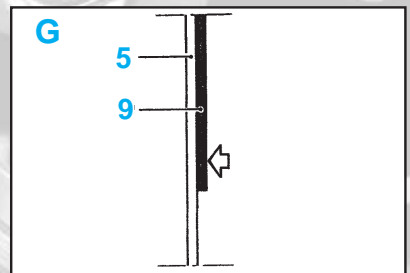
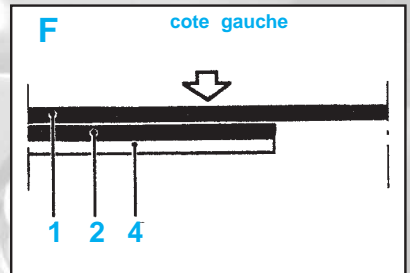
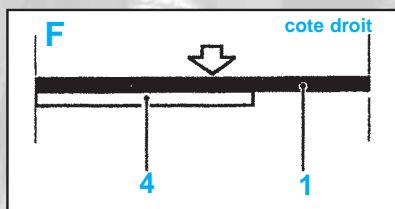
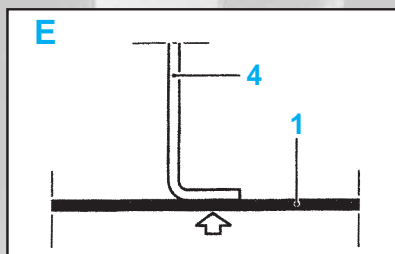
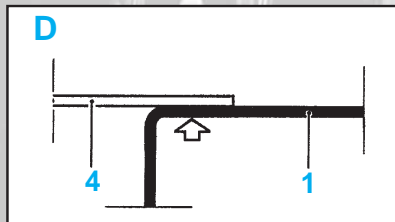
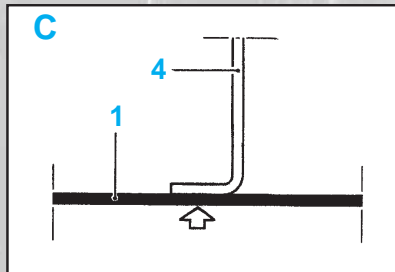
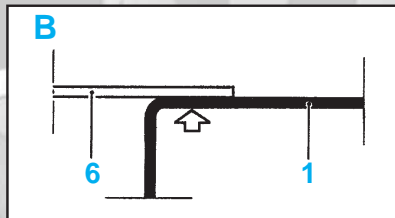
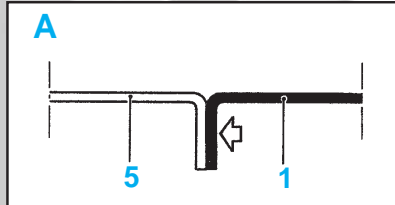
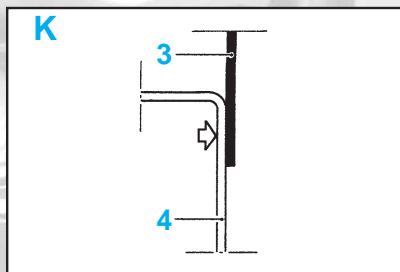
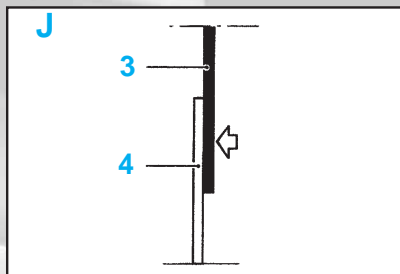


fig. Car. 69



Composition de la pièce M.P.R.

1 - longeron

- Pièce assemblée avec :
 - rehausse de support moteur (uniquement côté droit)
 - support avant de berceau

5 - fermeture de longeron avant

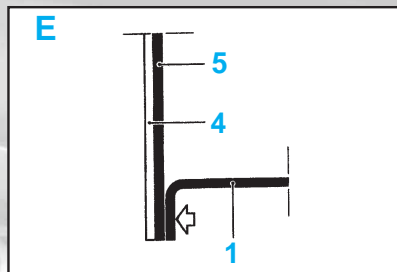
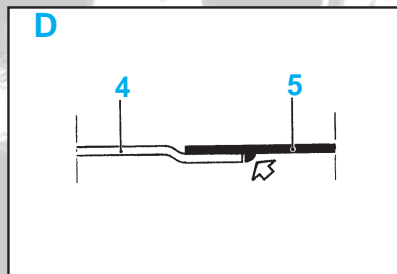
- Pièce seule

Pièces concernées (épaisseur en mm) (fig. Car. 71, 72, 73, 74, 75, 76 et 77) :

1 Longeron avant partie avant.....	1,5
2 Longeron avant partie arrière.....	2,5
3 Passage de roue avant	0,8
4 Rehausse de coupelle d'amortisseur.....	0,8
5 Fermeture de longeron.....	1,2
6 Rehausse de support moteur*	1,8
7 Renfort de support moteur*	1,5

* Uniquement côté droit

Remplacement complet



Remplacement longeron avant partie avant

Introduction

- Le remplacement de cette pièce peut être effectué de deux façons :

- A** Longeron avant partie avant complète
- B** Longeron avant partie avant partielle (coupe à effectuer avant le support avant de berceau) voir dessin ci-après (fig. Car. 70)

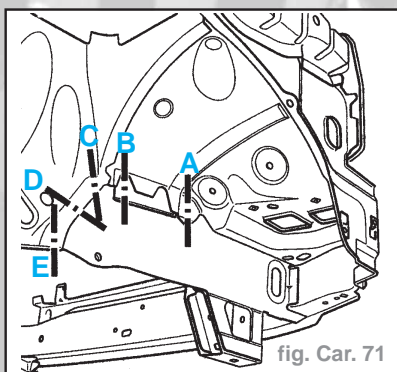


fig. Car. 71

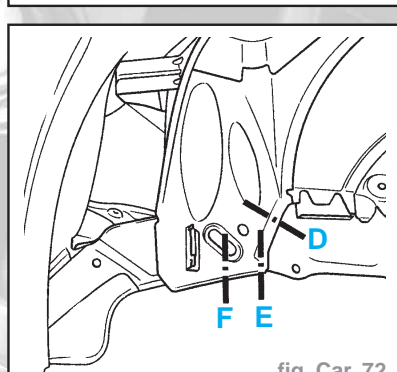


fig. Car. 72

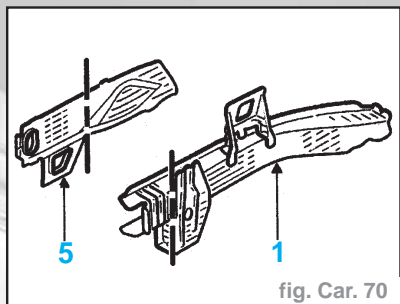


fig. Car. 70

- Dans les deux cas ce sont des opérations complémentaires au remplacement de la traverse inférieure extrême avant et de la tôle porte-phare. En conséquence, les liaisons avec ces pièces ne seront pas prise en considération, elles seront traitées dans leur chapitre respectif.

- L'utilisation du banc de réparation est indispensable pour le remplacement complet.

Nota : Lors d'un remplacement partiel des deux longerons, il sera indispensable d'utiliser un banc de réparation.

- Le remplacement de cette pièce nécessite de remplacer également la fermeture de longeron qui sera à commander séparément.

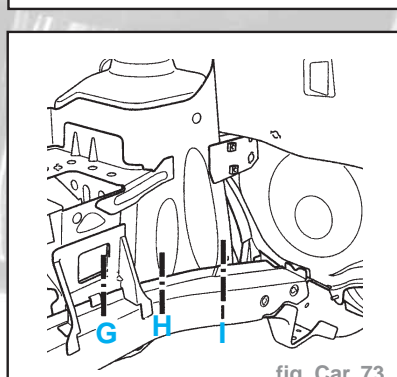
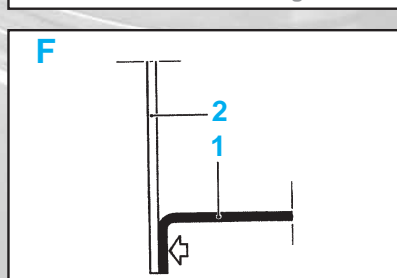
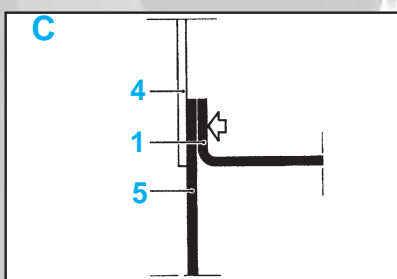
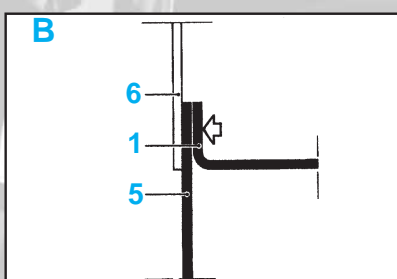
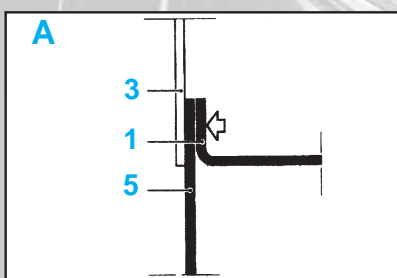


fig. Car. 73

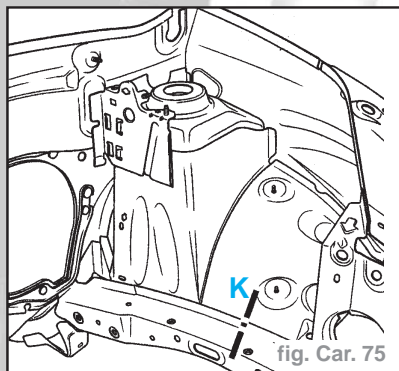
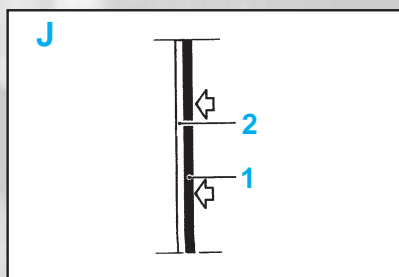
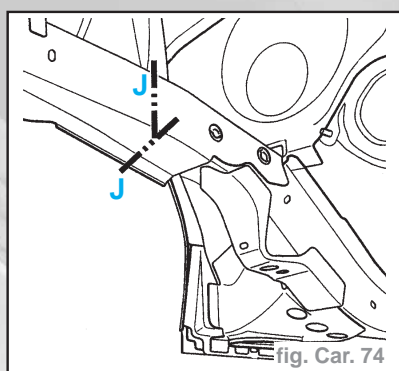
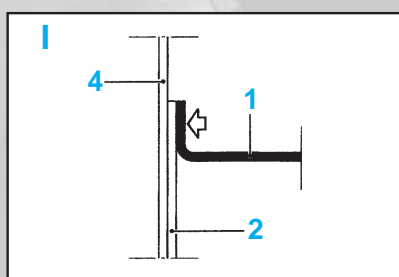
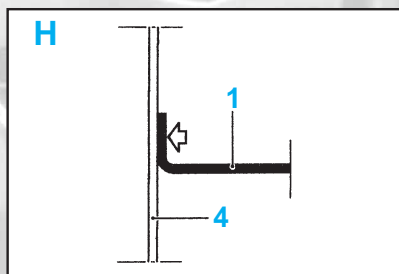
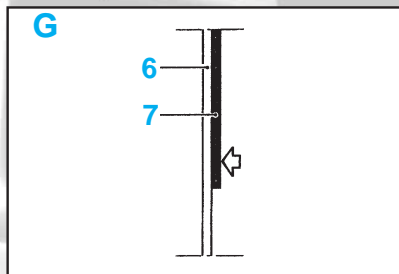
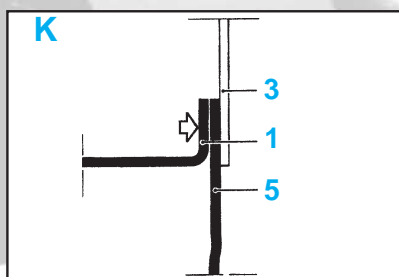


fig. Car. 75



Remplacement partiel

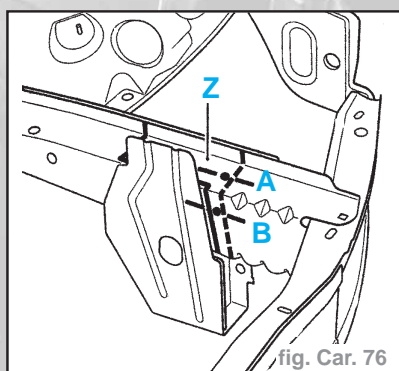
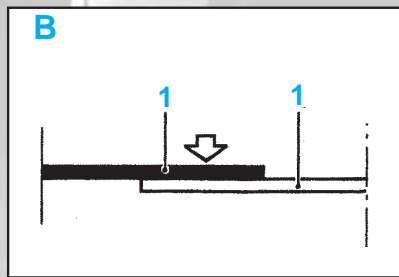
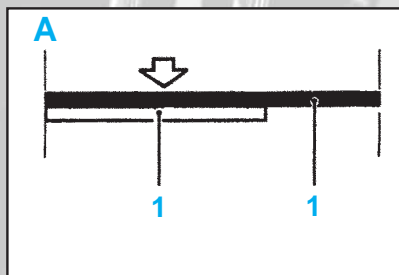


fig. Car. 76



Nota : afin d'éviter l'utilisation du banc de réparation pour le remplacement partiel du longeron, sur le longeron neuf, conserver provisoirement la partie (Z) qui

assurera l'alignement de la partie remplacée par rapport à la partie restant sur le véhicule. Celle-ci sera éliminée lors de la coupe en superposition (fig. Car. 76)

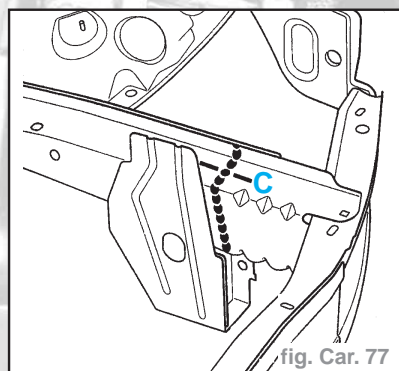
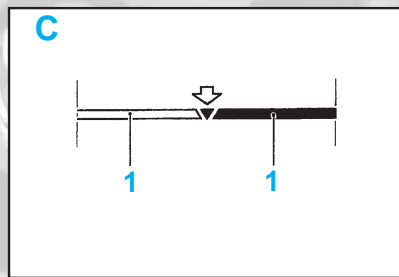


fig. Car. 77



Remplacement tôle porte-phare

Introduction

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision avant.
- L'utilisation du gabarit de montage est indispensable.

Composition de la pièce M.P.R.

- Pièces assemblée avec :
 - Traverse latérale supérieure de façade
 - Tôle porte-phare
 - Support fixation bouclier
 - Écrous soudés

Pièces concernées (épaisseur en mm) (fig. Car. 78 et 79) :

- 1 Traverse latérale supérieure de façade 1,2
- 2 Tôle porte-phare 1,2
- 3 Traverse extrême avant 1,8
- 4 Longeron avant 1,5
- 5 Renfort supérieur avant de côté d'auvent 1
- 6 Support avant de berceau avant partie intérieure 1,2

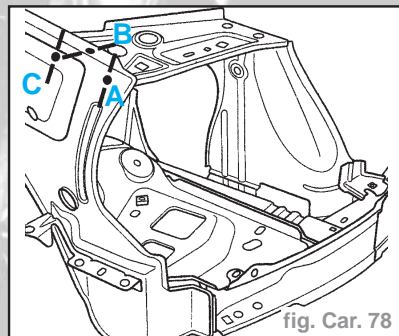


fig. Car. 78

Remplacement côté d'auvent

Introduction

- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement de la tôle porte-phare pour une collision avant.
- Cette opération s'effectue partiellement (voir coupe et méthode ci-après) (fig. Car. 80).
- Dans l'opération décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions des liaisons spécifiques à la pièce concernée.
- Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs.

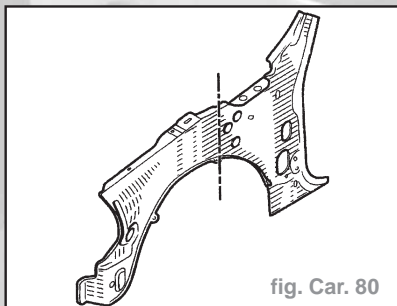


fig. Car. 80

Composition de la pièce M.P.R.

- Pièce assemblée avec :
 - Écrou à sertir
 - Support d'articulation capot
 - Patte support planche de bord
 - Écrous soudés
 - Support fixation d'aile

Pièces concernées (épaisseur en mm) (fig. Car. 81 et 82) :

1	Côté d'auvent doublure de pied ...	1,2
2	Platine support moteur	2
3	Coupelle d'amortisseur avant	2
4	Cloison latérale de chauffage	1
5	Rehausse de coupelle d'amortisseur	1,2
6	Traverse extrême avant	1,8
7	Équerre de platine de support moteur	1,5
8	Passage de roue	0,8
9	Équerre d'appui de bouclier	0,8

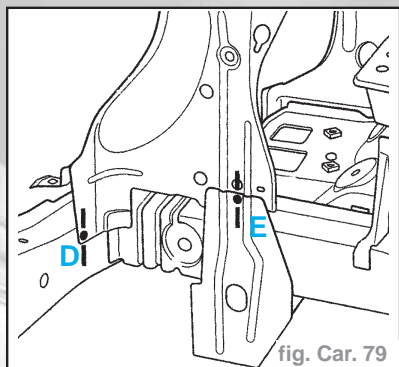
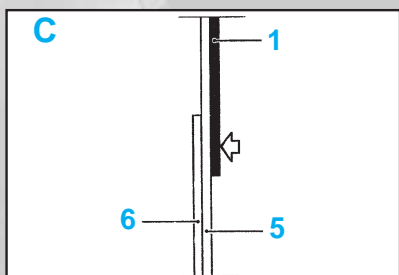
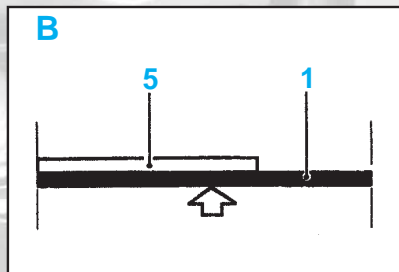
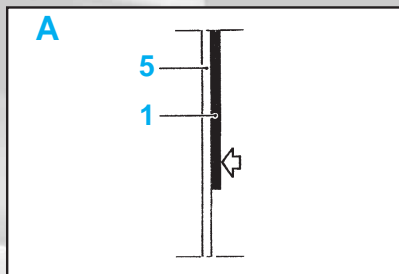


fig. Car. 79

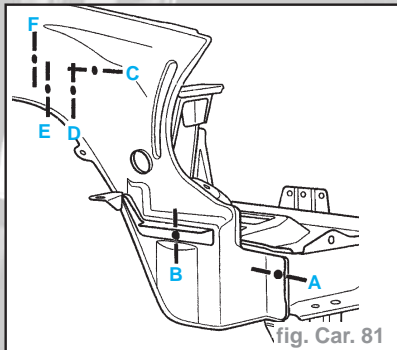
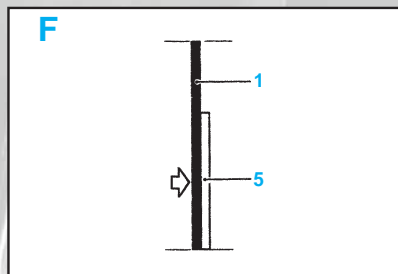
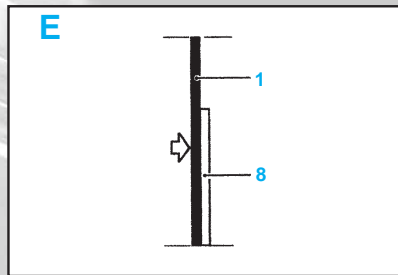
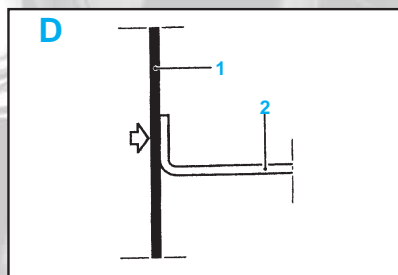
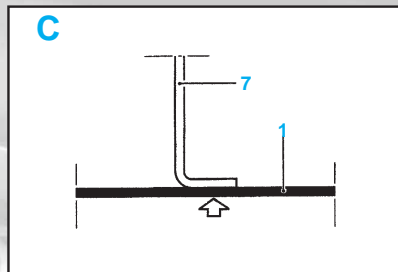
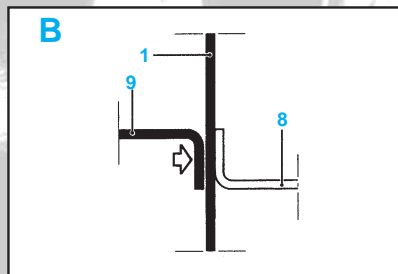
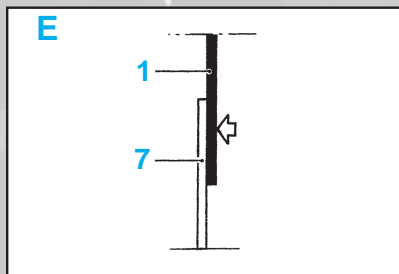
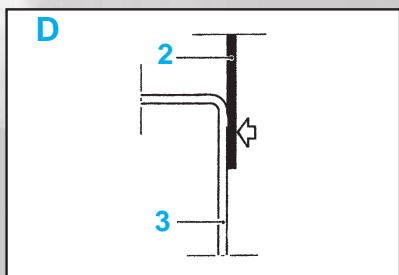


fig. Car. 81

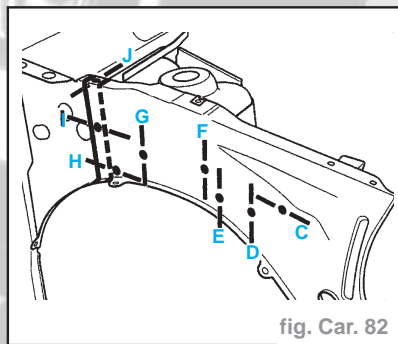
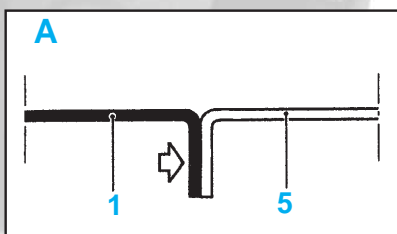
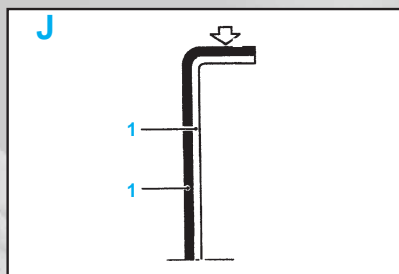
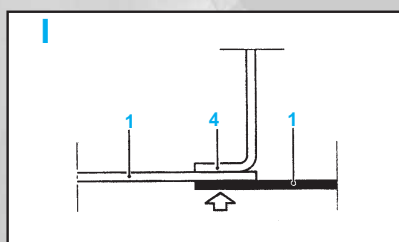
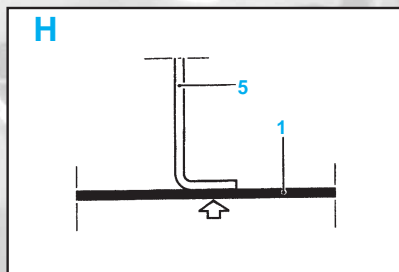
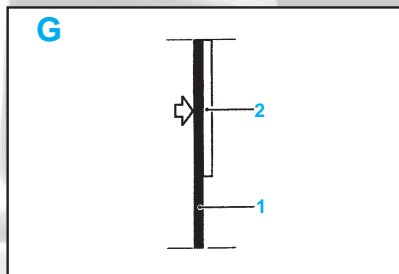


fig. Car. 82



- Support ABS (côté droit)
- Support boîtier injection et détecteur de chocs (côté gauche)

Pièces concernées (épaisseur en mm)
(fig. Car. 83, 84, 85, 86, 87, 88 et 89) :

1	Rehausse de coupelle d'amortisseur.....	1,5
2	Rehausse de support moteur	1,8
3	Renfort de support moteur.....	1,5
4	Coupelle d'amortisseur	2
5	Cloison de chauffage latérale	1
6	Fermeture de longeron	1,2
7	Longeron avant partie avant	1,5
8	Longeron avant partie arrière	2
9	Passage de roue avant	0,8
10	Traverse extrême avant.....	1,8
11	Élément de liaison de rehausse de coupelle d'amortisseur/cloison de chauffage.....	1,5

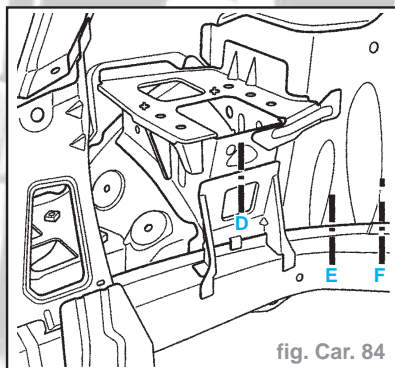


fig. Car. 84

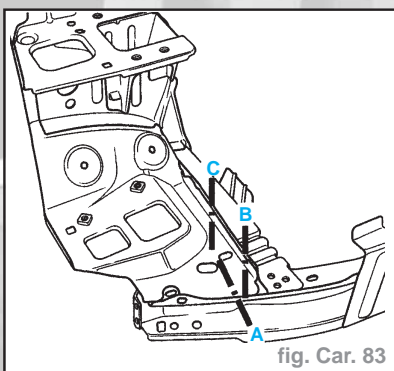


fig. Car. 83

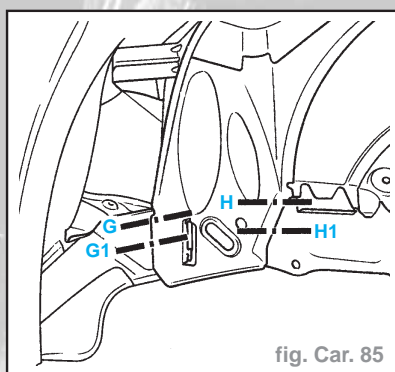
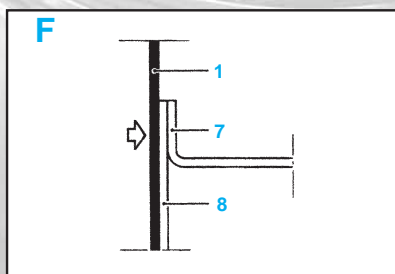
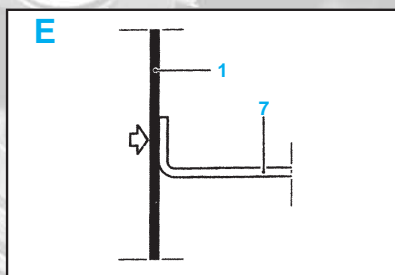
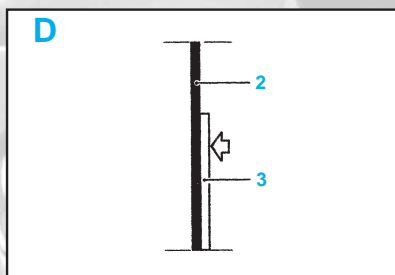


fig. Car. 85

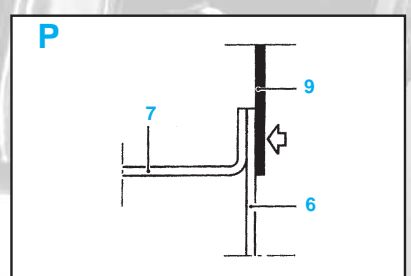
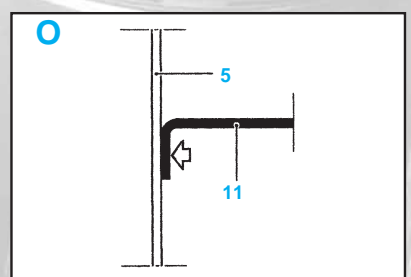
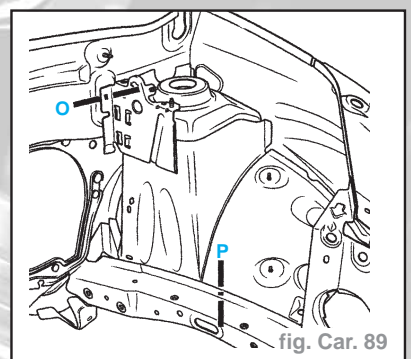
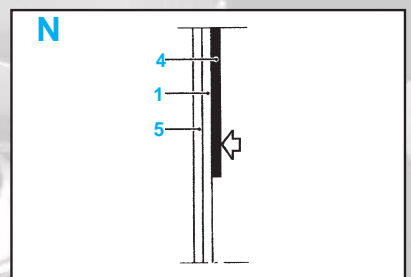
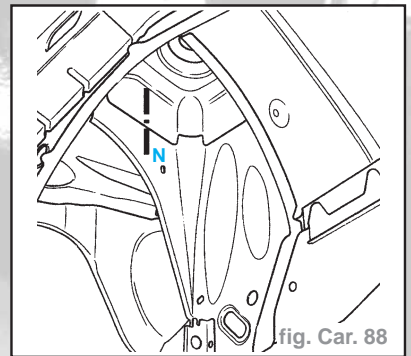
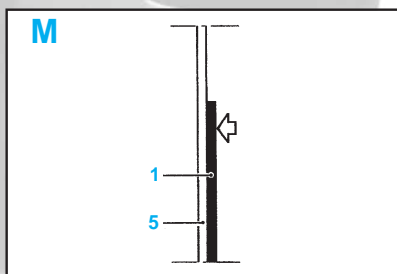
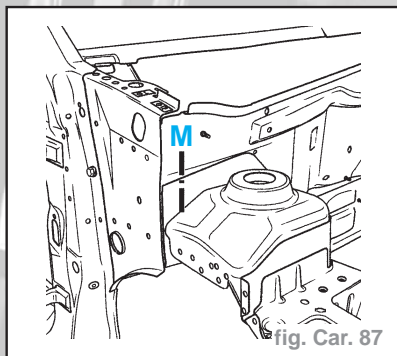
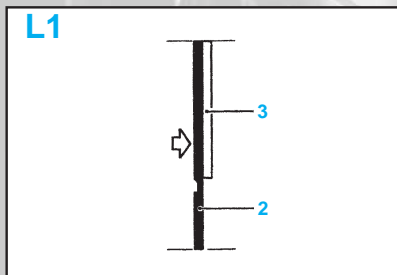
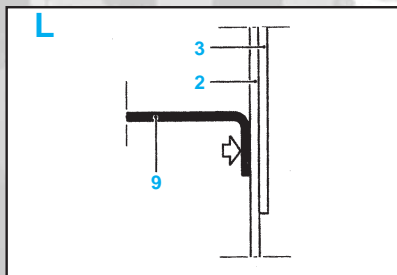
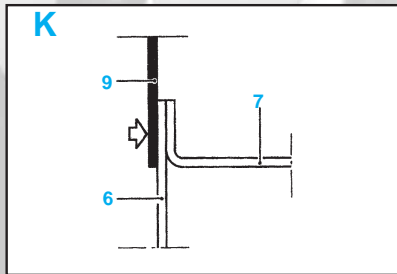
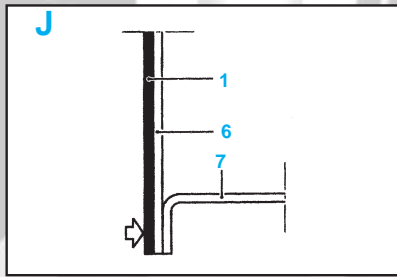
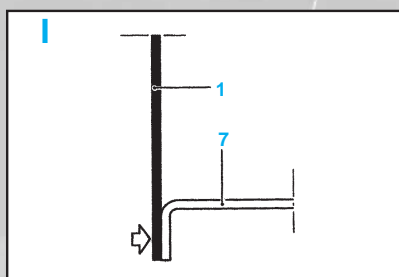
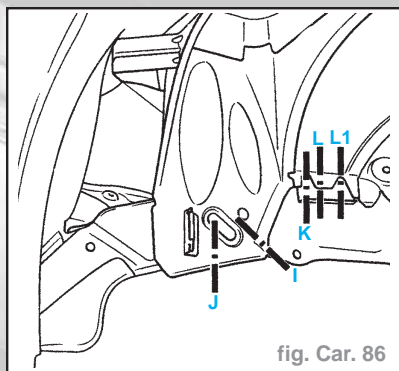
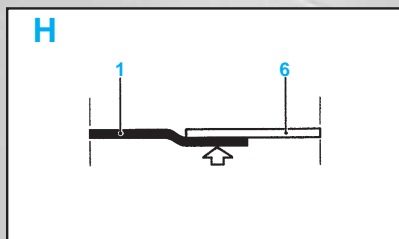
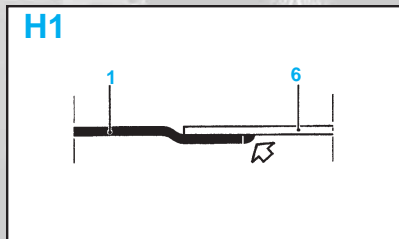
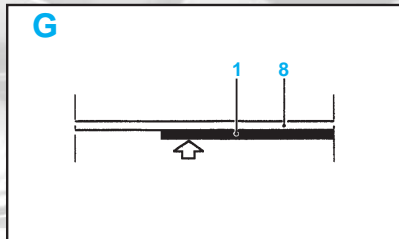
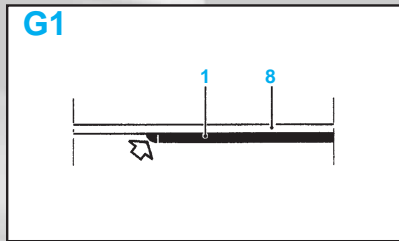
Remplacement Passage de roue

Introduction

- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement du côté d'avant (doublure de pied) pour une collision avant.
- Elle nécessite de remplacer également les renforts supérieurs de côté d'avant (doublure de pied) ainsi que l'utilisation du ban de réparation.
- Dans l'opération décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions des liaisons spécifiques à la pièce concernée.
- Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs.

Composition de la pièce M.P.R.

- Pièce assemblée avec :
 - Rehausse de support moteur (côté droit)
 - Platine de support moteur (côté droit)
 - Passage de roue
 - Coupelle d'amortisseur
 - Rehausse de coupelle d'amortisseur



Remplacement demi-bloc avant

Introduction

- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire à :
 - La traverse inférieure extrême avant
 - La tôle de phare.
- Cette opération nécessite le remplacement du côté d'auvent (doublure de pied) et des renforts supérieurs de côté d'auvent qui seront à commander séparément.
- Dans l'opération décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions des liaisons spécifiques à la pièce concernée.
- Les informations concernant les pièces à commander séparément ne sont pas prise en considération. Celles-ci seront traitées dans leur chapitre respectif.
- L'utilisation du banc de réparation est indispensable.

Composition de la pièce M.P.R.

- Pièce assemblée avec :

Longeron avant partie arrière :

- Rehausse de support moteur (côté droit)
- Renfort de support moteur (côté droit)
- Platine de support moteur (côté droit)
- Support avant de berceau
- Fermeture de longeron avant
- Passage de roue
- Coupelle d'amortisseur
- Rehausse de coupelle d'amortisseur
- Support ABS (côté droit)
- Support boîtier injection et détecteur de chocs (côté gauche)
- Cloison de chauffage latérale

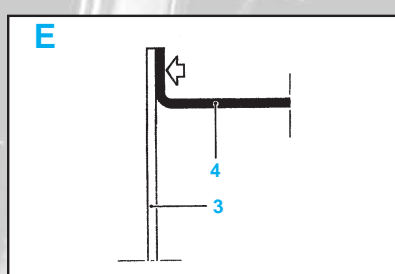
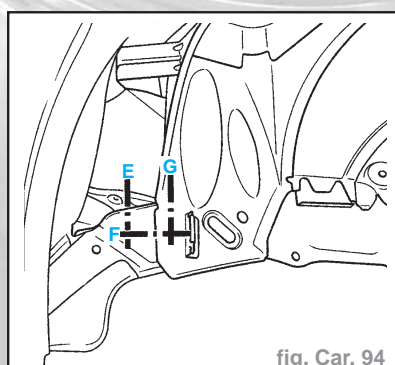
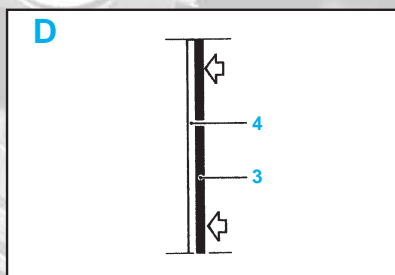
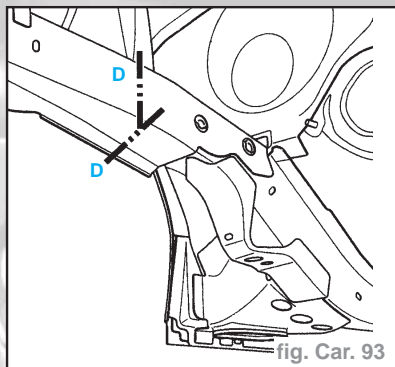
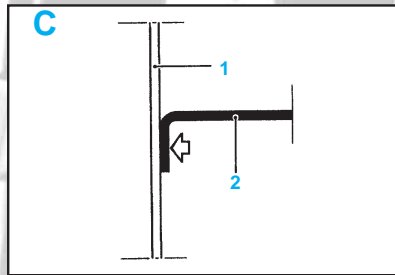
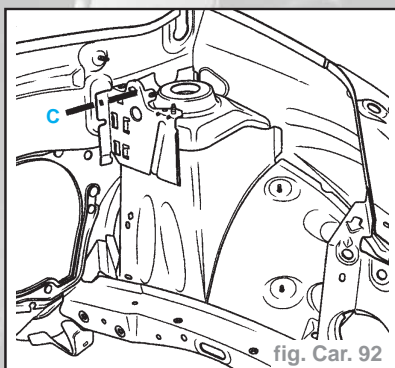
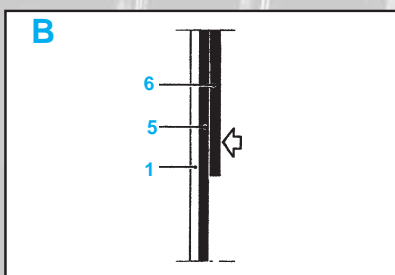
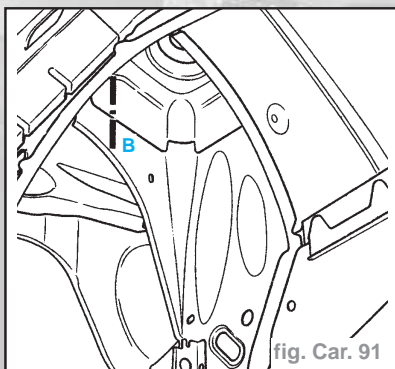
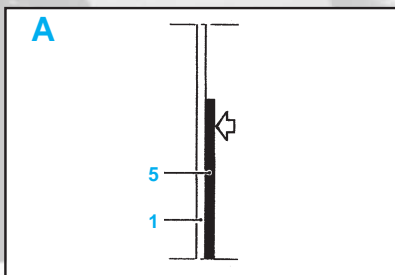
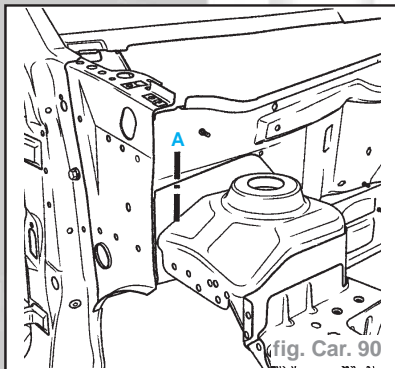
Côté d'auvent (doublure pied)

Renfort supérieur de côté d'auvent

Nota : afin d'éviter le dégarnissage du tablier, il sera nécessaire de déposer la partie latérale de cloison de chauffage du demi-bloc neuf, lorsque celle-ci n'est pas endommagée sur le véhicule.

Pièces concernées (épaisseur en mm) (fig. Car. 90, 91, 92, 93, 94 et 95) :

- | | | |
|----|--|-----|
| 1 | Cloison centrale de chauffage | 1 |
| 2 | Support boîtier injection et détecteur de chocs (côté gauche)..... | 2 |
| 3 | Longeron avant partie avant | 1,5 |
| 4 | Longeron avant partie arrière | 1,8 |
| 5 | Rehausse coupelle d'amortisseur | 1 |
| 6 | Coupelle d'amortisseur | 2 |
| 7 | Côté d'auvent (doublure de pied).... | 1,5 |
| 8 | Renforts supérieurs de côté d'auvent..... | 1 |
| 9 | Cloison centrale de chauffage | 1 |
| 10 | Cloison latérale de chauffage | 1 |
| 11 | Tablier..... | 0,7 |

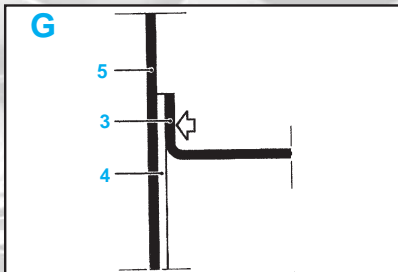
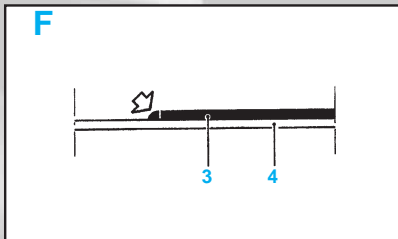


GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



Remplacement avec cloison latérale

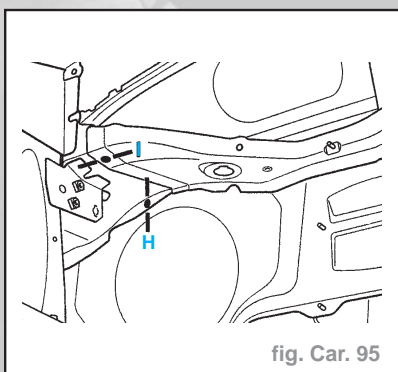
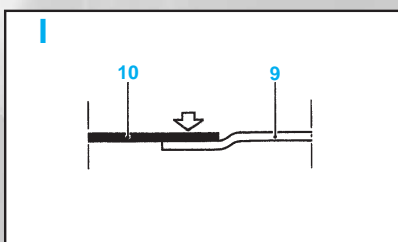
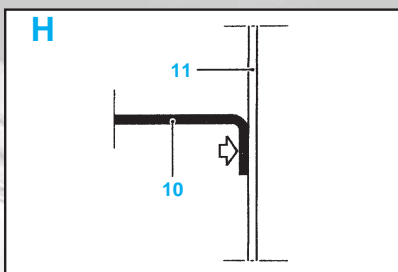


fig. Car. 95



Remplacement pied avant

Introduction

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale avant.
- On obtient le pied avant de remplacement par découpe du côté de caisse partie avant assemblée sur lequel il

faudra dégraffer le support double étanchéité de montant de baie.

- Il sera nécessaire de commander séparément le renfort de côté d'auvent partie arrière.
- Dans l'opération décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions des liaisons spécifiques à la pièce concernée.
- Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs.

Composition de la pièce M.P.R. (fig. Car. 96)

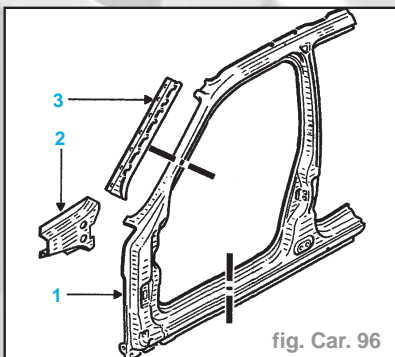


fig. Car. 96

1 - Pied avant

- Pièce assemblée avec :
 - Renfort de pied avant
 - Support double d'étanchéité de montant de baie
 - Écrous soudés
 - Patte de fixation d'aile
 - Renfort supérieur de côté d'auvent
 - Goujon soudé
 - Charnon de porte

2 - Renfort côté d'auvent partie arrière

- Pièce seule

3 - Support joint double étanchéité de montant de baie

- Pièce seule

Pièces concernées (épaisseur en mm) (fig. Car. 97, 98 et 99) :

1	Pied avant	1,2
2	Renfort pied avant	1
3	Support joint double étanchéité de montant de baie	0,7
4	Tablier	0,7
5	Traverse inférieure de baie	0,7
6	Fermeture bas de caisse	1
7	Renfort bas de caisse	1
8	Traverse latérale avant	1
9	Doublure de montant de baie	1,2
10	Côté d'auvent doublure pied	1,2
11	Support d'articulation capot	1,2

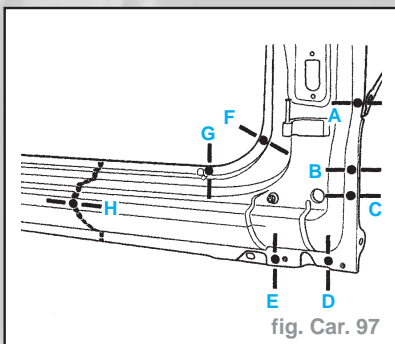
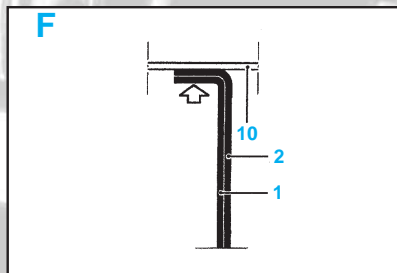
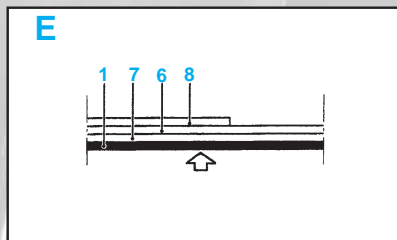
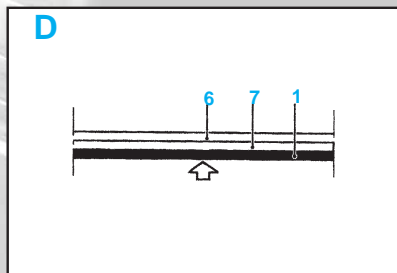
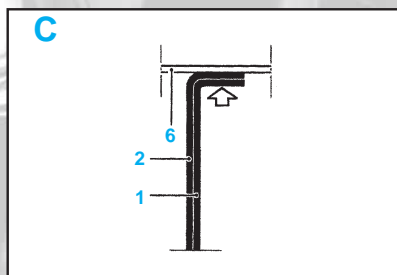
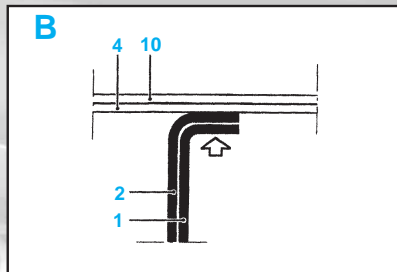
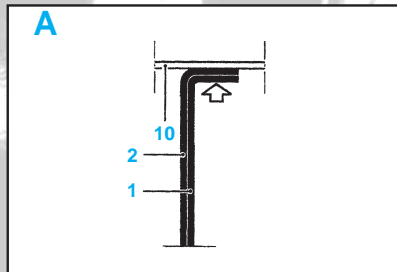
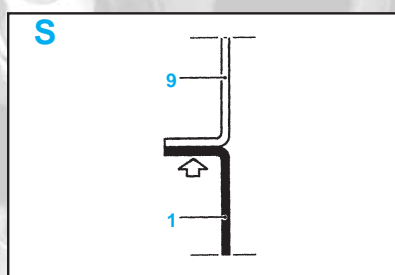
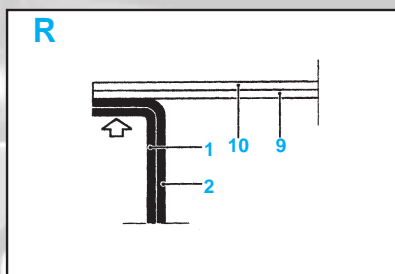
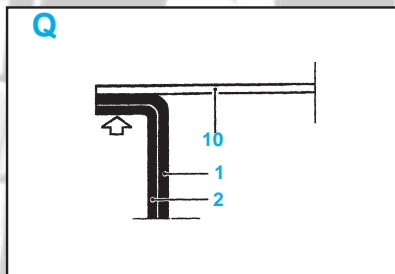
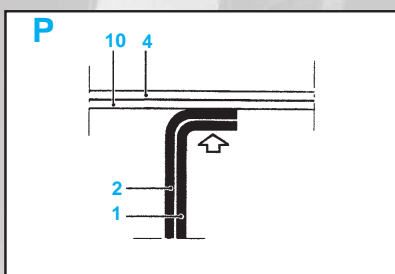
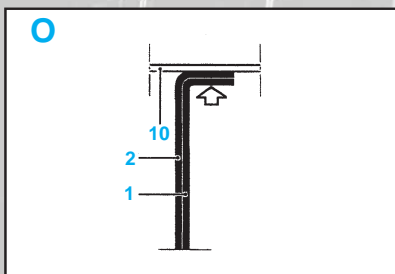
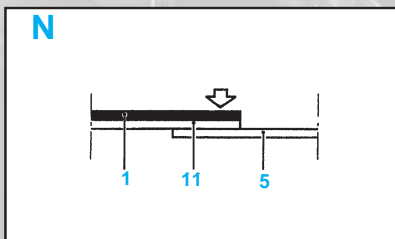
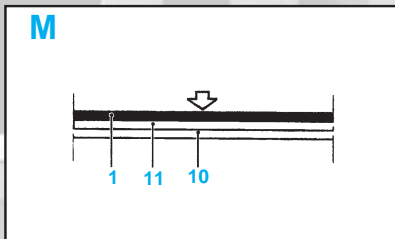
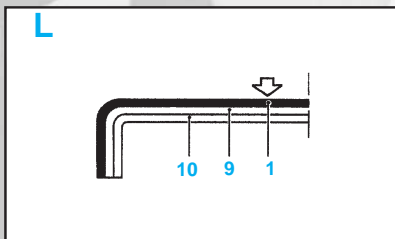
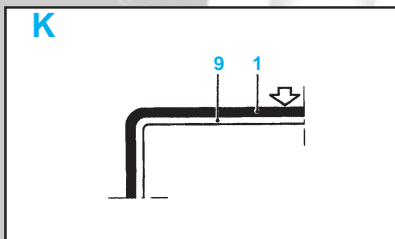
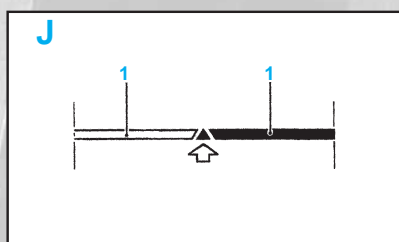
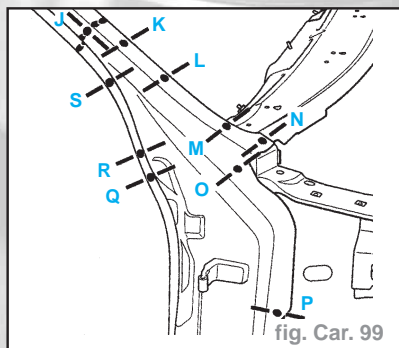
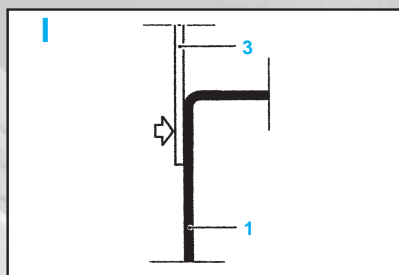
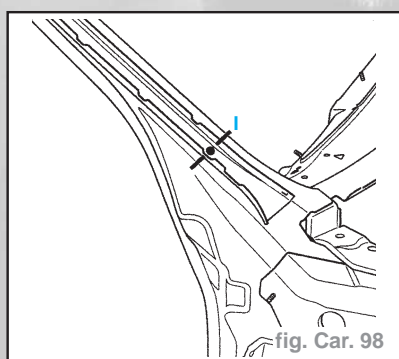
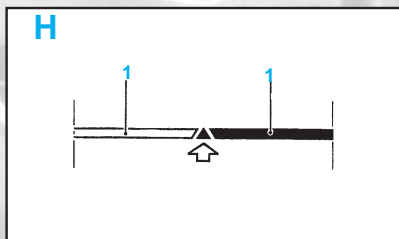
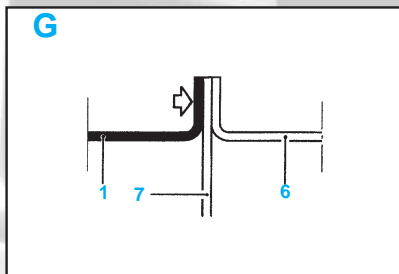


fig. Car. 97





Remplacement pied milieu

Introduction

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale.
- On obtient le pied milieu de remplacement par découpe du côté de caisse partie avant assemblée.
- Dans l'opération décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions des liaisons spécifiques à la pièce concernée.
- Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs.

Composition de la pièce M.P.R.

- Trois pièces assemblées avec :
 - Renfort de pied avant
 - Support double d'étanchéité de montant de baie
 - Écrous soudés
 - Patte de fixation d'aile
 - Renfort supérieur de côté d'auvent
 - Goujon soudé
 - Charnon de porte

Pièces concernées (épaisseur en mm)
(fig. Car. 100, 101 et 102) :

- | | | |
|---|--|-----|
| 1 | Pied milieu | 1,2 |
| 2 | Fermeture de pied milieu | 0,7 |
| 3 | Renfort de pied milieu | 1 |
| 4 | Renfort supérieur de pied milieu de fixation de ceinture de sécurité | 1,2 |
| 5 | Renfort bas de caisse | 1 |
| 6 | Fermeture de bas de caisse..... | 1 |

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

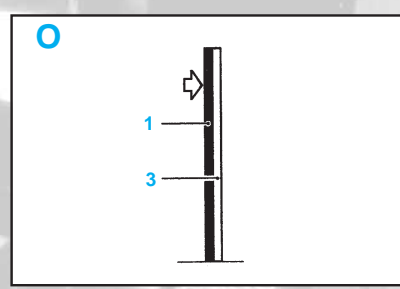
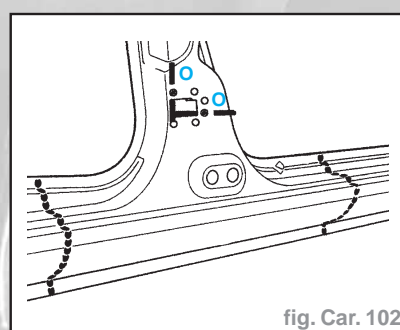
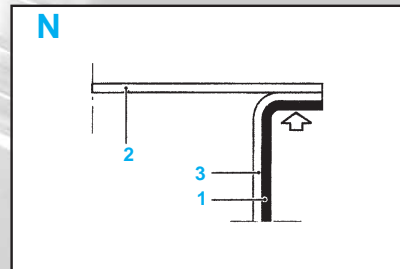
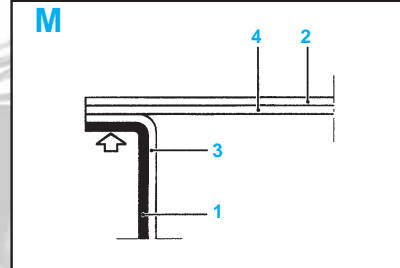
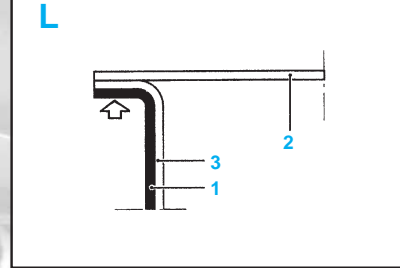
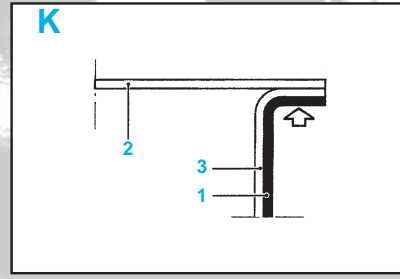
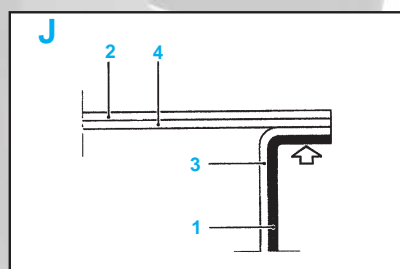
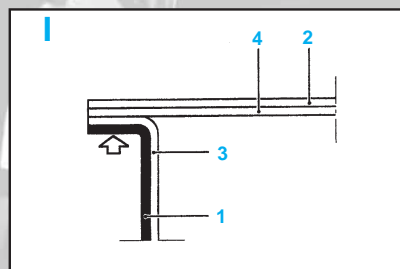
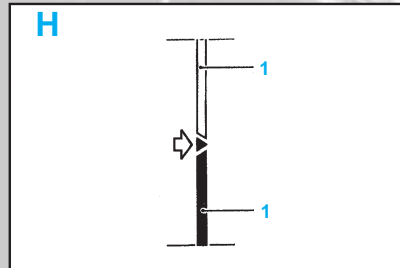
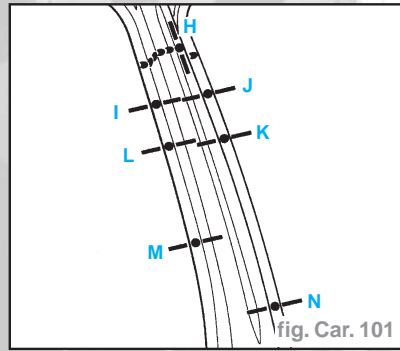
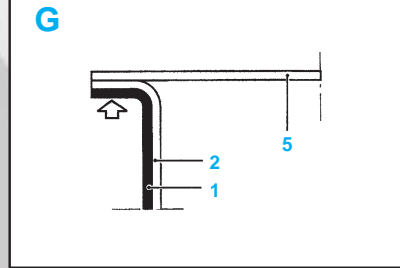
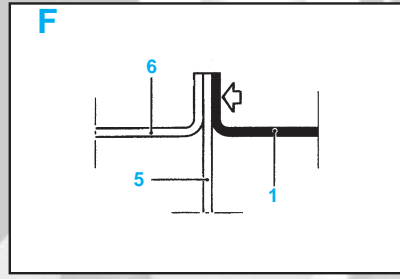
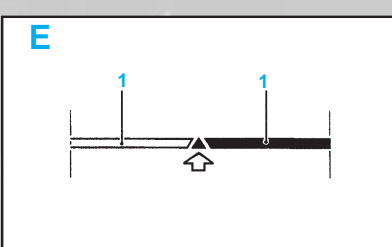
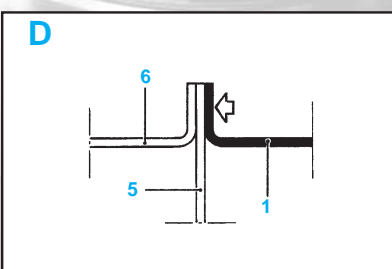
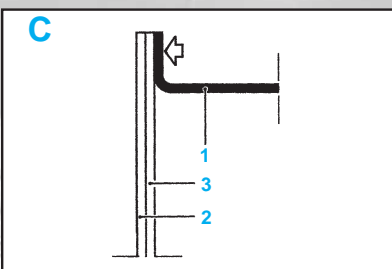
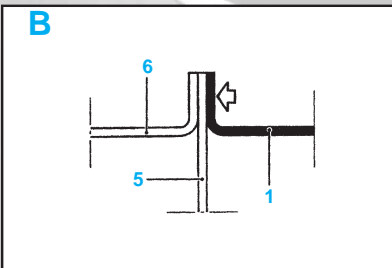
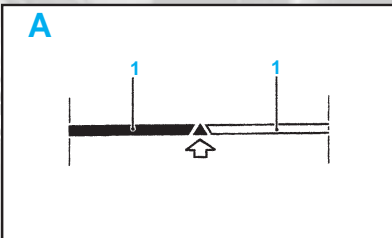
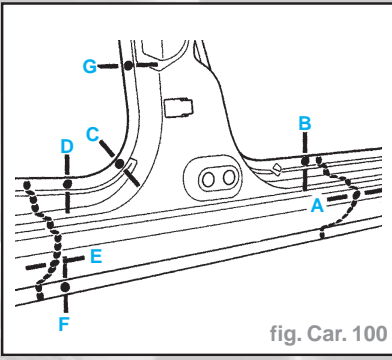


fig. Car. 102

Remplacement panneau de porte avant

Introduction

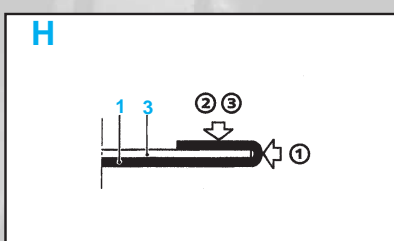
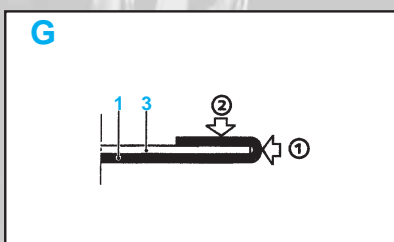
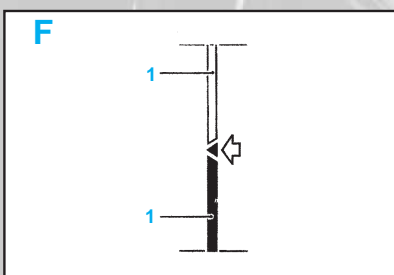
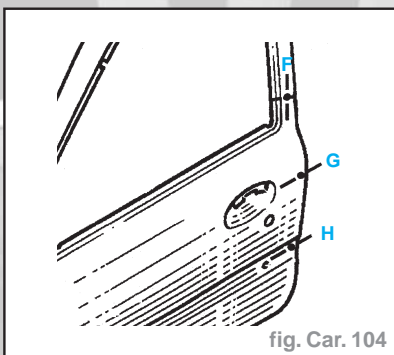
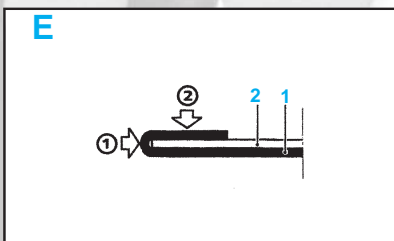
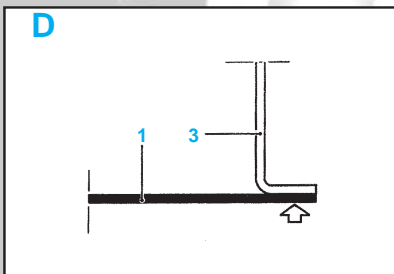
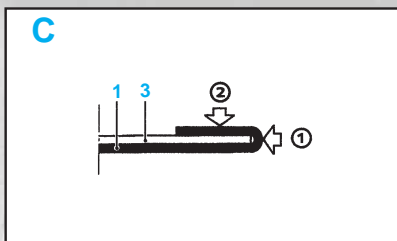
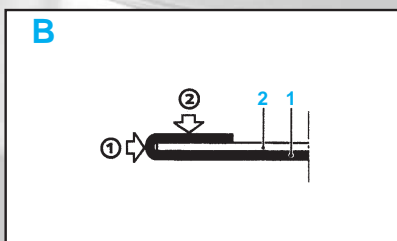
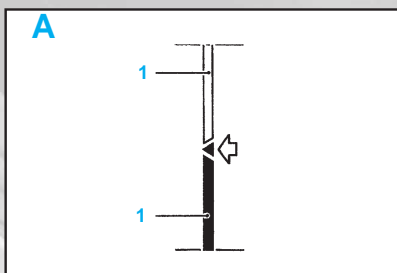
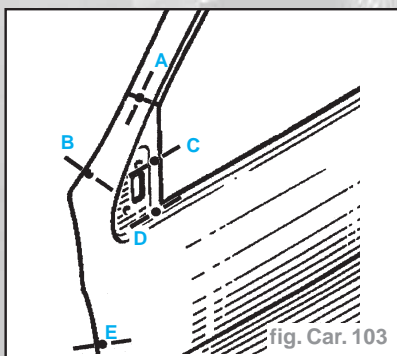
- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale.
- Cette pièce se remplace partiellement (voir coupe et méthode ci-après).

Composition de la pièce M.P.R.

- Pièce assemblée avec :
 - Renfort supérieur de bandeau de porte
 - Plaques insonorisantes
 - Raidisseur vertical (version B)

Pièces concernées (épaisseur en mm)
(fig. Car. 103 et 104) :

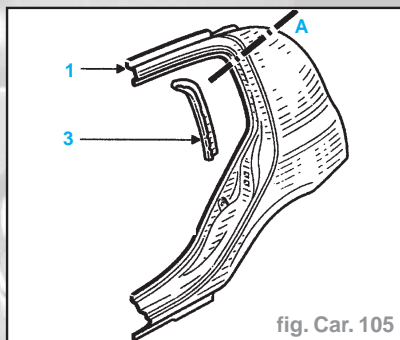
- 1 Panneau de porte..... 0,7
- 2 Caisson de porte..... 0,7
- 3 Cadre de porte..... 0,8



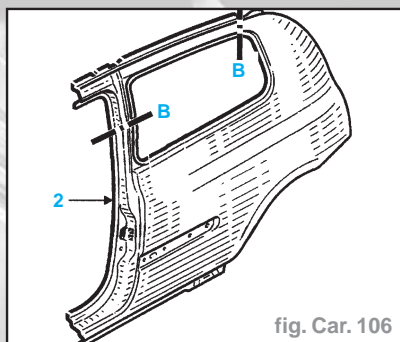
Remplacement panneau d'aile arrière complet et partiel

Introduction

- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision latérale arrière.
- Elle sera remplacée partiellement.
- **Pour la version 5 portes** : par coupe A, dessin ci-après (il sera nécessaire de commander séparément le support double d'étanchéité) (fig. Car. 105).



- **Pour la version 3 portes** : par coupe B (fig. Car. 106).



Nota : le remplacement complet sera complémentaire au pavillon.

- Dans l'opération décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions des liaisons spécifiques à la pièce concernée.
- Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs.

Composition de la pièce M.P.R.

- Pièce assemblée avec :
 - **Versión 5 portes (1)**
 - Renfort de bouclier
 - Renfort de gâche de porte
 - Plaquette de renfort de gâche
 - Support double étanchéité (pièce 3) (à commander séparément pour la version 5 portes)
 - **Versión 3 portes (2)**
 - Raidisseur
 - Joint de calage
 - Renfort de bouclier

Pièces concernées (épaisseur en mm)
(fig. Car.107 à 115) :

- 1 Panneau d'aile arrière 0,8
- 2 Support double étanchéité de custode..... 0,7
- 3 Renfort supérieur arrière de custode..... 1,2
- 4 Renfort inférieur arrière de custode..... 1,2
- 5 Doublure de côté de caisse 0,7
- 6 Renfort de gâche de porte..... 1,2
- 7 Renfort de bas de caisse 1
- 8 Fermeture de bas de caisse 1
- 9 Renfort supérieur de pied milieu de fixation de ceinture de sécurité .. 1,2
- 10 Renfort de pied milieu 1
- 11 Gouttière latérale supérieure AR .. 1
- 12 Gouttière latérale inférieure AR . 0,7

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

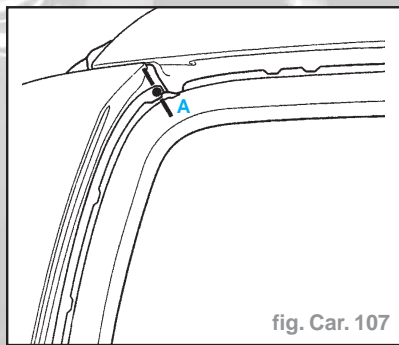


fig. Car. 107

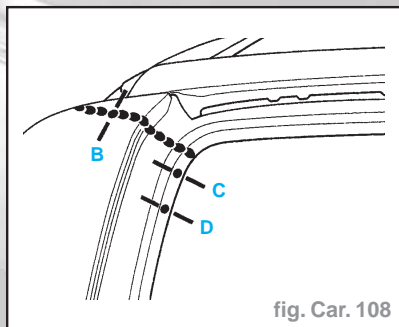
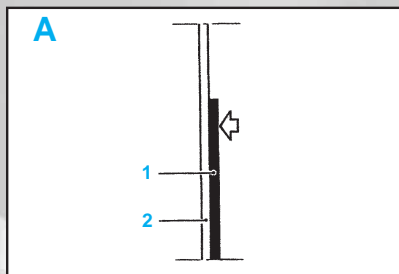
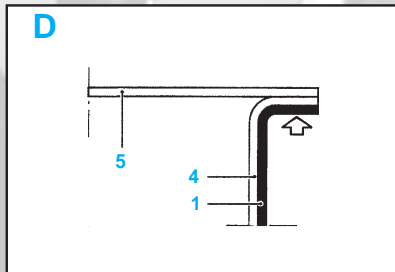
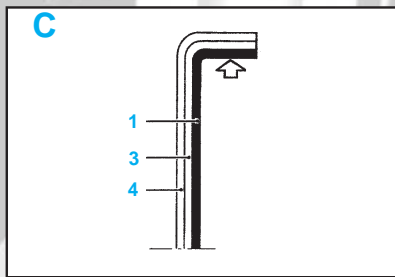
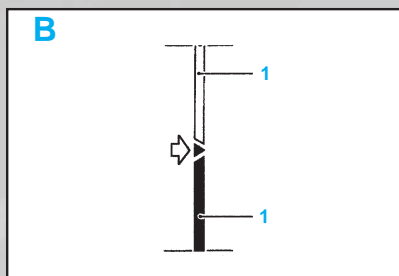


fig. Car. 108



Remplacement complet (avec dépose du pavillon)

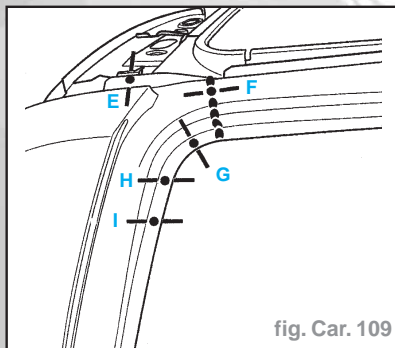


fig. Car. 109

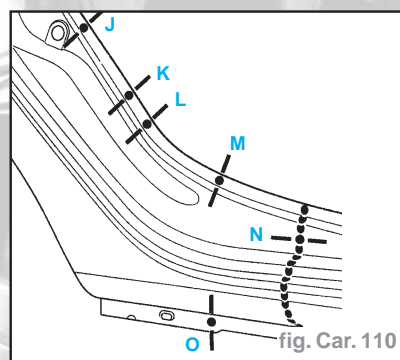
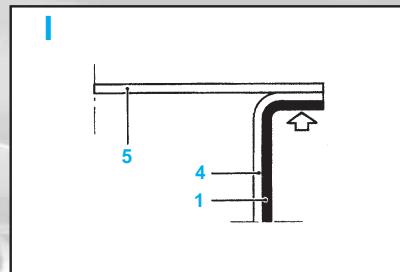
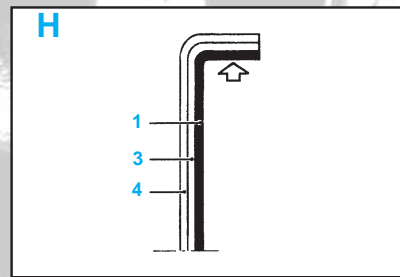
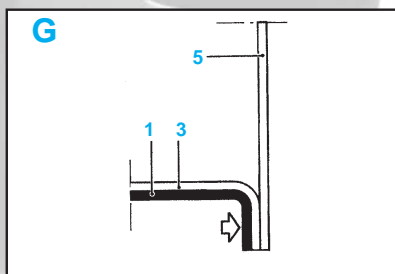
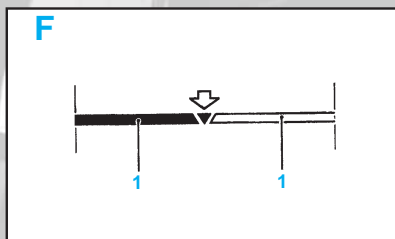
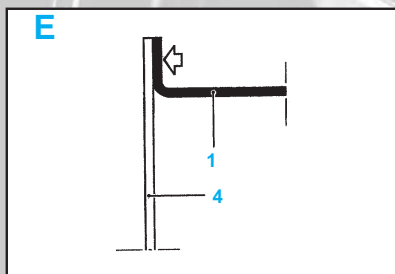
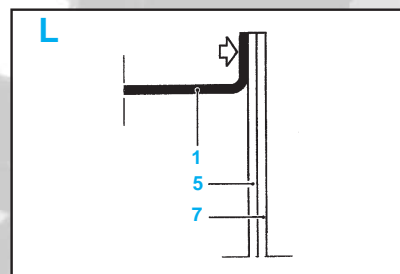
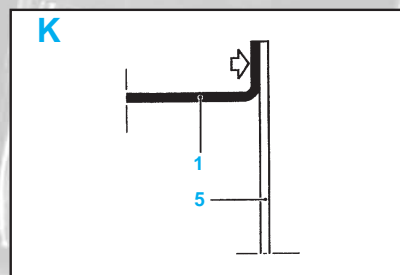
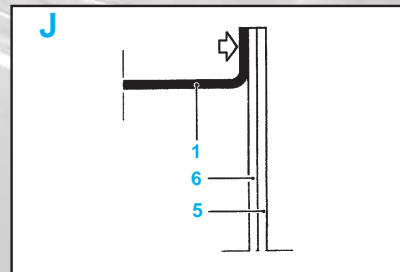
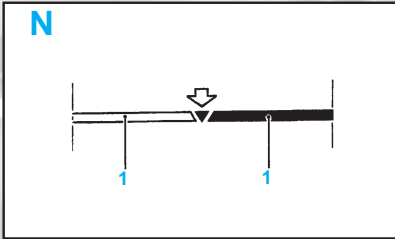
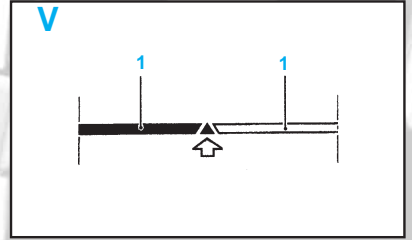
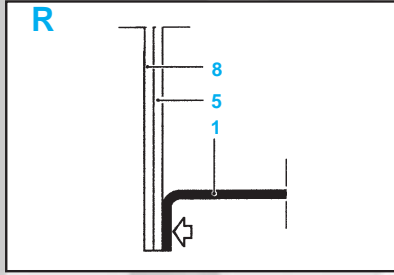
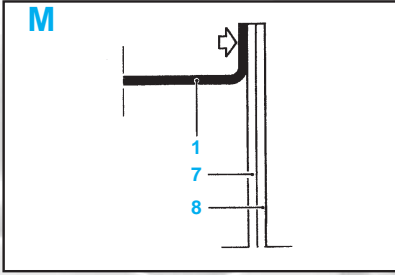
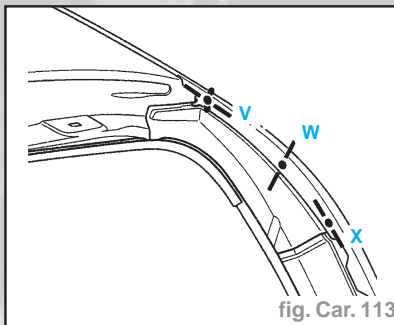
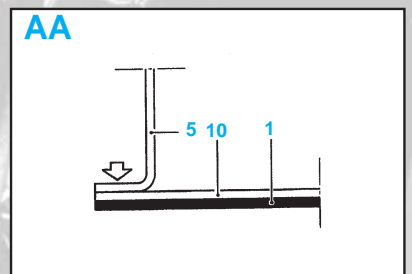
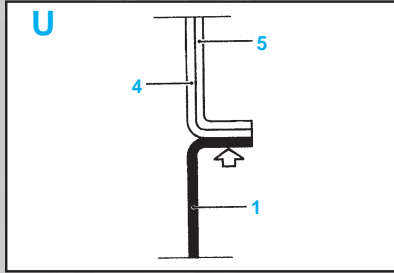
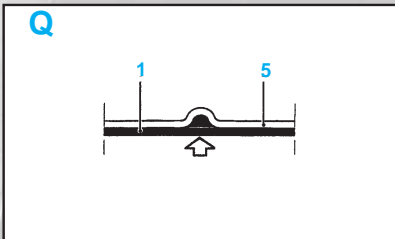
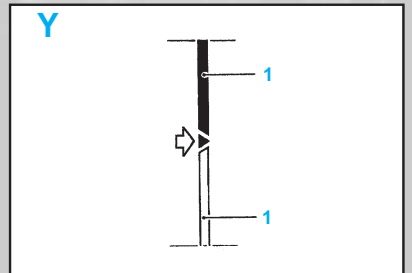
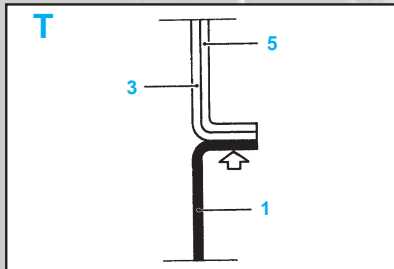
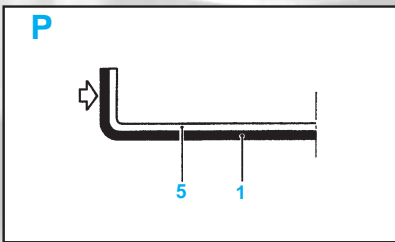
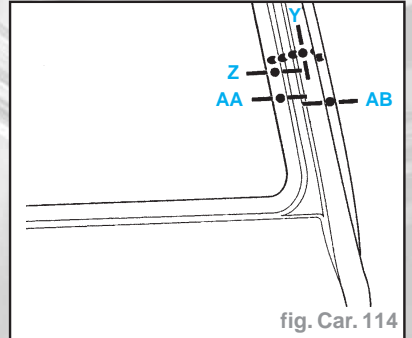
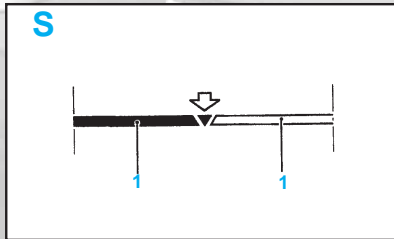
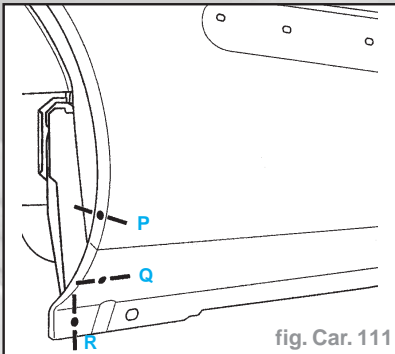
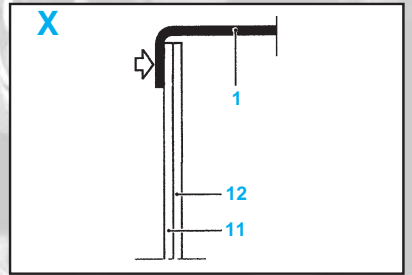
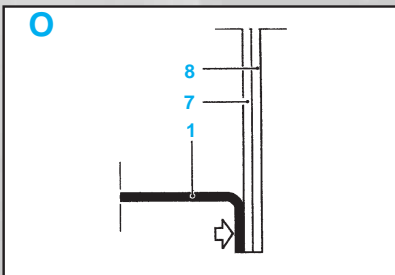
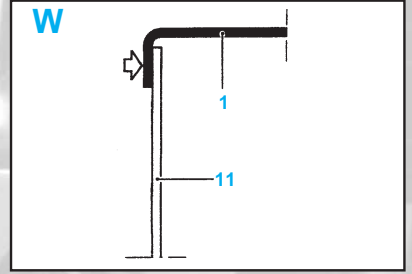
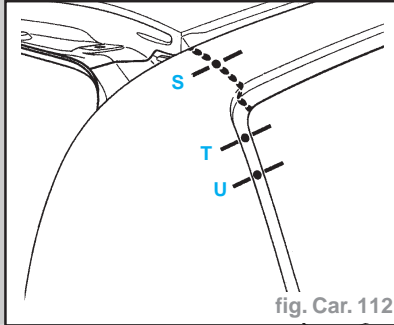


fig. Car. 110





Particularité pour la version 3 P

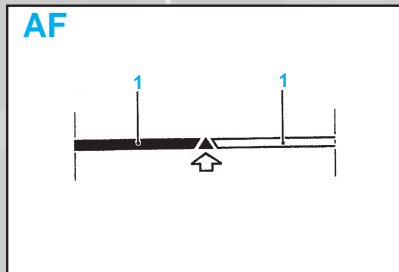
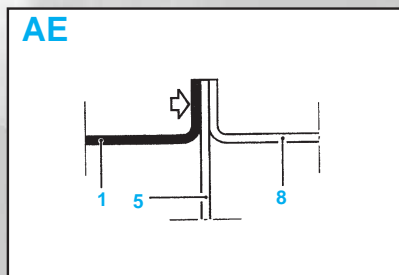
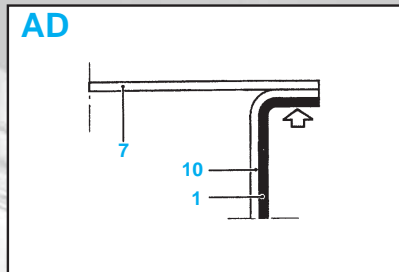
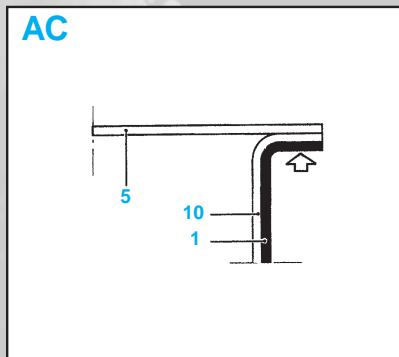
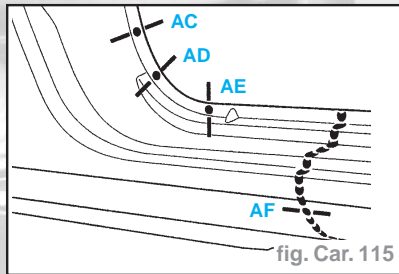
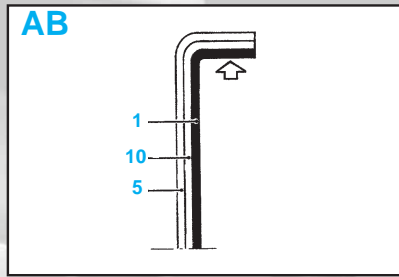


GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



Remplacement jupe arrière

Introduction

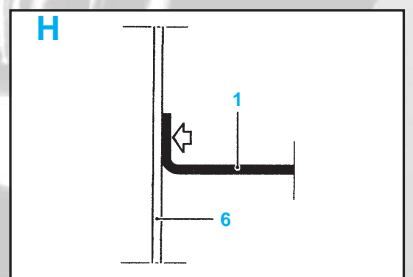
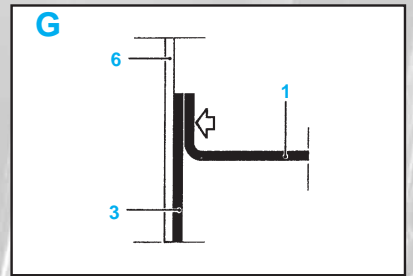
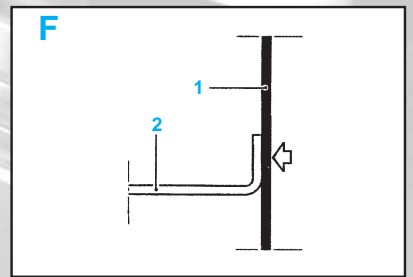
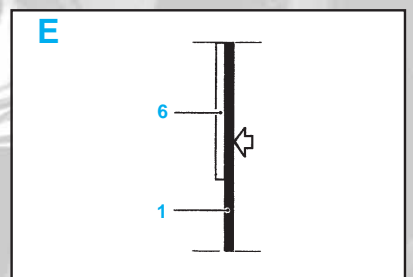
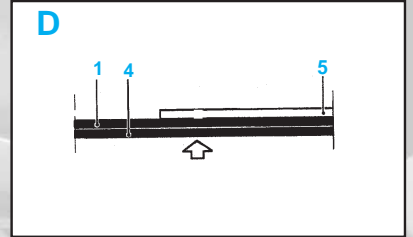
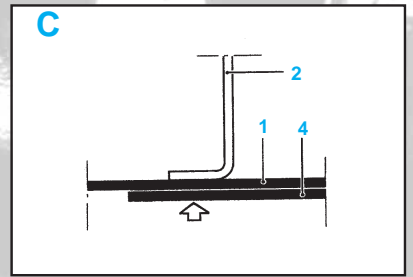
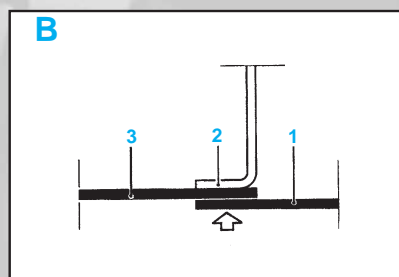
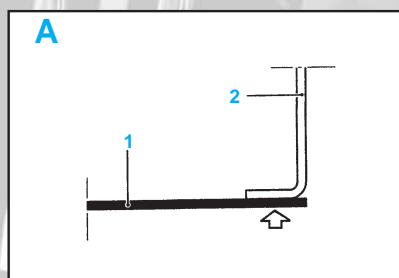
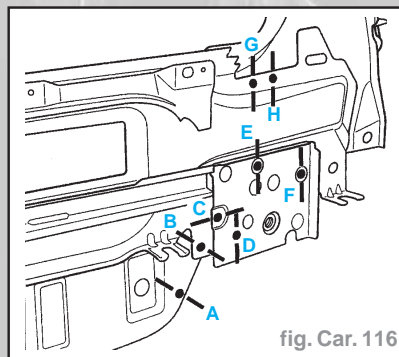
- Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision arrière.
- Dans l'opération décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions des liaisons spécifiques à la pièce concernée.
- Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs.

Composition de la pièce M.P.R.

- Pièce assemblée avec :
 - Doublure de jupe arrière
 - Renfort de gâche de jupe arrière
 - Équerre d'appui de bouclier
 - Support d'absorbeur
 - Équerre support de fixation de bouclier

Pièces concernées (épaisseur en mm) (fig. Car. 116) :

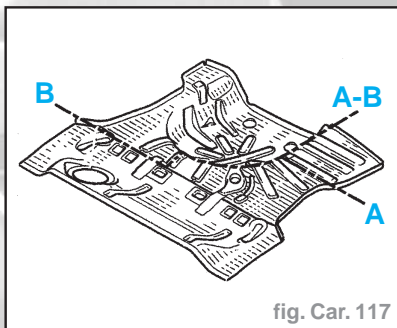
1	Jupe arrière	1
2	Plancher arrière.....	0,7
3	Doublure de jupe arrière	0,7
4	Support d'absorbeur.....	1,2
5	Longeron arrière.....	1,2
6	Support de feux.....	1



Remplacement plancher arrière

Introduction

- Le remplacement de cette pièce est une opération complémentaire au remplacement (fig. Car. 117).



A - Coupe pour un choc latéral :

- de la fermeture de bas de caisse arrière

B - Coupe pour un choc arrière :

- de la jupe arrière

- Cette opération s'effectue partiellement suivant trois possibilités (voir coupe dans méthode ci-après) :

- Partie arrière gauche
- Partie arrière droite
- Partie avant

- Dans l'opération décrite ci-après, vous ne trouverez que les descriptions des liaisons spécifiques à la pièce concernée.

- Les informations concernant les pièces complémentaires seront traitées dans leurs chapitres respectifs.

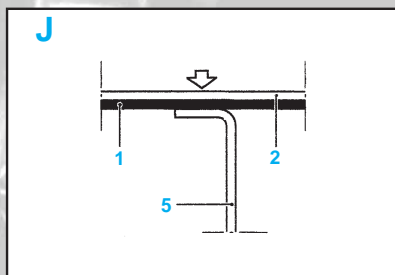
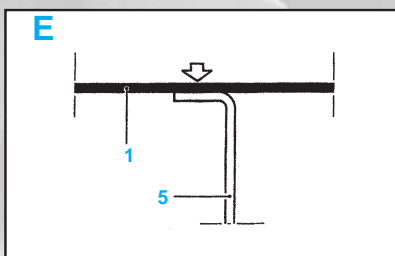
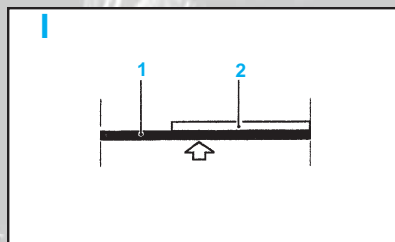
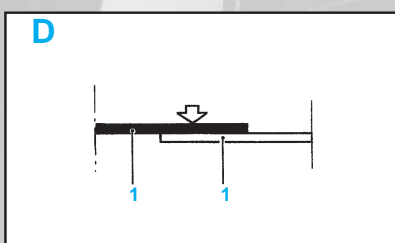
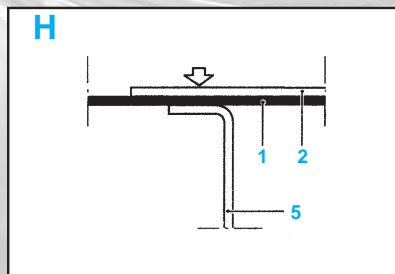
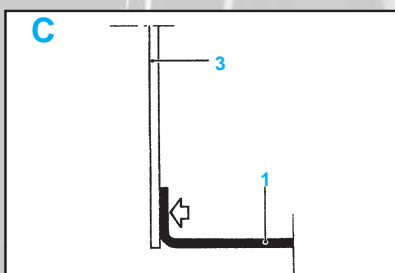
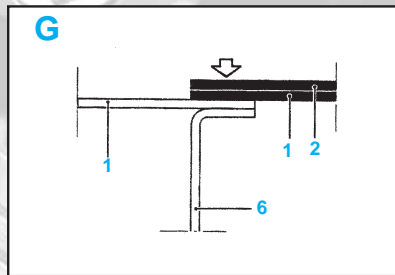
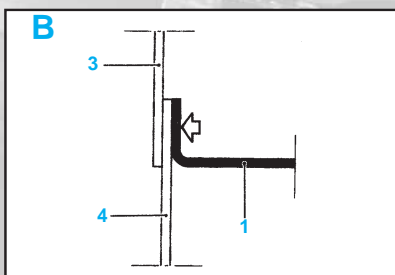
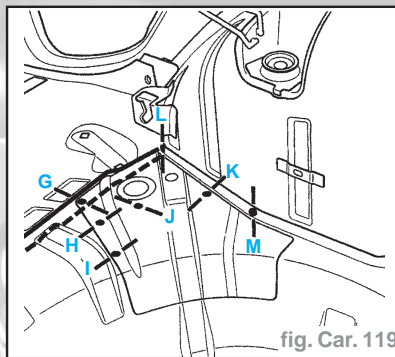
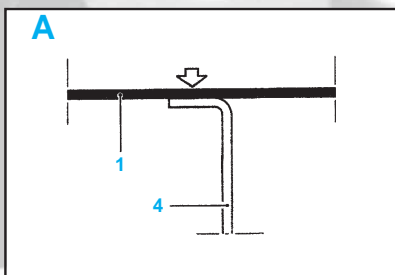
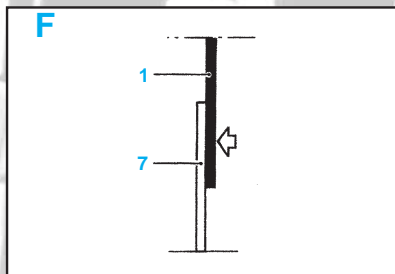
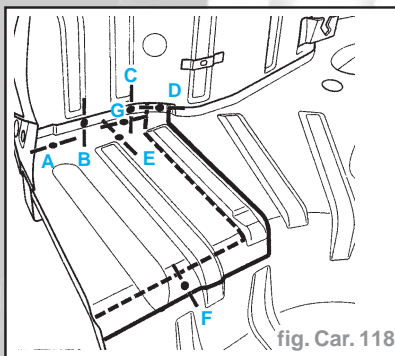
Composition de la pièce M.P.R.

- Pièce assemblée avec :

- Fixation de roue de secours
- Renfort de plancher arrière
- Vis à souder
- Goujon à souder
- Patte de retenue de coussin arrière

Pièces concernées (épaisseur en mm)
(fig. Car. 118, 119, 120 et 121) :

1	Plancher arrière	0,7
2	Renfort de plancher arrière	1,8
3	Passage de roue intérieur arrière ..	0,8
4	Fixation d'échappement	1,2
5	Longeron arrière	1,2
6	Traverse centrale de plancher arrière	1,2
7	Élément de liaison longeron/traverse	1,5
8	Traverse avant de plancher arrière de pare-close	1
9	Fermeture de bas de caisse	1
10	Boîtier de fixation de train arrière...	1



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

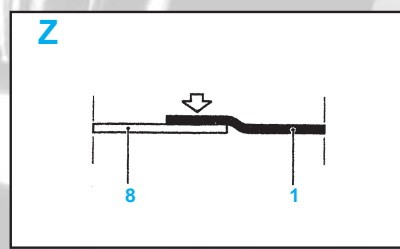
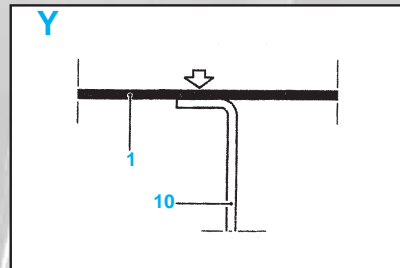
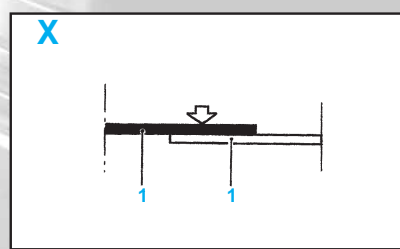
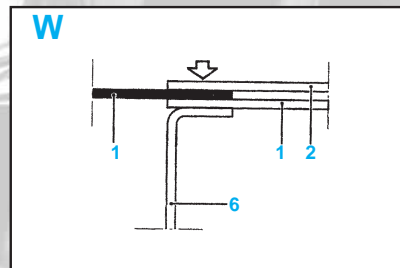
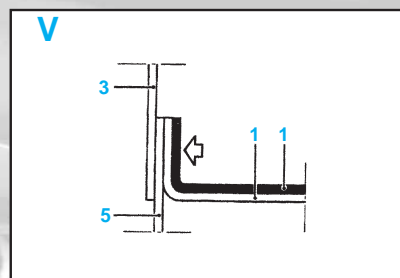
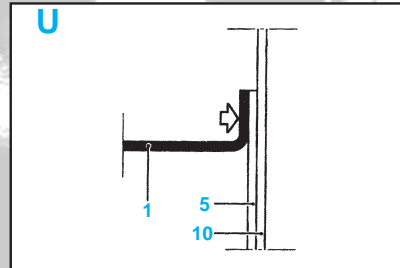
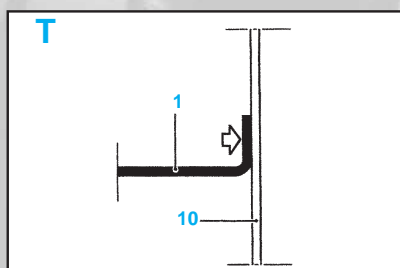
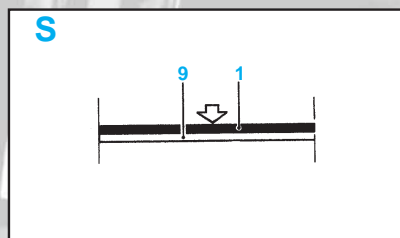
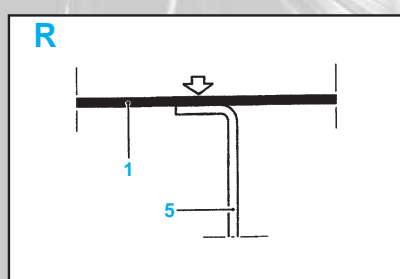
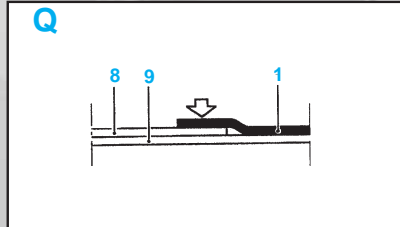
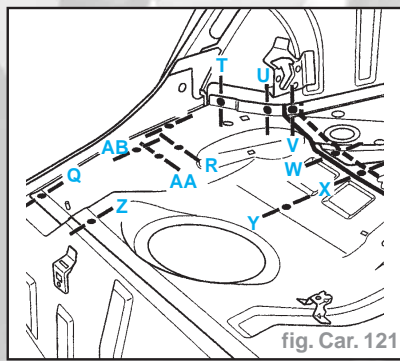
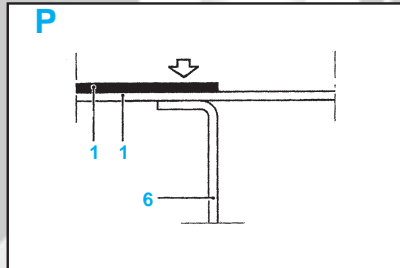
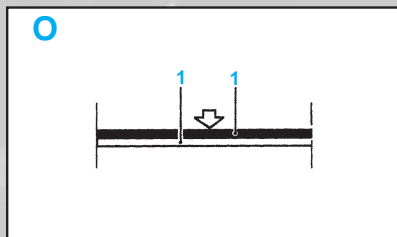
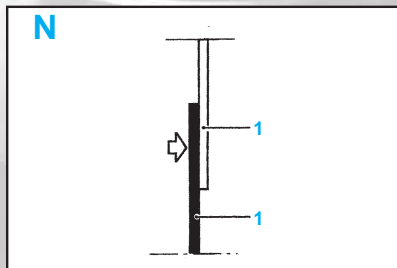
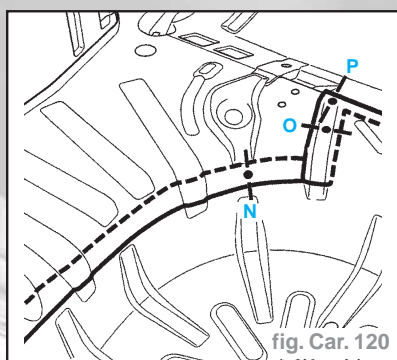
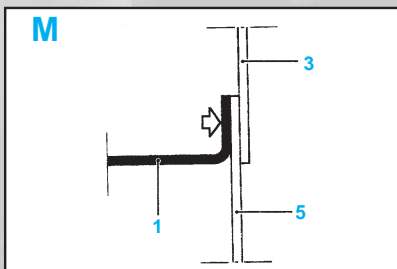
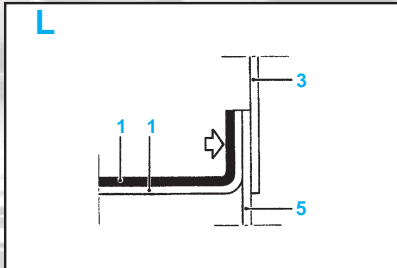
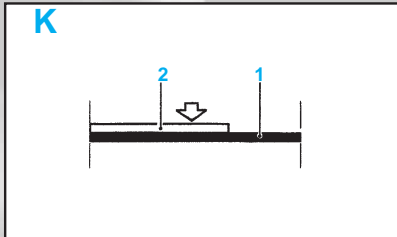
CARROSSERIE

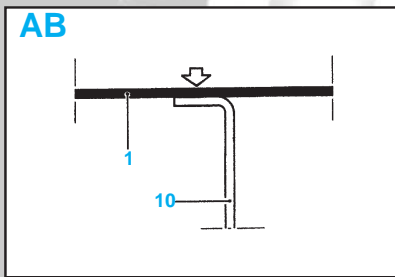
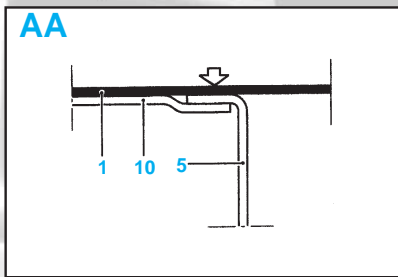
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

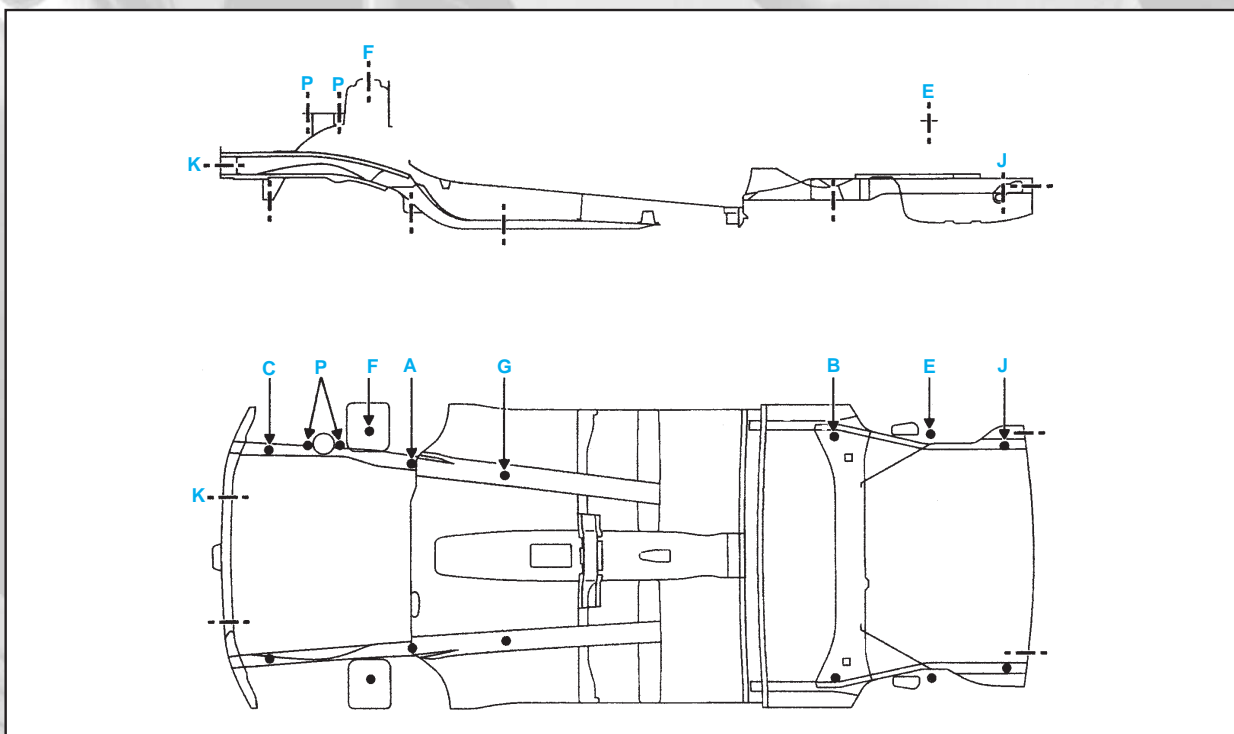
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE





MESURES DE SOUBASSEMENT



	DÉSIGNATION	COTE X	COTE Y	COTE Z	DIAMÈTRE	PENTE %
A	Fixation arrière de berceau avant	205	402,5	71	18,5	0
B	Fixation avant de train arrière	2012	530	129	16,2	0
C	Fixation avant gauche de berceau avant	-418	447	130	10 x 10 (carré)	0
	Fixation avant droite de berceau avant	-418	465	130	10 x 10 (carré)	0
E	Fixation supérieure d'amortisseur arrière	2448,5	534,5	477,5	18,2	0
F	Fixation supérieure d'amortisseur avant	18,5	545,50	657	48 Y : 1°	X : 3°02
G	Partie arrière de longeron avant gauche	600	375	-3,7	20 x 20 (carré)	0
	Partie arrière de longeron avant droit	600	351,6	-5	20 x 20 (carré)	0
J	Point arrière de longeron arrière droit	2791	496,5	182	10,7	0
	Point arrière de longeron arrière gauche	2790	481	162,5	10,2	0
K	Traverse avant	-575	315	280	14,25 Z : 5°	X : 4°30
	Traverse extrême arrière (jupe) côté gauche	2879	-420	200	12 x 16	X : 10°
P	Fixation moteur avant	-247	483,5	514	M10	0
	Fixation moteur arrière	-113	483,5	514	M10	0

CAISSE AU MARBRE

Nous ne disposons pas au moment de l'impression des plans Blackhawk et Caroliner.

GÉNÉRALITÉS

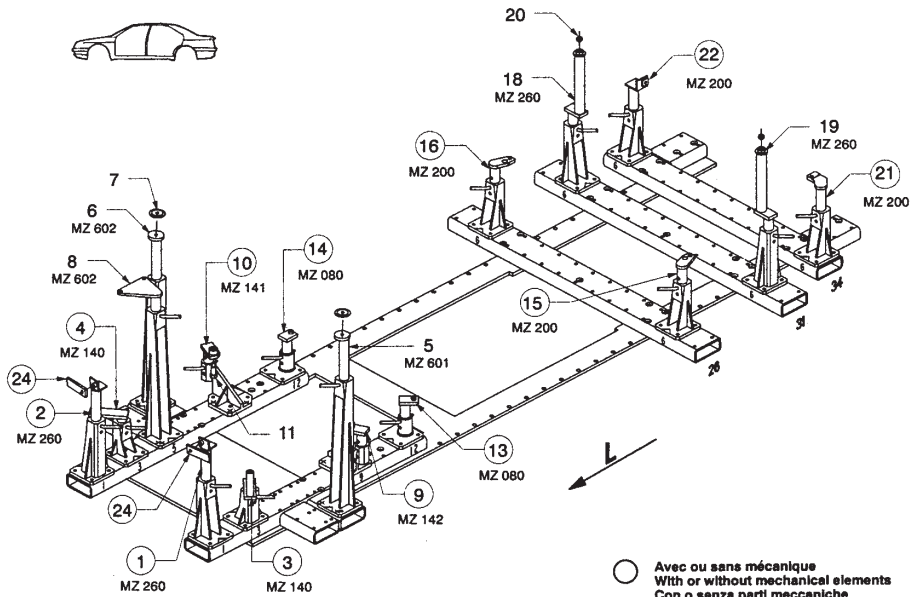
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE®

RENAULT CLIO (X65)



○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

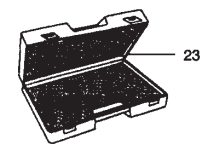
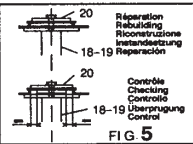
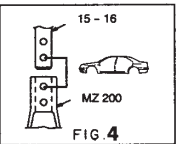
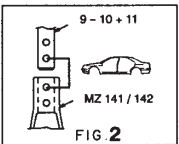
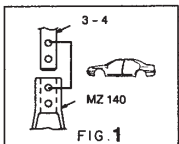
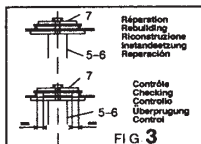
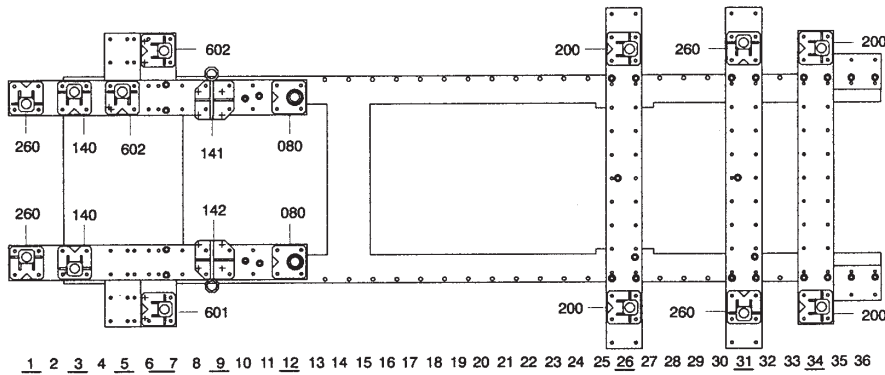
REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
1	774.7001	2,4	1	260
2	774.7002	2,4	1	260
3	774.7003	2,1	1	140
4	774.7004	2,1	1	140
5	774.7005	1,5	1	601
6	774.7006	1,5	1	602
7	760.7007	0,15	2	
8	774.7008	2,7	1	602
9	774.7009	1,8	1	142
10	774.7010	1,8	1	141
11	760.7011	0,15	2	
12	760.7012	0,2	2	
13	774.7013	1,5	1	080
14	774.7014	1,5	1	080
15	774.7015	1,8	1	140/200
16	774.7016	1,8	1	140/200
17	774.7017	0,5	2	
18	774.7018	2,6	1	260
19	774.7019	2,6	1	260
20	774.7020	0,02	2	
21	774.7021	2,4	1	200
22	774.7022	2,1	1	200
23	774.7023	1,0	1	
24	774.7024	0,4	2	

M 10x25	2
M 10x30	2
M 10x150	2
M 10.125x16	2
M 12x25	2
M 12x30	2
Chc 12x30	2
LU 10	2
M 10	2
M 10.125	2

RENAULT

774.300

39 Kg 18.12.97 427-D-27A

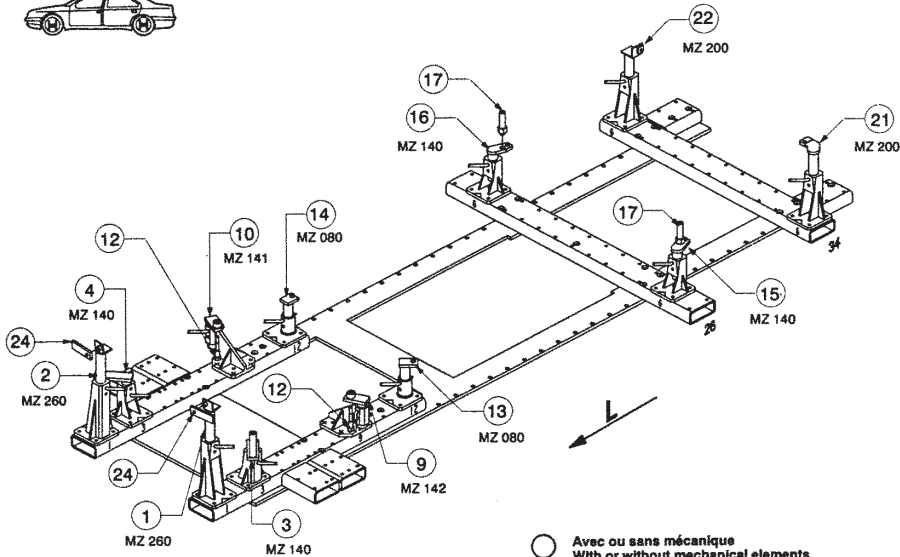


CELETTE®
VIENNE-FRANCE

© Copyright 1997 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE®

RENAULT CLIO (X65)

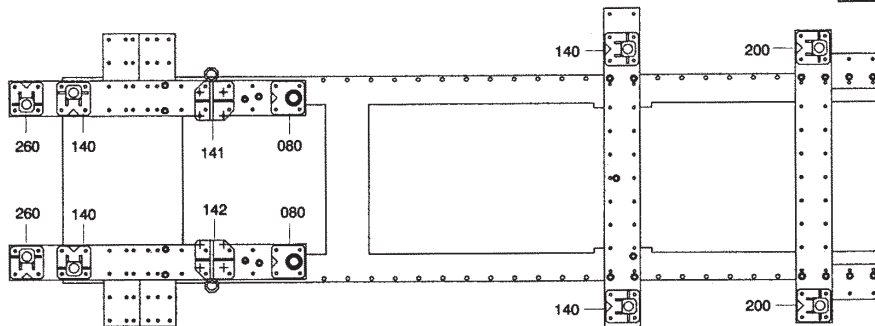


○ Avec ou sans mécanique
 With or without mechanical elements
 Con o senza parti meccaniche
 Mit oder ohne Aggregate
 Con ó sin mecánica desmontada

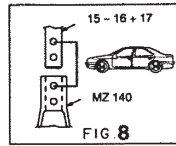
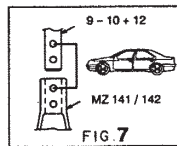
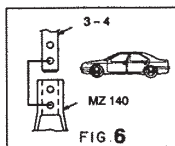
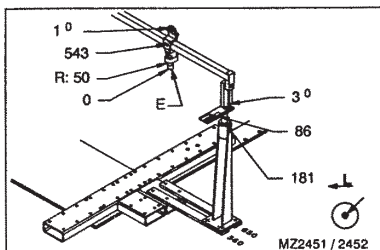
RENAULT

774.300

39 Kg 18.12.97 427-D-27B



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36



CELETTE®
 VIENNE-FRANCE

© Copyright 1997 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

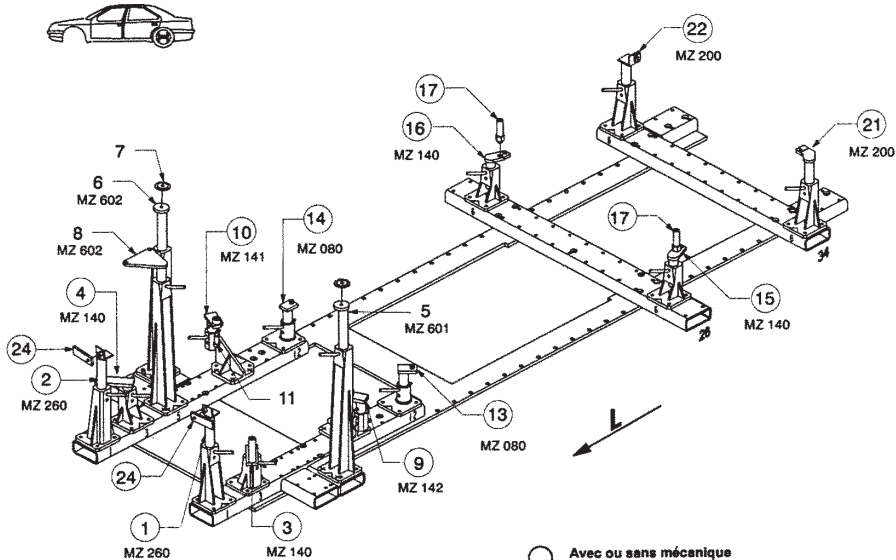
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



CELETTE®

RENAULT CLIO (X65)

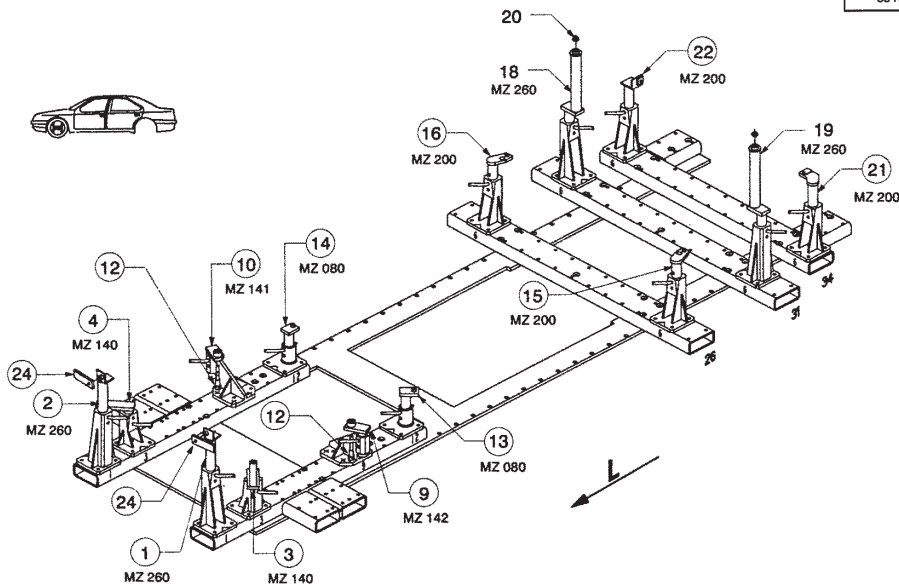


○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

RENAULT

774.300

39 Kg	18.12.97	427-D-27C
-------	----------	-----------

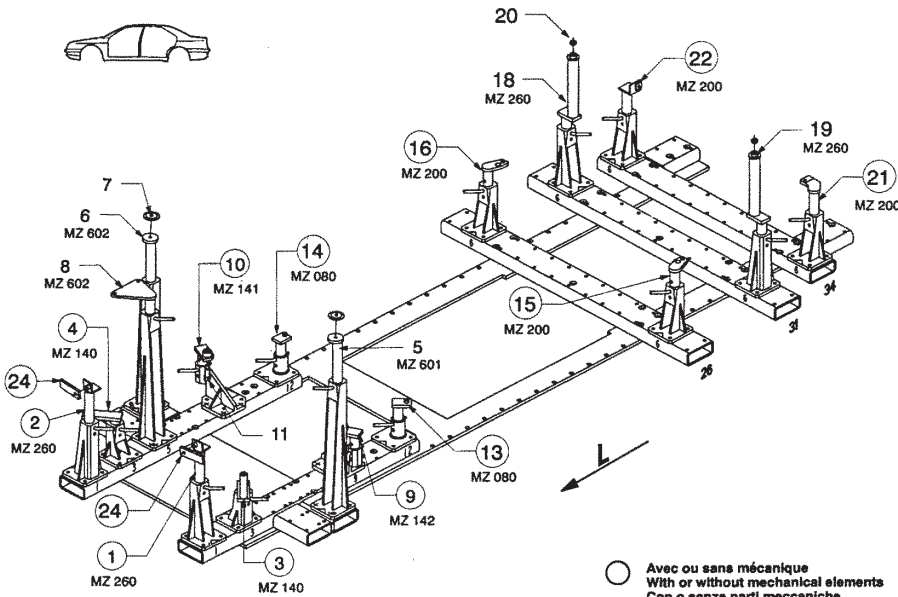


CELETTE®
VIENNE-FRANCE

© Copyright 1997 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE®

RENAULT CLIO (X65)



REP	REFERENCE	PDS	NB	MZ
13	774.7013	1,5	1	080
14	774.7014	1,5	1	080
15	774.7015	1,8	1	140/200
16	774.7016	1,8	1	140/200
17	774.7017	0,5	2	
18	774.7018	2,5	1	260
19	774.7019	2,5	1	260
20	774.7020	0,02	2	
21	774.7021	2,4	1	200
22	774.7022	2,1	1	200
24	760.7024	0,4	1	2
25	760.7025	1,0	1	2

	M 10x30	2	
	M 12x30	2	
	CHc 12x30	2	
	LU 10	2	
	M 10.125	2	
	M 10	2	

complément au
complementary set to
complemento al
zusätz zu

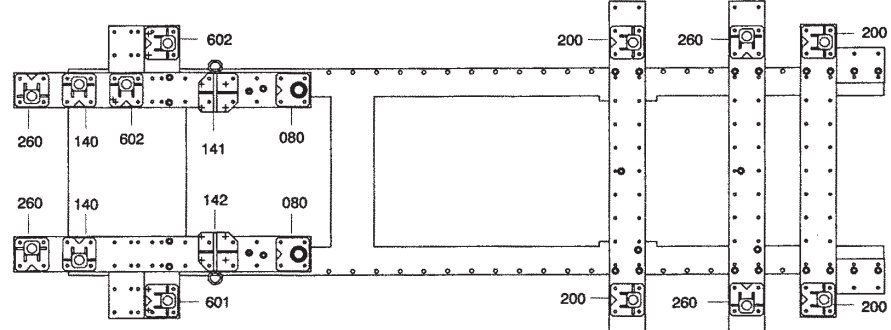
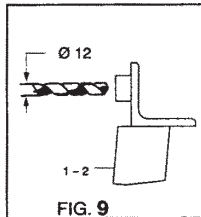
760.300

○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
MR oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

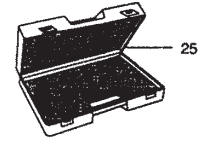
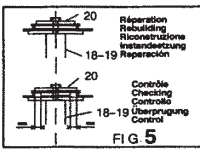
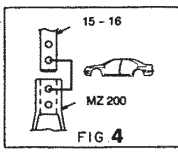
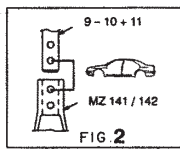
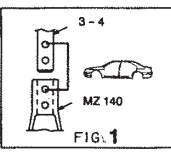
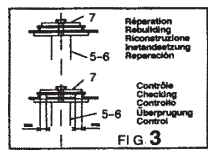
RENAULT

760.309

20 Kg	18.12.97	427-D-25D
-------	----------	-----------



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36

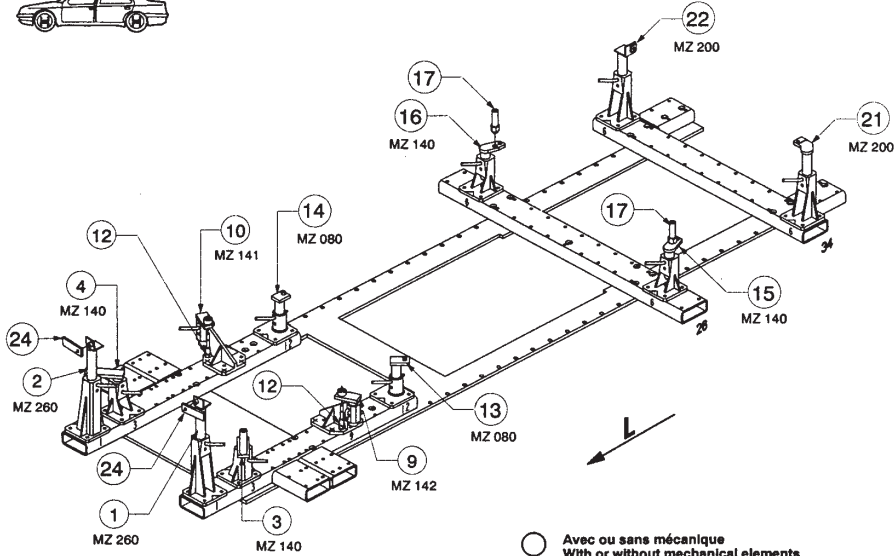


CELETTE®
VIENNE-FRANCE

© Copyright 1997 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE®

RENAULT CLIO (X65)

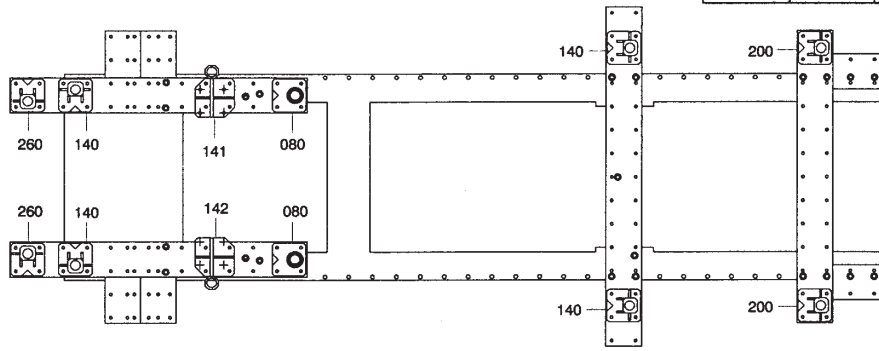
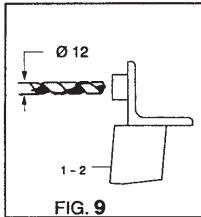


○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

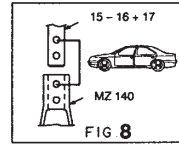
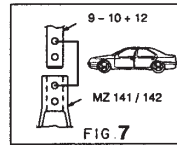
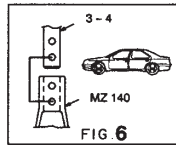
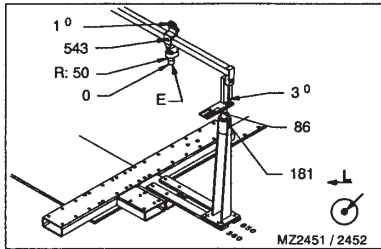
RENAULT

760.309

20 Kg 18.12.97 427-D-25E



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36

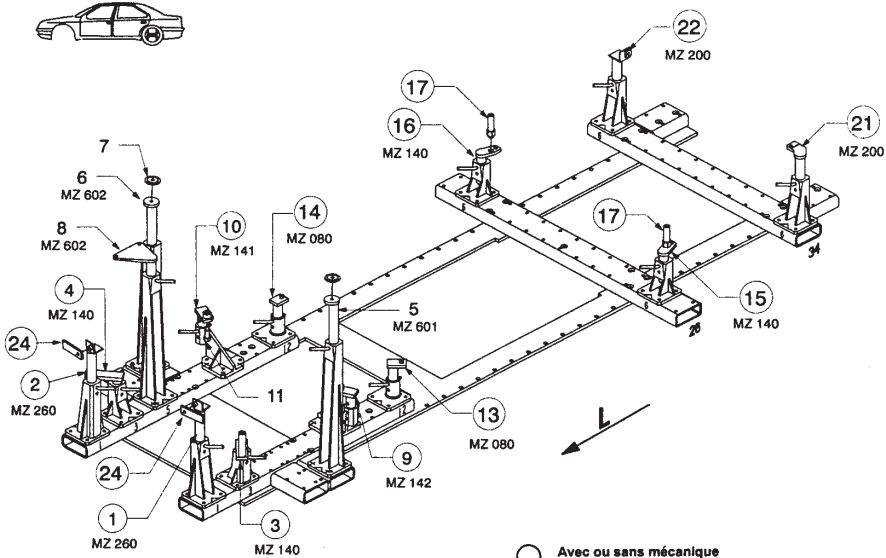


CELETTE®
VIENNE-FRANCE

© Copyright 1997 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE®

RENAULT CLIO (X65)

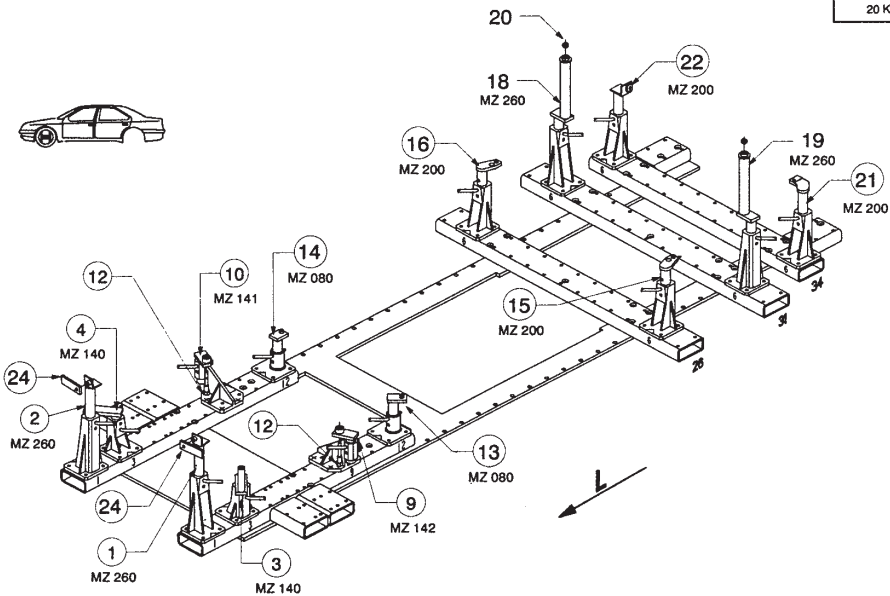


○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

RENAULT

760.309

20 Kg	18.12.97	427-D-25F
-------	----------	-----------



CELETTE®
VIENNE-FRANCE

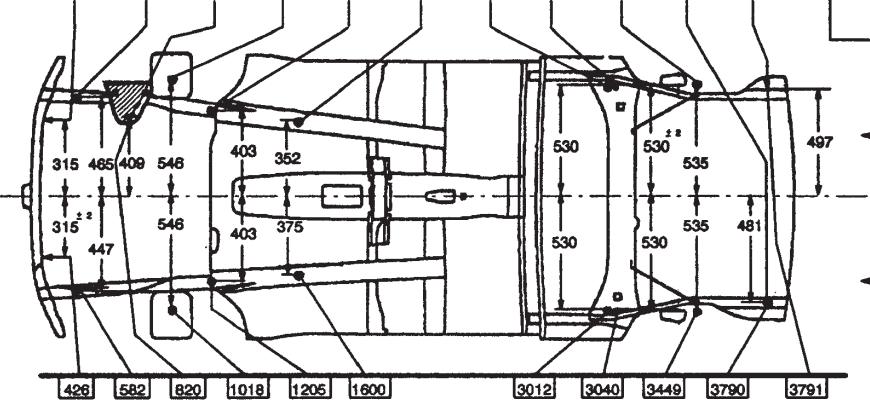
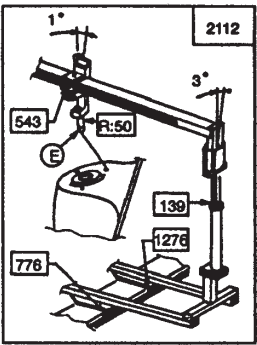
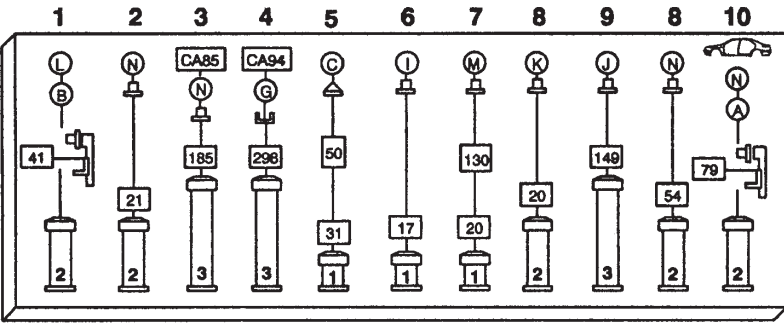
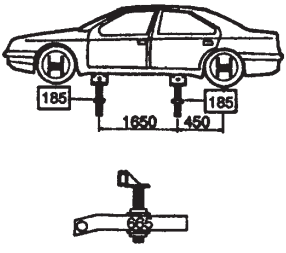
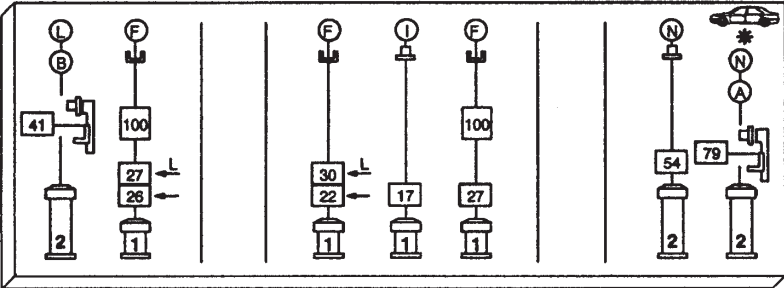
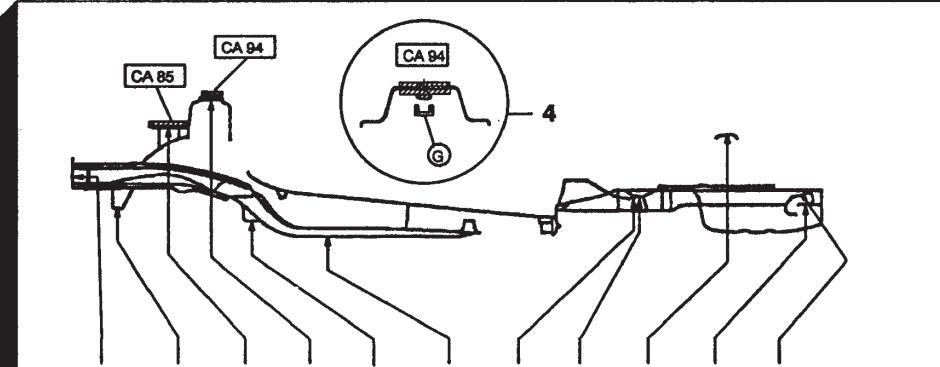
© Copyright 1997 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE METRO 2000 MYGALE

RENAULT CLIO (X65)

A 2736

**CA 94
CA 85**



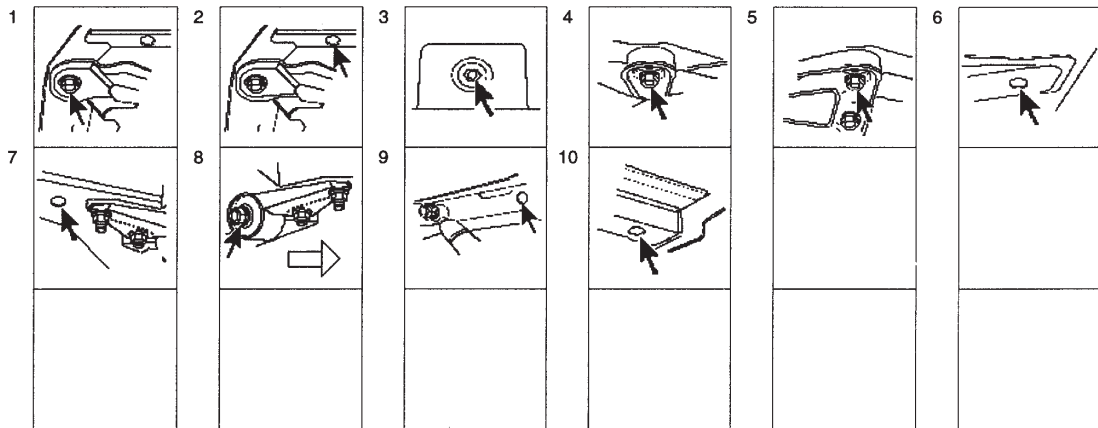
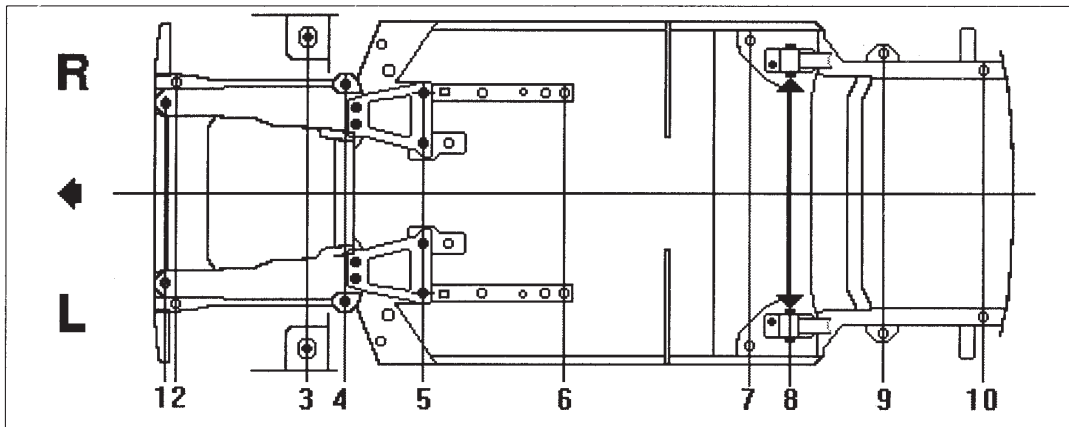
05/98

Dataliner®

RENAULT CLIO

4541

Model Year, see Index

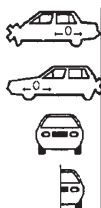


B =
 H =
 S-G =

Point to point



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
H10	B16	S-G	B18	B13	20x20	H15	B16	H20	H10		R L
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		R L
200	100	600	---	---	---	100	---	500	100		R L
212	198	254	200	170	188	225	275	176	262		R L
			208								L



2586	2465	2034	1843	1549	899	0	23	393	739		R L
1037	916	485	294	0	650	1549	1572	1942	2288		R L
920	910	1094	804	740	620	1200	976	1068	960		R L
460	465	547	402	360	280	600	488	534	480		R L
	445			380	340						L

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE